



Projet d'expérimentation professionnelle et scientifique du Master 2 de l'Inseac

Guingamp-Paimpol Agglomération : « De l'Armor à l'Argoat », vers le 100% EAC et ses belles histoires

Idéation, diagnostics, évaluation, mesures et préconisations



le cnam inseac

Institut
National
Supérieur
de l'Éducation
Artistique et
Culturelle

Un lieu de formation, de ressources et de recherche au coeur d'une ville-
laboratoire de l'Éducation Artistique et Culturelle



Projet d'expérimentation professionnelle et scientifique du Master 2 de l'Inseac

Commande : Guingamp-Paimpol Agglomération :

« De l'Armor à l'Argoat », vers le 100% EAC et ses belles histoires.

Idéation, diagnostics, évaluation, mesures et préconisations

le cnam
inseac

Institut
National
Supérieur
de l'Éducation
Artistique et
Culturelle

Guingamp
Paimpol
AGGLOMÉRATION

L'INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION
ARTISTIQUE ET CULTURELLE DU CONSERVATOIRE NATIONAL
DES ARTS ET MÉTIERS (INSEAC DU CNAM) ET GUINGAMP
PAIMPOL AGGLOMÉRATION S'ASSOCIENT POUR ADRESSER,
AUX ÉTUDIANTS EN DEUXIÈME ANNÉE DU MASTER CULTURE
& COMMUNICATION DE L'INSEAC UNE COMMANDE RELATIVE
À LA RÉALISATION D'UN DIAGNOSTIC ET DE PRÉCONISATIONS
BUDGÉTÉES CONCERNANT LA LABELLISATION 100% EAC DE
L'AGGLOMÉRATION.

« L'égal accès de tous
les jeunes à l'éducation
artistique et culturelle
repose sur l'engagement
mutuel entre différents
partenaires : communauté
éducative et monde culturel,
secteur associatif et société
civile, État et collectivités
territoriales »

Article 7 de la Charte pour l'EAC

Photo de couverture :
JOURNÉE, Damian. Spectacle dans la cour du château de la
Roche Jagu , 2017
Photo : © DR

SOMMAIRE

8 PROJET D'EXPÉRIMENTATION PROFESSIONNELLE ET SCIENTIFIQUE

10 PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE

12 PRÉLUDE

14 INTRODUCTION

28 MÉTHODOLOGIE

I
36 INSCRIRE L'EAC AU CŒUR D'UNE DÉMARCHE CROISÉE AVEC L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE : INSTAURER UNE NOUVELLE DYNAMIQUE DE PROJET CULTUREL, SOLIDAIRE ET DURABLE

39 La richesse patrimoniale et environnementale du territoire de GPA, une histoire fluviale

46 Des acteurs d'EAC bien identifiés mais qui restent encore à valoriser

61 Des propositions pour amplifier la dynamique de projets transversaux, entre EAC et EDD

II
68 INSCRIRE L'EAC AU CŒUR D'UNE DÉMARCHE CITOYENNE : CO-CONSTRUIRE LE PROJET CULTUREL DE GPA SUR LA BASE D'UN CONTRAT SOCIAL ET CITOYEN

71 Pour des politiques de proximité : partir du terrain

75 Des initiatives culturelles citoyennes à encourager

81 Donner des moyens pour instaurer une dynamique active à destination de l'ensemble des acteurs du territoire

III
88 L'EAC, MATRICE DU SCHEMA DIRECTEUR DE LA POLITIQUE CULTURELLE DE GPA : FÉDÉRER LES HABITANTS AUTOUR D'UN PROJET CULTUREL COMMUN DE TERRITOIRE

90 Un territoire marqué par de fortes inégalités sociales, économiques, géographiques et d'accès à la culture mais aussi par des volontés communes

95 Généraliser l'EAC sur le territoire : une volonté politique commune et forte à différentes échelles mais une mise en œuvre toujours en construction

103 La mise en place d'un pilotage efficace de l'EAC sur le territoire de GPA

109 **IV**
BUDGET

115 **V**
CONCLUSION

119 **VI**
REMERCIEMENTS

125 **VII**
BIBLIOGRAPHIE

129 **VIII**
SITOGRAPHIE
Sitographie

LE PROJET D'EXPÉRIMENTATION PROFESSIONNELLE ET SCIENTIFIQUE (PEPS) **DU MASTER DE L'INSEAC**

8

Le master « Culture et communication - Éducation Artistique et Culturelle, Idéation, Dynamiques et Pratiques : Arts et Techniques des Publics, Interactions et Transmission » a pour objectif de former des professionnels à haut niveau de responsabilité au sein de structures engagées dans l'éducation artistique et culturelle. Il articule son programme autour des piliers de l'EAC : la connaissance (des arts et de la culture), la rencontre (avec les artistes et les œuvres) et la pratique (des arts et de la culture).

Le projet des Master 2 de l'Inseac est un projet d'expérimentation professionnelle et scientifique intitulé « S3-UE4 – Projet en équipe (6 crédits-72h) » - Objectif pédagogique : mettre en application les connaissances et compétences acquises pour un projet en équipe dédié au montage et à l'étude des dispositifs d'EAC. Les étudiants répondent, par groupes, à une commande, sur la base d'un cahier des charges construit par l'Inseac et un partenaire. La notion de commande est ici entendue sur le modèle de celle des « nouveaux commanditaires » : associer les habitants dans une commande partagée qui répond à une demande sociale elle-même partagée.

La réponse comprend des critères d'originalité et de faisabilité.

9

Compétences visées (inscrites au Répertoire national des certifications professionnelles – RNCP – de la formation : RNCP34836BC04 : Appui à la transformation en contexte professionnel

- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Travailler en équipe
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Prendre en compte les compétences construites en festival
- Conduire un projet : conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion, pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale
- Connaître l'environnement scientifique et culturel de l'EAC au niveau local, national, européen, international).
- Outiller la visibilité numérique de son projet dans une perspective de rayonnement, de co-design, d'adaptation et d'anticipation
- Développer l'accessibilité et d'inclusion culturelles des populations dites vulnérables
- Enrichir sa pratique enseignante avec l'EAC
- Intervenir en classe en tant qu'artiste (dumiste, comédien, écrivain, ...)
- Mettre en place un projet d'établissement dédié à l'EAC
- Lire les programmes scolaires dans une optique d'EAC
- Apprendre les techniques et outils d'enquêtes sur les mondes de la culture
- Financer son projet d'éducation artistique et culturelle
- Construire un projet scientifique et professionnel dans le domaine des arts et de la culture
- Mener des actions d'éducation artistique et culturelle : éducation aux images, éducation aux médias, éducation musicale.
- Comprendre l'échelle européenne
- Savoir monter des dossiers européens.
- Respecter une charte graphique

PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE PEPS GPA

10

« J'aime bien travailler en groupe. Je pense que l'enquête collective permet de réduire les biais personnels et narcissiques. [...] Donc c'est une école, une dure école de la vie, mais qui est très féconde. »

Jean-Louis Fabiani, sociologue, lors de sa venue à l'INSEAC le 12 décembre 2023.

D'horizons universitaires, professionnels, culturels et géographiques très divers, notre rencontre autour de ce Projet d'Expérimentation Professionnelle et Scientifique a pris le temps de l'observation et du tâtonnement. Nos réunions régulières et nos nombreux espaces de parole ont permis d'identifier les points de forces et les zones plus fragiles de chacun et de construire notre travail de réflexion et d'investigation au regard de ces découvertes. Le mot de complémentarité, s'il n'y en avait qu'un à retenir, est sans doute celui qui convient le mieux à cette aventure qui a pris corps véritablement sur le terrain lorsqu'assez vite nous avons décidé d'aller à la rencontre des populations et des décideurs. Nous sommes tous les cinq montés en compétence au cours de ces quatre mois de manière évidente et espérons que la lecture de ce dossier saura faire état et de notre diversité et de toute l'implication qui a été la nôtre dans sa réalisation.

PEPSement vôtre,

Khadim, Kristell, Elodie, Elsa et Simon.



PERRIGAULT, Nicolas. Photo du groupe de travail PEPS à l'INSEAC, Guingamp, 13 décembre 2023

N'DIAYE Khadim
RIOUAL Kristell
THOMAS Elodie
ARIAS Elsa
KELLER Simon
Étudiants en Master 2 en Culture et Communication -Éducation Artistique et Culturelle, Idéation, Dynamiques et Pratiques : Arts et Techniques des Publics, Interactions et Transmission à l'INSEAC

11

L'EAC VUE DU CIEL

PRÉLUDE

12

Le Château sous le ciel

Pour Edouard, le marin, Josselin, l'aviateur, et Philippe, le jardinier

Le vrai miracle, ce n'est pas de marcher sur les eaux, de voler dans les airs, mais de marcher sur la terre [...] Voler dans les airs ? Je l'ai fait à bord d'un coucou, peut-être celui de St Ex, sûrement celui de Josselin. [...] Les bois, immenses quand on s'y perd, s'y cogne, sont des bouquets d'arbres déposés sur le sol et le château est un jouet né des jeux de guerre des enfants.

La rivière accomplit son travail de rivière et laisse traîner sur son passage des courbes et des reflets. De là-haut, nous nous débarrassons de l'histoire au profit de la géographie. De là-haut, nous sommes les premiers hommes à désirer descendre sur la Terre, où, du côté de Coatermit, le château apparaît dans toute son histoire de château-fort.

C'est d'ici que l'on imagine le mieux la proue d'un drakkar et la terreur qui enflammait les yeux des paysans. D'ici que les remparts s'écroulaient et les légendes commençaient leurs migrations d'oreilles à bouches et de bouches à oreilles.

D'ici que l'on pressent le paysage dans tout le pays, quand nos rêveries descendent le courant vers Paimpol et s'embarquent pour les Sept Îles, à l'ouest, les Rosaires, à l'est. D'ici que le pays se sépare entre Trégor et Goëlo, entre grèves et falaises, entre terre et mer quand nos rêveries remontent le courant jusqu'en Argoat. C'est d'ici, enfin, que l'on peut marcher sur les eaux sans se mouiller.

(Yvon Le Men, *Le château sous le ciel*, Filigranes 2004)

« Ce qui se raconte toujours pour ceux qui vivent le Trieux c'est un signal très fort de l'histoire longue de la Bretagne : un territoire où les marins partaient très loin et vis-à-vis desquels leurs épouses, leurs familles, avaient quelques fois des doutes sur la véracité du voyage.

Et leur manière de prouver qu'ils étaient allés là-bas, c'était de rapporter de ce là-bas, dans le bateau, des plantes qu'ils replantaient ensuite. C'est aussi ce signal-là qui nous est donné, subtilement, dans la diversité des espèces du parc du château de la Roche-Jagu.

Je vois bien que le territoire breton aime la notion de Pays dans le sens où elle renvoie à des limites de mobilité, et d'accessibilité. L'idée de mobilité et celle de narratif commun s'appuient sur des notions géographiques peut-être, mais en tout cas toujours sur des notions de perception du territoire. Lorsqu'on commence à construire des agglomérations, et ce sont là des sujets qui sont très liés aux problématiques de l'EAC, se pose la question de l'échelle. Dans le rapport de la Sénatrice Sandrine Doucet, on interroge justement la bonne échelle pour les territoires 100 % EAC. Et celle de l'agglomération est intéressante car c'est précisément le lieu de construction des mobilités et d'une réflexion commune. Il faut alors choisir l'entrée qui est la nôtre. »

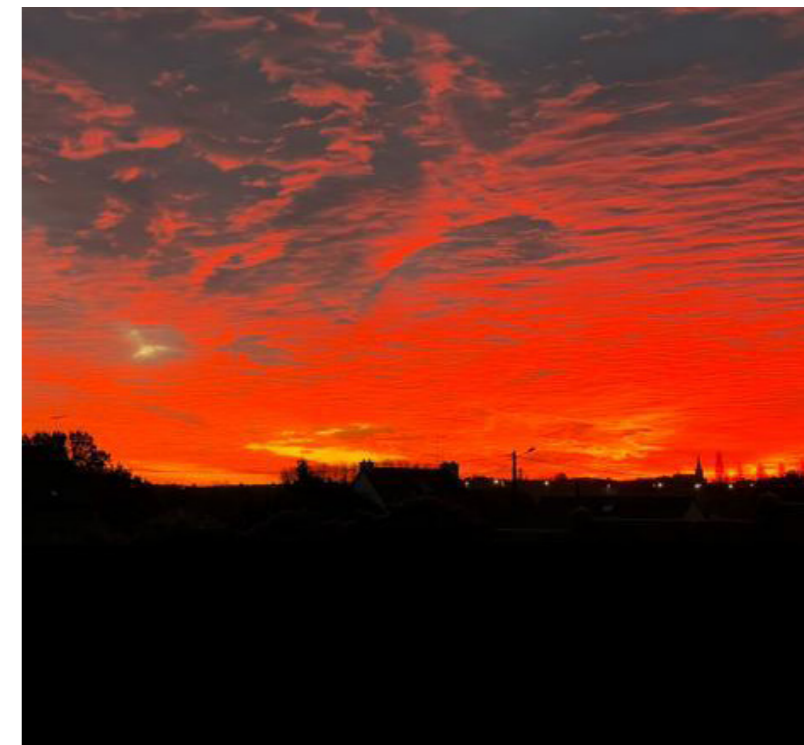
(E. Ethis, Vice-Président du HCEAC, lors d'un entretien enregistré le 7 décembre 2023)

« Le terme territoire, pour moi, est un terme politique insupportable.

Les territoires n'ont que deux dimensions en fait ; c'est comme si vous regardiez une carte du dessus, comme si vous alliez le conquérir. C'est juste en deux dimensions, il y a la longueur et la largeur, c'est juste ça le territoire.

Nous, on vit dans un pays ! Un pays, ça a beaucoup plus de dimensions que deux... que les deux petites dimensions politiques du mot de territoire. Mon territoire, ton territoire. Nous on n'est pas dans une guerre territoriale, nous on est dans une promotion du vivant. On est un pays : un pays, c'est une histoire, c'est des gens, chacun a une richesse. C'est beaucoup plus vaste, beaucoup plus intense, beaucoup plus profond que le simple territoire. »

(Louis Jacques Suignard, chanteur rencontré lors d'une veillée à Cavan, le 17 novembre 2023)



ARIAS, Elsa. Guingamp, 14 novembre 2022

13

INTRODUCTION

REFLEXIONS AUTOUR DE L'EAC ET DE LA NOTION DE TERRITOIRE

14

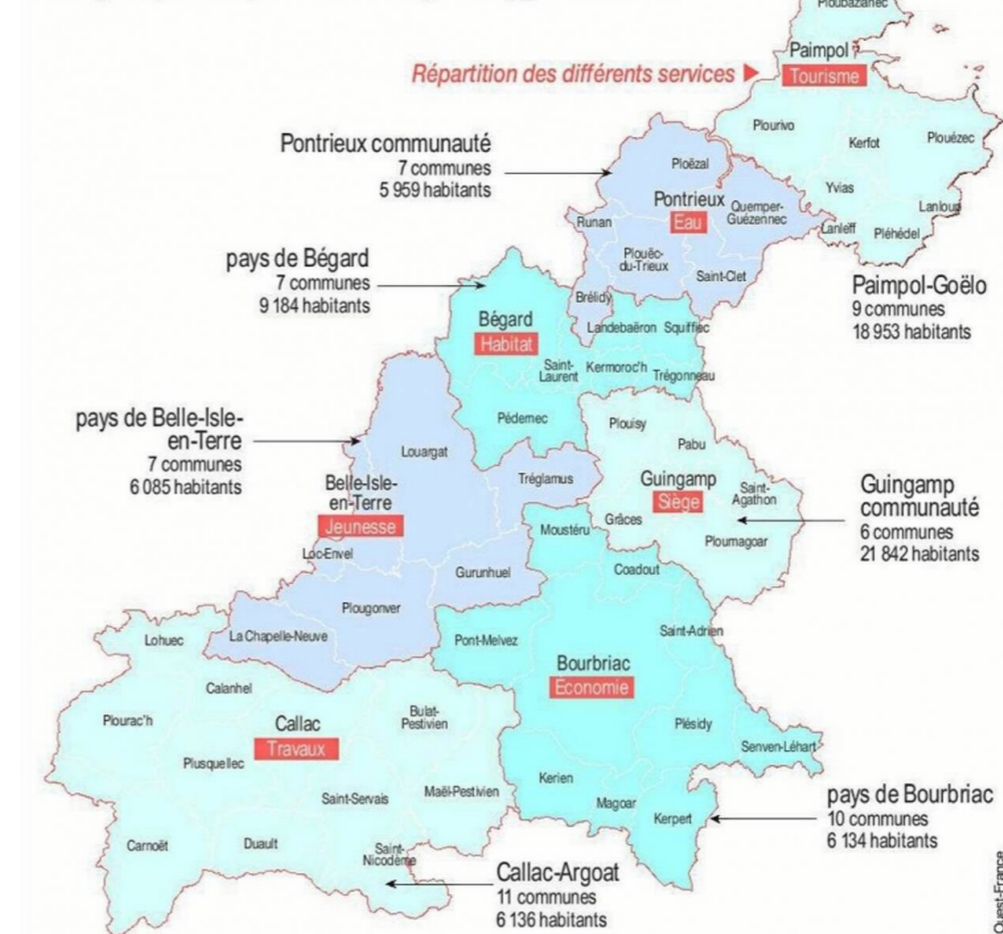
Il y a 7 ans, le 1er janvier 2017, « Guingamp Paimpol Agglomération de l'Armor à l'Argoat » selon sa carte d'identité, naît officiellement : sur le plan juridique, cet Établissement Public de Coopération Intercommunale est une Communauté d'agglomération qui regroupe 57 communes pour 75 000 habitants, représentés par 85 élus. C'est un EPCI de forme fédérative dont l'objectif est de conduire des projets de développement local afin de réduire l'émiettement communal, gérer et aménager un territoire et favoriser le développement économique local.

Les enjeux de la notion du territoire

Concentrons-nous sur ce territoire de forme allongée du sud au nord jusqu'à Ploubazlanec et plus évasée sur sa base méridionale, de Kerpert au sud-est à Carnoët au sud-ouest, comme 3 points d'un triangle, avec comme côté oriental, le cours du Trieux.

GPA s'inscrit dans un territoire que nous venons de décrire de manière schématique. Qu'est-ce qu'un territoire ? Selon le site Géoconfluences, « C'est un espace délimité, approprié par un individu ou une communauté, sur lequel s'exerce un pouvoir ». Sur cette carte de Ouest France du 7 janvier 2017, les limites administratives sont visibles, le pouvoir (central à Guingamp) ou compétences (répartition des services) également ; reste la notion d'appropriation plus complexe à cerner car se référant à un sentiment d'appartenance et d'identification, ce que les géographes appellent « identité territoriale » ; ce sentiment peut être individuel ou collectif et il peut se construire lui-même en référence au passé.

Guingamp Paimpol Armor Argoat agglomération



15

Carte Guingamp Paimpol Armor Argoat Agglomération. [en ligne]. 7 janvier 2017. Disponible à l'adresse : <https://www.ouest-france.fr/bretagne/guingamp-22200/adiou-guingamp-communaute-bonjour-gp3a-4721394>



Aussi, sur cette carte de Ouest France du 7 janvier 2017, apparaît la notion de « pays », importante en Bretagne. Le géographe Jean Ollivro a publié un article sur le site de BCD (Bretagne Culture Diversité) en janvier 2018 au sujet de cette réalité « floue, complexe et ancienne » que revêt le « pays ».



Carte Pays de Bretagne. [en ligne]. 4 janvier 2018. Disponible à l'adresse : <https://bcd.bzh/becedia/fr/les-pays-en-bretagne-concept-realites-ambitions>

Le terme de « Bro » (« pays ») en breton s'applique tout autant aux « 9 pays Bretons historiques » (dont la ligne de partage entre les langues bretonne et galloise passe au nord du territoire de GPA) que pour désigner des régions culturelles différentes (incarénées par les costumes, les coiffes ou les danses). Ce qui est intéressant, c'est cette plasticité sémiologique et territoriale des frontières des pays car comme le dit Jean Ollivro « la langue bretonne n'est donc pas avare de «pays» ou de « broioù », ces derniers étant plus envisagés comme des coquilles ayant des identités successives que comme des enveloppes étanches ou exclusives. »

Cette notion de pays traverse les âges et a été reprise aujourd'hui comme division administrative : selon l'Insee en 2017, un pays est « un territoire caractérisé par une cohésion géographique, économique, culturelle ou sociale. Défini par la loi Voynet de 1999, il ne s'agit pas d'un nouvel échelon de collectivité territoriale mais d'un lieu d'action collective qui fédère des groupements de communes, des communes, des organismes socioprofessionnels, des entreprises, des associations..., autour d'un projet commun de développement ». Il constitue un niveau privilégié de partenariat et de contractualisation qui facilite la coordination des initiatives des collectivités, de l'État et de l'Europe en faveur du développement local.

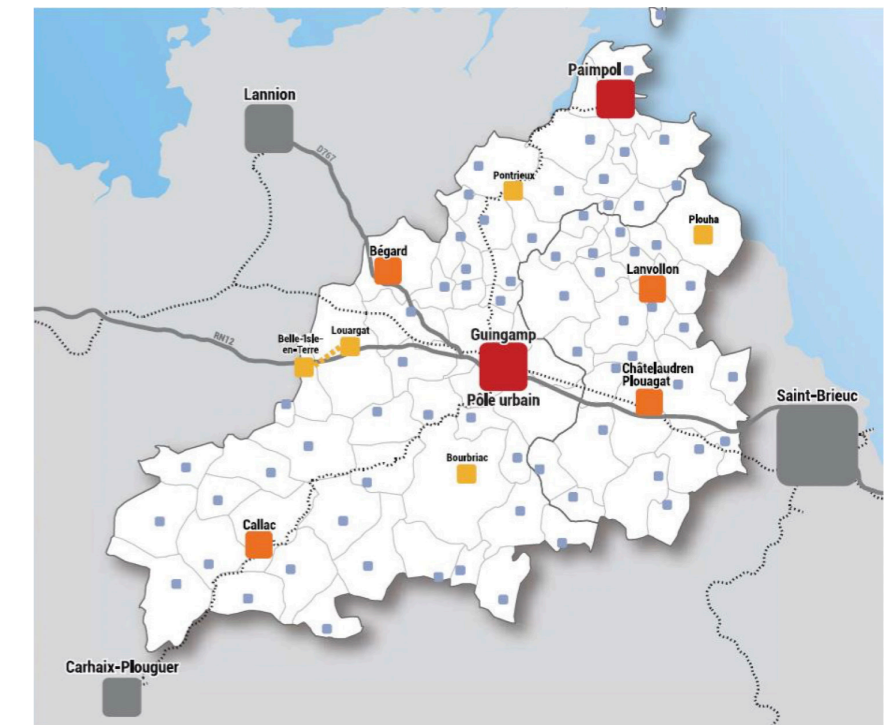
Ainsi, le « Pays de Guingamp » a non seulement une réalité administrative mais témoigne aussi d'une cohésion culturelle et sociale liée à son histoire, à sa topographie et plus généralement à sa géographie.

Pour Jean Ollivro¹, dans le mille-feuille administratif actuel, « avec 83 % des mobilités dans un rayon de 20 minutes, le territoire administratif pertinent, au moins en Bretagne, c'est le "pays" ». Le « Pays de Guingamp » regroupe depuis 2017 une Communauté d'Agglomération (Guingamp Paimpol Agglomération), une Communauté de communes (LEFF Armor Communauté) et une commune insulaire (Ile de Bréhat) sur une superficie totale de 1564 km². Aujourd'hui, le territoire avec une population de 105 325 habitants, est composé de 86 communes.

Cette carte extraite du Rapport 2021 de la commission d'enquête du Pays de Guingamp², permet de faire le lien avec ce qu'on appelle les bassins de vie qui sont l'unité territoriale à privilégier quand on évoque l'aménagement du territoire. En effet, depuis 2012, l'INSEE définit le bassin de vie comme le découpage qui permet l'ACCES des habitants aux services et aux équipements du quotidien. On peut voir que des 7 « pays » traditionnels du Pays de Guingamp (Bourbriac, Callac, Belle-Isle-en-Terre, Guingamp, Bégard, Pontrieux et Paimpol) on passe facilement aux 7 bassins de

(1) OLLIVRO, Jean. Les pays en Bretagne : concept, réalités, ambitions. Becedia. [en ligne]. 10 juin 2021. Disponible à l'adresse : <https://bcd.bzh/becedia/fr/les-pays-en-bretagne-concept-realites-ambitions>

(2) BRESRET, Gérard, FROMONT, Michel et PERAIS, Marie-Isabelle. E 20000061/35 : Projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Du Pays de GUINGAMP. 2021.



Carte du Projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Du Pays de GUINGAMP. [en ligne]. 2021. Disponible à l'adresse : https://www.paysdeguingamp.com/wp-content/uploads/2021/02/Rapport_Commission_signe.pdf

vie qui débordent sur les autres collectivités voisines notamment LTC et CC Kreizh Breizh : Paimpol (+Lézardrieux) / Pontrieux/ Bégard/ Guingamp/ Belle-Isle-en-terre/Callac (+ Carhaix) / Bourbriac.

Ces bassins de vie sont eux-mêmes constitués de 7 petites communautés de communes qui apparaissent comme complémentaires et structurées par des axes de transport, des axes routiers, ferroviaires et fluviaux. Paimpol et l'estuaire du Trieux représentent la tête de pont à l'international et la vitrine touristique du littoral ; Guingamp est le centre économique et Callac, le pôle agricole et rural en lien avec le centre-Bretagne, selon ce même rapport 2021.

Qu'est-ce que le 100% EAC ?

Entraînée par Guingamp, une des 10 villes pilotes dès 2018 de la politique nationale du 100% EAC, Guingamp Paimpol Agglomération s'est engagée en 2022 dans une démarche volontaire de généralisation du 100% EAC. D'après le ministère de la Culture, depuis 2021, le label 100% Éducation Artistique et Culturelle (EAC) a vocation à distinguer les collectivités engagées dans un projet visant le bénéfice d'une éducation artistique et culturelle de qualité pour 100% des jeunes de leur territoire. Le label est attribué par le préfet de région et le recteur d'académie pour une durée de cinq ans renouvelables.

Ce label ne donne aucun avantage financier direct mais permet de témoigner de l'engagement des collectivités dans des projets d'éducation artistique et culturelle. Il s'agit donc bien ici de la reconnaissance d'une volonté déjà présente sur un territoire et l'obtention du label en lui-même n'est pas réellement un objectif en soi mais plutôt la validation d'une démarche d'engagement dans le 100% EAC. Il s'agit donc bien ici d'insister sur le fait que le 100% EAC est un objectif et un engagement pour aller vers un développement de l'EAC sur une échelle géographique et temporelle donnée et non une simple validation d'un acquis.

Mais pour atteindre le 100% EAC, faut-il encore pouvoir bien définir ce qu'est l'EAC. Avant toute chose, celle-ci est définie par la Charte³ rédigée par le Haut Conseil de l'éducation artistique et culturelle et publiée en juillet 2016.

A travers ces 10 articles, cette Charte vise à asseoir le cadre de l'EAC sur les trois piliers que sont la pratique, la rencontre et la connaissance artistiques et culturelles : l'objectif du 100% EAC est un horizon à atteindre, que tous les jeunes du territoire rencontrent un artiste ou une œuvre, pratiquent les arts et connaissent l'histoire des arts et de la culture au cours d'une année scolaire. Cette éducation à l'art et par l'art, pour tous et toutes, a vocation à dépasser le cadre scolaire car

À L'INITIATIVE DU HAUT CONSEIL DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

CHARTRE POUR l'éducation artistique et culturelle

- 1** L'éducation artistique et culturelle doit être accessible à tous, et en particulier aux jeunes au sein des établissements d'enseignement, de la maternelle à l'université.
- 2** L'éducation artistique et culturelle associe la fréquentation des œuvres, la rencontre avec les artistes, la pratique artistique et l'acquisition de connaissances.
- 3** L'éducation artistique et culturelle vise l'acquisition d'une culture partagée, riche et diversifiée dans ses formes patrimoniales et contemporaines, populaires et savantes, et dans ses dimensions nationales et internationales. C'est une éducation à l'art.
- 4** L'éducation artistique et culturelle contribue à la formation et à l'émancipation de la personne et du citoyen, à travers le développement de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique. C'est aussi une éducation par l'art.
- 5** L'éducation artistique et culturelle prend en compte tous les temps de la vie des jeunes, dans le cadre d'un parcours cohérent impliquant leur environnement familial et amical.
- 6** L'éducation artistique et culturelle permet aux jeunes de donner du sens à leurs expériences et de mieux appréhender le monde contemporain.
- 7** L'égal accès de tous les jeunes à l'éducation artistique et culturelle repose sur l'engagement mutuel entre différents partenaires : communauté éducative et monde culturel, secteur associatif et société civile, État et collectivités territoriales.
- 8** L'éducation artistique et culturelle relève d'une dynamique de projets associant ces partenaires (conception, évaluation, mise en œuvre).
- 9** L'éducation artistique et culturelle nécessite une formation des différents acteurs favorisant leur connaissance mutuelle, l'acquisition et le partage de références communes.
- 10** Le développement de l'éducation artistique et culturelle doit faire l'objet de travaux de recherche et d'évaluation permettant de cerner l'impact des actions, d'en améliorer la qualité et d'encourager les démarches innovantes.

(4) ETHIS, Emmanuel. Le « 100 % EAC » désormais une réalité dans les territoires ! Revue Nectart. 11 avril 2023. N° 1, pp. 84.

(5) FOURREAU, Eric et HARDY, Cédric. Edito de la Revue Nectart. Revue Nectart. 11 avril 2023. N° 1, pp. 3.

(6) E BESSON, Raphaël. De la coopération culturelle à la culture de la coopération, rapport d'étude [en ligne]. Laboratoire d'usages culture(s)-art-société, 2021. Disponible à l'adresse : <https://www.artcena.fr/sites/default/files/medias/LUCAS2021-WEB01.pdf>

(7) HAUT CONSEIL DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE. Label 100 % EAC. Ministère de la Culture. [en ligne]. 2023. Disponible à l'adresse : <https://www.culture.gouv.fr/Demarches-en-ligne/Par-type-de-demarche/Appels-a-projets-candidatures/Label-100-EAC>

comme le dit Emmanuel Ethis⁴, Recteur de l'Académie de Rennes et Vice-président du HCEAC, "cette dynamique des acteurs de l'EAC est essentielle pour que nos enfants deviennent plus encore les premiers ambassadeurs d'une culture de proximité". Quand on se penche sur les 10 articles de la Charte, c'est de fait tout un projet de société plus global qui est envisagé à travers l'EAC, un projet à dimension sociale et d'émancipation citoyenne.

Un rapport d'étude du LUCAS en avril 2021⁶ estime que les départements et les intercommunalités pourraient devenir des maillons stratégiques de la coopération culturelle. En effet, cette politique publique ambitieuse, devenue prioritaire depuis 2017 à l'échelle nationale, est relayée par les collectivités territoriales, régionales, départementales, intercommunales et communales.

« L'espace intercommunal est peu à peu considéré comme une plate-forme de coopération intersectorielle privilégiée, à la croisée des enjeux culturels, éducatifs, touristiques, environnementaux et sociaux⁵ »

Dès 2018, 10 "villes laboratoires", dont la ville de Guingamp, se lancent dans le label "100% EAC", label qui est généralisé en 2021. Ce label valorise les collectivités qui portent un projet ayant pour objectif de proposer une éducation artistique et culturelle à l'ensemble des jeunes de leur territoire de la petite enfance à l'université. Le label offre des outils méthodologiques pour élaborer un état des lieux et une stratégie ; il vise aussi à fédérer les acteurs de l'EAC sur le territoire et enfin, en étant un vecteur de visibilité, il participe à la création d'une dynamique nationale de l'EAC. Le guide pratique pour l'état des lieux territorial est un outil d'aide à l'analyse important, conçu pour établir un état des lieux du déploiement de l'EAC sur le territoire, formuler la stratégie pour atteindre le 100% EAC mais aussi pour étudier les dossiers de labellisation. Guingamp-Paimpol Agglomération ayant 7 ans, l'âge de raison, la collectivité souhaite déposer le dossier pour juin 2024, selon Gaëlle Bachet, Cheffe du service Culture.

La grille du guide pratique pour l'état des lieux⁷ comprend 4 axes d'analyse, déclinés en 15 principes, eux-mêmes gradués en 3 niveaux. L'objectif sur 5 ans, étant d'atteindre le niveau 3 pour l'ensemble des principes. Nous vous proposons une version synthétique de cette grille.

État des lieux

État des lieux qualitatif

En vous aidant du Guide pratique pour l'état des lieux territorial, positionner votre territoire dans l'un des trois niveaux pour chacun des quinze principes mentionnés. Cocher chaque case.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
AXE 1 — CONTENU DES PROJETS EAC			
Principe 1			
Démarche artistique et culturelle dans le respect de la Charte pour l'éducation artistique et culturelle			
AXE 2 — PÉRIMÈTRE DES PUBLICS CONCERNÉS			
Principe 2			
Temps scolaire ou de formation			
Principe 3			
Hors temps scolaire			
Principe 4			
Petite enfance			
Principe 5			
Enseignement supérieur			
Principe 6			
Environnement familial ou de vie des jeunes			
AXE 3 — CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DES PROJETS PAR LES PARTENAIRES			
Principe 7			
Inscription de l'objectif 100% EAC dans les projets d'établissements d'accueil d'enfants et de jeunes			
Principe 8			
Rayonnement des actions sur leur territoire, croisement des publics et continuité des temps de vie, en mixité sociale, intergénérationnelle			



<p>Principe 9</p> <p>Outil de suivi personnalisé du jeune bénéficiaire, pour garder trace de son parcours et pour la capitalisation de ses projets d'éducation artistique et culturelle</p>			
<p>Principe 10</p> <p>Production et diffusion de documents d'accompagnement pour la construction et le suivi des projets et l'information des territoires (liste des ressources artistiques, culturelles, patrimoniales...).</p>			
<p>Principe 11</p> <p>Conception et mise en place de formations</p>			
AXE 4 — GOUVERNANCE			
<p>Principe 12</p> <p>Cadre général de pilotage</p>			
<p>Principe 13</p> <p>La structuration d'un projet de territoire en s'appuyant sur les conventions et projets éducatifs territoriaux existants</p>			
<p>Principe 14</p> <p>Conception et mise en œuvre de dispositifs de comptabilisation et/ou d'évaluation</p>			
<p>Principe 15</p> <p>Conception et mise en œuvre de dispositifs de valorisation et de partage d'expériences</p>			

(8) INSEAC - accueil. [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.cnam-inseac.fr/>

Le rôle de l'INSEAC

L'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle (INSEAC)⁸ est un institut d'enseignement supérieur public. Sa création au sein du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) répond à la volonté conjointe des ministères de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, de la Culture et de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, du Conseil Régional de Bretagne, du Département des Côtes-d'Armor, de Guingamp-Paimpol Agglomération, de la Ville de Guingamp et du Conservatoire national des arts et métiers de déployer le premier lieu dédié à la formation, à la recherche à l'animation et la production de ressources en éducation artistique et culturelle (EAC).



Signature de la convention de création de l'Inseac du Cnam le 19 février 2020. [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.cnam-inseac.fr/gouvernance>



THOMAS, Élodie. Photo prise de l'intérieur de l'INSEAC, 1 décembre 2023



THOMAS, Élodie. Quart d'heure de lecture à l'INSEAC, 17 novembre 2023



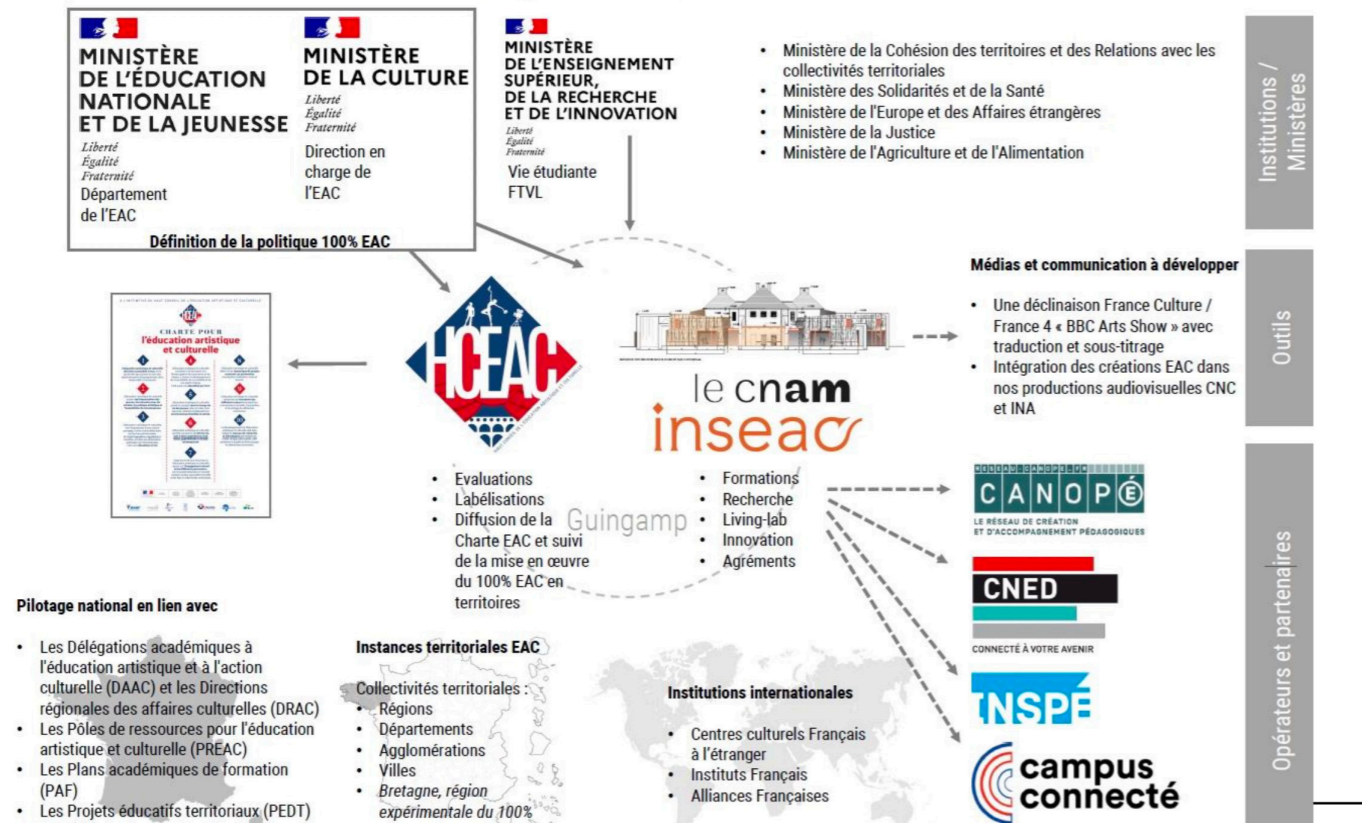
THOMAS, Élodie. Cours d'évaluation des politiques publiques européennes à l'INSEAC, 17 novembre 2023



L'écosystème de l'EAC

Délégation régionale académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle

La galaxie « 100% EAC »



Cet institut a pour objectif de former des professionnels à haut niveau de responsabilité dans des structures engagées dans l'éducation artistique et culturelle. Il s'agit donc d'un acteur majeur et encore unique en France à ce jour dans ce domaine. L'article 10 de la charte pour l'éducation artistique et culturelle s'incarne ainsi parfaitement au sein de l'INSEAC qui se consacre à la recherche, de l'accompagnement des projets jusqu'à leur évaluation.

(9) Les Pôles de Ressources pour l'Éducation Artistique et Culturelle (PRÉAC) sont régis par la circulaire N° 2007-090 du 12 avril 2007.

Depuis 2023, le ministère de la Culture, le ministère de l'Éducation nationale de la Jeunesse et des Sports ainsi que le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ont confié à l'INSEAC la mission de coordination nationale des pôles de ressources pour l'éducation artistique et culturelle (PRÉAC)⁹, renforçant ainsi son influence dans ce milieu.

Depuis son implantation, l'INSEAC a commencé par définir le territoire de Guingamp comme un Living-Lab, un laboratoire à ciel ouvert permettant d'étudier les dispositifs d'EAC à travers des études quantitatives et qualitatives en partenariat avec les différents acteurs du territoire. Les chercheurs de l'INSEAC sont ainsi à la fois les étudiants et les étudiés de ces recherches, s'inscrivant alors pleinement dans le paysage costarmoricain grâce à l'adoption d'une méthodologie participative.

Le fait d'avoir l'INSEAC sur son territoire constitue donc un avantage majeur et unique pour Guingamp Paimpol Agglomération, par ailleurs co-signataire de la convention de création de l'INSEAC le 19 février 2020 : elle peut en effet y trouver un partenaire non négligeable en matière d'éducation artistique et culturelle notamment pour étudier les dispositifs locaux et former les différents acteurs.

« Le développement de l'éducation artistique et culturelle doit faire l'objet de travaux de recherche et d'évaluation permettant de cerner l'impact des actions, d'en améliorer la qualité et d'encourager les démarches innovantes³»

C'est dans cette optique que, en accord avec l'INSEAC, GPA nous a demandé, en tant qu'étudiants du Master 2 de l'INSEAC Culture et Communication : EAC, idée, dynamiques et pratiques, de travailler sur un état des lieux territorial afin d'identifier les points forts de l'Agglomération et ses faiblesses, donc d'évaluer les politiques de GPA en faveur de la généralisation de l'EAC ; GPA nous demande également de produire des préconisations en établissant une stratégie pour parvenir à atteindre leurs propres objectifs à moyen et long terme (5/10 ans)..



Conformément à notre méthodologie et afin de fixer un cap à notre travail, nous avons reformulé la demande sous la forme de la question suivante :

Comment l'EAC peut-elle donner du sens et de la cohérence au projet de territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération ?

... autrement dit, **comment écrire une nouvelle histoire territoriale de l'Agglomération grâce à l'EAC ?**

Nous avons choisi de répondre à cette question générale selon 3 axes :

I-... en inscrivant l'EAC au cœur d'une démarche croisée avec l'Education au Développement Durable pour instaurer une nouvelle dynamique de projet culturel, solidaire et durable.

II-... en co-construisant le projet culturel de GPA sur la base d'un contrat social et citoyen.

III-... en instituant l'EAC comme matrice du schéma directeur de la politique culturelle de Guingamp-Paimpol Agglomération.

C'est à l'intérieur de ces 3 axes que nous présenterons, à chaque fois, notre état des lieux puis nos pistes de valorisation pour enfin terminer par nos préconisations. ♦

LA MÉTHODOLOGIE

DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE ET DESIGN THINKING

28

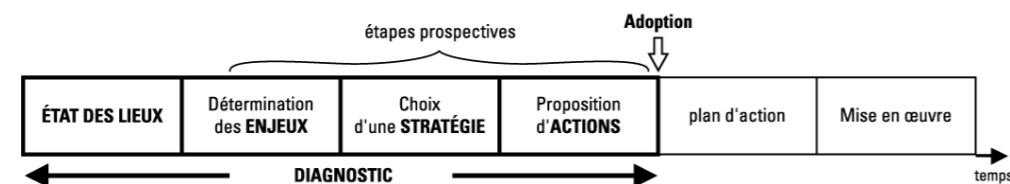
(10) LARDON, Sylvie et PIVETEAU, Vincent. Méthodologie de diagnostic pour le projet de territoire : une approche par les modèles spatiaux. Géocarrefour. [en ligne]. 1 avril 2005. Vol. 80, n° 2, pp. 75-90. DOI 10.4000/geocarrefour.980.

Un esprit de méthode est le trait fédérateur de toute recherche qui se veut scientifique. Aux yeux de Marcel Mauss, les pratiques culturelles constituent « un fait social total[1] ». C'est en effet un fait qui a besoin d'être mesuré, expliqué mais également compris. Dès lors, pour conquérir ce fait multidimensionnel, nous avons opté dans le cadre de notre travail pour une méthode mixte à la fois qualitative et quantitative afin de recueillir les informations pertinentes, les classer, les traiter et les analyser pour obtenir des résultats fiables.

Pour commencer, notre projet se base sur le travail de Lardon et Piveteau *Le diagnostic des territoires*¹⁰. Dans cet article, les auteurs proposent un plan par étapes pour analyser les politiques publiques d'un territoire. L'approche territoriale nous semble cohérente pour le cas de Guingamp-Paimpol agglomération.

Lardon et Piveteau divisent le diagnostic en 4 étapes : l'état des lieux, la détermination des enjeux, le choix de la stratégie et la proposition d'actions. Après le diagnostic, les auteurs développent le plan d'action et la mise en œuvre.

Les différentes phases du diagnostic de territoire



LARDON, Sylvie et PIVETEAU, Vincent. Les différentes phases du diagnostic de territoire. [en ligne]. 2005. Disponible à l'adresse : <https://journals.openedition.org/geocarrefour/980#tocto1n2>

En second lieu, nous avons utilisé la méthodologie du Design Thinking. L'Académie de Grenoble¹¹ définit cette méthode comme : « Une approche de l'innovation centrée sur l'utilisateur et les usages. Il désigne l'ensemble des méthodes et des outils qui aident, face à un problème ou un projet d'innovation, à appliquer la démarche d'un designer, c'est-à-dire à penser un projet (produit ou service) dans son ensemble ». D'après l'université de Stanford¹², le Design Thinking propose un plan d'action qui se développe en 5 phases : l'empathie, la définition des problématiques, l'idéation, le prototypage et les tests.

Nous avons choisi le Design Thinking car la labellisation 100% EAC dépend de la capacité de GPA de répondre aux besoins artistiques et culturels des habitants du territoire. L'agglomération doit être capable de toucher tous les secteurs de la population et le plus de personnes possibles. Ainsi, le Design Thinking permet d'identifier et de comprendre la demande artistique et culturelle sur le territoire pour proposer des actions qui répondent aux besoins remarqués.

Notre projet d'expérimentation intègre donc le plan d'action de Lardon, Piveteau et Laurent Lelli (2005) et les 5 phases du design thinking. La première étape est un diagnostic qui commence avec la formulation d'hypothèses à partir des données fournies par la structure.

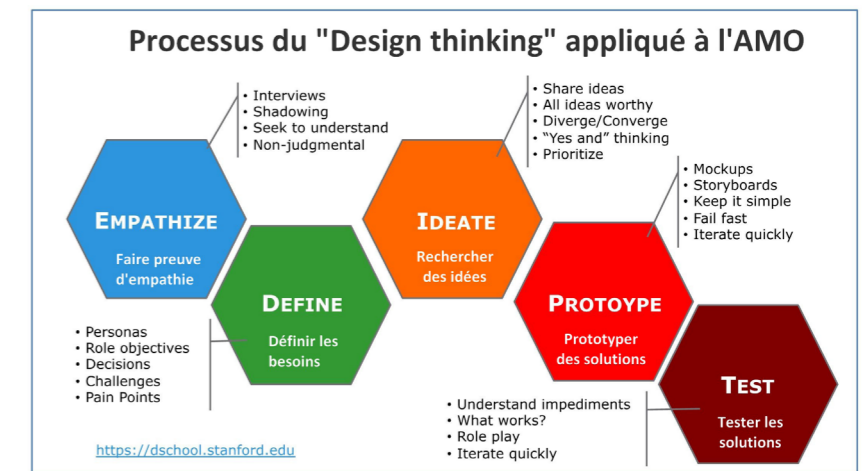
Ensuite, deux processus se déroulent en même temps pour vérifier ou infirmer ces hypothèses. Le premier est la preuve d'empathie, c'est à dire que pour comprendre les situations de l'offre et de la demande des services artistiques et culturels des habitants de l'agglomération, il faut mener des entretiens et des questionnaires pour pouvoir faire une analyse. La méthodologie de ses outils sera abordée plus tard. Le second est l'état des lieux basé sur la grille 100% EAC et l'analyse des résultats.

Dans l'étape suivante, les enjeux sont déterminés grâce à l'ensemble des résultats qui confirment ou non le diagnostic. Ensuite, l'étape de la détermination permet l'énonciation de la problématique qui va être abordée (comment l'EAC peut-elle donner du sens et de la cohérence au projet de territoire de GPA ?). L'étape de l'idéation est le moment pour considérer les différentes préconisations potentielles. Après l'évaluation de ses idées, il y a le processus de planification de la

(11) Qu'est-ce que le design thinking ? | Sciences industrielles de l'Ingénieur - Académie de Grenoble. [en ligne]. Disponible à l'adresse : [https://sii.web.ac-grenoble.fr/article/quest-ce-que-le-design-thinking#:~:text=Le%20design%20thinking%20est%20une,ou%20service\)%20dans%20son%20ensemble.](https://sii.web.ac-grenoble.fr/article/quest-ce-que-le-design-thinking#:~:text=Le%20design%20thinking%20est%20une,ou%20service)%20dans%20son%20ensemble.)

(12) PLATTNER, Hasso. An Introduction to Design Thinking PROCESS GUIDE. Stanford University. [en ligne]. Institute

29



Processus du « Design thinking » appliqué à l'AMO. [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.theagileelephant.com/what-is-design-thinking/>



première version de l'ensemble des actions qui cherchent à faire face à la problématique identifiée. L'étape d'évaluation permet d'avoir un retour de l'agglomération Guingamp-Paimpol et de l'INSEAC. Finalement, l'élaboration du plan d'action et la mise en œuvre sont deux moments qui concernent l'agglomération avec laquelle nous travaillons.

Méthodologie de l'équipe PEPS

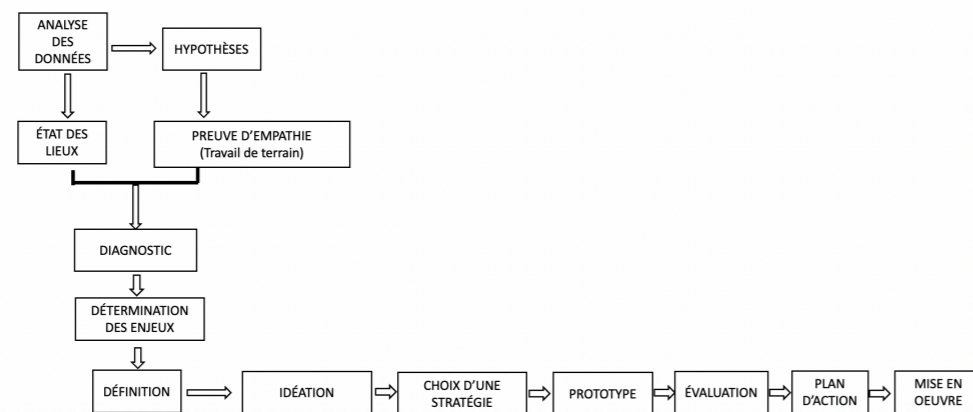


Schéma créé par l'équipe PEPS, 2023

Les hypothèses

À partir de l'analyse des données fournis par l'agglomération nous avons pu dégager les hypothèses suivantes :

1. Il y a une demande de la part des habitants pour une plus grande offre cinématographique liée à un manque d'équipement sur le territoire.
2. Les structures culturelles et les actions d'EAC ne sont pas accessibles à tous et toutes en raison d'une concentration dans les pôles urbains.
3. Les inégalités socio-économiques entre le nord et le sud de l'agglomération se retrouvent dans les pratiques culturelles des habitants.
4. Les habitants de l'agglomération ne connaissent pas l'offre artistique et culturelle proposée par l'agglomération.

Travail du terrain

Approche qualitative

Dans cette partie du travail, nous avons privilégié deux méthodes d'investigation pour mieux appréhender notre enquête de terrain : l'entretien semi structuré et l'observation.

L'entretien semi structuré

En tant que technique d'investigation efficace, l'entretien semi-structuré nous a permis dans cette étude d'approfondir notre domaine de recherche. Ainsi, la qualité et la quantité des informations qu'il nous a fournies justifient son emploi. L'instrument utilisé a été le guide d'entretien. En effet, le guide d'entretien était plus productif dans la mesure où il suscite des discussions à grande échelle entre les personnes interviewées et nous. Ces échanges ont concerné des personnes ressources, acteurs responsables du secteur (administrateurs, artistes, chercheurs). Sept (7) thèmes ont été dégagés :

- Fonctionnement interne GPA
- Projets en lien avec l'EAC
- Démarches citoyennes
- Les liens entre EDD et EAC
- La question du chemin de fer
- le label 100% EAC des établissements
- Les principales missions de la culture.

L'observation flottante

Nous avons également eu recours à la technique d'observation et spécifiquement l'observation flottante de Colette Pétonnet¹³ pour qui cela « consiste à rester en toute circonstance vacant et disponible, à ne pas mobiliser l'attention sur un objet précis, mais à la laisser « flotter » sans filtre, sans a priori, jusqu'à ce que des points de repères, des convergences, apparaissent et que l'on parvienne alors à découvrir des règles sous-jacentes ». Cette observation nous a permis de ne pas nous focaliser uniquement sur les entretiens effectués avec nos informateurs mais d'observer l'usage que ces personnes font de leur espace socioculturel, la manière dont ces personnes se

(13) PÉTONNET, Collette. L'observation flottante. L'exemple d'un cimetière parisien. In : L'Homme. Etudes d'anthropologie urbaine, 1982. pp. 37-47.



THOMAS, Élodie. Jeu de boule bretonne à Belle-Isle-en-Terre, 26 octobre 2023

(14) MALINOWSKI, Bronislaw. Les argonautes du Pacifique occidental. . Paris, France : Éditions Gallimard, 1963.



THOMAS, Élodie. Veillée à Cavan, 17 novembre 2023



ARIAS, Elsa. Rencontre avec la Association culturelle du Bon Sauveur dans la Congrégation des Sœurs du Bon Sauveur à Bégard, 30 novembre 2023

déploient dans leur environnement et aussi d'avoir des informations importantes que nous ne pouvions avoir à partir des entretiens.

L'observation participante

L'autre technique d'observation à laquelle nous avons eu recours dans cette étude est l'observation participante. Elle nous a permis de prendre part aux différentes activités qui nous intéressaient dans le cadre de cette étude. Autrement dit, elle nous a donné le privilège de mieux côtoyer les populations ciblées, de faire une immersion totale dans notre terrain (GPA), afin de tenter d'en saisir toutes les subtilités, informations et agissements tout en prenant du recul pour éviter de perdre notre objectivité. Nous nous référons juste à Malinowski¹⁴ qui, à travers *Les argonautes du Pacifique occidental* présente le sujet de son étude, qui concerne le système économique présent au sein des populations des Iles du pacifique : la Kula. Son travail démontre que, pour comprendre une société, il faut vivre à son contact et la décrire en ses propres termes.

Ainsi, lors de nos diverses expériences de terrain, nous avons pratiqué la méthode de l'observation participante qui consiste à s'immerger dans l'agglomération pour suivre le mode de vie des habitants (acculturation temporaire) de manière que la présence du chercheur devienne naturelle à leurs yeux, qu'ils ne se demandent plus pour quelle raison il est présent parmi eux.

L'approche quantitative

La démarche quantitative a permis le recueil de données mesurables, comme son nom l'indique, des données quantitatives. L'outil d'enquête que nous avons utilisé dans cette partie du travail est le questionnaire. Nous l'avons administré aux unités d'enquête que sont les personnes rencontrées au marché de Guingamp, au Fest-Noz de Cavan, au marché hebdomadaire de Belle Isle en Terre et au port de Paimpol. S'agissant des personnes interrogées, nous nous focalisons sur le sexe, l'âge, la commune de résidence, la profession et les pratiques culturelles.

L'enquête proprement dite : traitement des données

L'enquête proprement dite a débuté au cours du mois d'octobre et a duré jusqu'au mois de décembre 2023. Cette durée se justifie par les multiples enquêtes complémentaires et rencontres que nous avons réalisées.

Ensuite, nous vous présentons le tableau des personnes interviewées avec un guide d'entretien personnalisé et le tableau qui montre la population de l'enquête quantitative (questionnaire).

Tableau 1 : Les personnes interviewées avec un guide d'entretien (individuel)

Prénom/Nom	Fonction	Date
Hermine Gromas	Cheffe de projet Petite ville de Demain, Mission revitalisation à GPA	16/11/23
Philippe Le Goff	Maire de Guingamp	17/11/23
Tugdual Le Lay	Directeur de Cabinet d'une collectivité territoriale et élu local	17/11/23
Awen Prigent	Artisan-potier et musicien	21/11/23
Delphine Courant	Coordinatrice du CTEAC dans l'Agglomération Saint Die-des-Vosges	23/11/23
Anne France le Balch	Professeur Histoire Géographie EMC	23/11/23
Julien Le Bour	Doctorant à l'INSEAC sur la question de la citoyenneté en EAC et professeur d'arts plastiques	23/11/23
Laurent Garreau	Ingénieur de recherche à l'INSEAC	28/11/23
Pablo Godebert	Employé de rayon, jeune vivant sur GPA	29/11/23
Guillaume Le Cam	Enseignant SVT - Coordinateur EDD des Côtes-d'Armor	30/11/23
Vincent Clec'h	Maire de Bégard- VP GPA (finances et évaluation)	30/11/23
Magali Morvan	Principale du collège François Clech de Bégard	30/11/23
Emmanuel Laot	Professeur d'Histoire et de Géographie, coordinateur EAC des Côtes-d'Armor	01/12/23
Céline Larrière	Directrice du théâtre du Champ au Roy	01/12/23
Carole Giblas-Odin	Enseignante et graphiste	05/12/23
Arnaud Vigneron	Responsable du service Action culturelle du Conseil départemental des Côtes d'Armor	05/12/23
David Guillerme	Délégué régional académique EAC- Chef de mission Académique DAAC EDD et EAC	07/12/23

Tableau 2 : Présentation de la population de l'enquête quantitative (questionnaire)

Commune de résidence	Fonction	Effectifs
Pleumeur-Bodou	Musicien	1
Bréhidy	Masseuse	1
Guingamp	Retraités	2
	Enseignant	1
	Footballeur	1
	Jardinier	1
	Commerçant	1
	Étudiants	2
Plouisy	Apiculteur	1
Ploumagoar	Infirmière	1
Trédrez-Locquémeau	Retraité	1
Plounévez-Moëdec	Agriculteur	1
Gurunhuel	Bouquiniste	1
La Chapelle Neuve	Apiculteur	1
Plougonver	Commerçant	1
Belle Isle en Terre	Enseignante	1
	Restaurateur	1
	Paysanne/Boulangère	1
Paimpol	Libraire	1
	Artisan	2
	Musicien	1
	Étudiants	2
	Réceptionniste	1
Plouha	Commerçant	1
Ploubazlanec	Pêcheur	1
Lézardrieux	Conseiller commercial	1
Total		30

Classification des données

Une classification des données nous a permis de pouvoir les présenter sous deux catégories : les données dites qualitatives et celles quantitatives. Les premières ont été recueillies à l'aide des outils qualitatifs comme le guide d'entretien et l'observation et les secondes par le questionnaire que nous avons considéré comme l'instrument par excellence de la méthode quantitative. Après les avoir classées, nous les avons analysées.

Analyse des informations

Les différentes données classées (données qualitatives et données quantitatives) ont permis de faire deux formes d'analyse appliquées aux résultats de l'enquête de terrain : il s'agit de l'analyse de contenu et l'interprétation statistique autrement appelée analyse statistique. Cette dernière est le mode d'analyse que nous avons réservé aux informations qui ont été recueillies avec l'enquête par questionnaire. Nous l'avons précisé dans notre deuxième tableau ci-dessus. En revanche l'analyse de contenu nous a servi de technique pour analyser les informations que nous avons reçues au niveau des entretiens individuels avec les personnes-ressources qui ont été interviewées (tableau 1). Cette analyse a fait apparaître des données complémentaires dans la mesure où elle nous a permis de connaître l'agglomération dans sa globalité et le sens qu'elle donne à la labellisation 100% EAC. ♦



Informations concernant les entretiens enregistrés

Nous avons fait le choix d'annexes au format numérique pour stocker les enregistrements complets des entretiens semi-directifs. L'accès au drive de stockage est possible à condition que nous-mêmes et les personnes concernées donnent leur accord afin de respecter la confidentialité des échanges qui ont été réalisés dans un cadre et un but scientifiques. Pour toute demande, merci de nous contacter à l'adresse suivante : PEPSGPA2023@gmail.com.



I



INSCRIRE L'EAC AU COEUR
D'UNE **DÉMARCHE CROI-
SÉE AVEC L'EDUCATION
AU DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

INSTAURER UNE NOUVELLE DYNAMIQUE

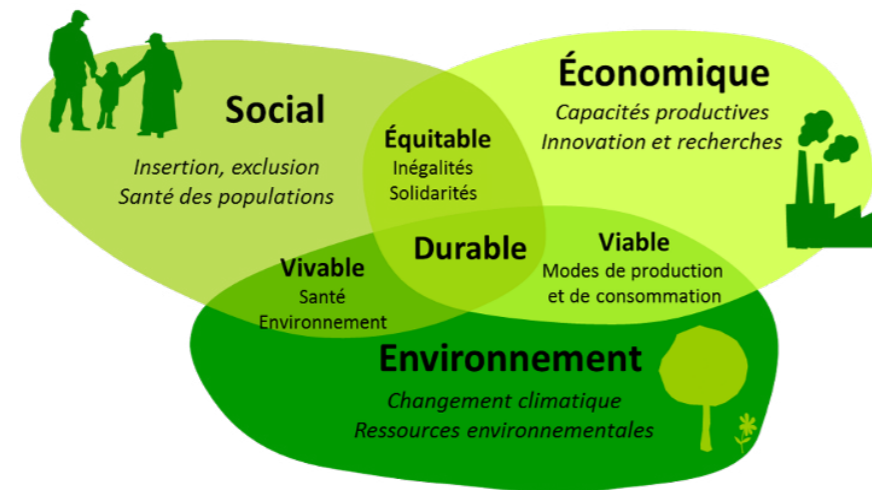
PROJET CULTUREL, SOLIDAIRE ET DURABLE

38

(15) COMMISSION DES NATIONS UNIES SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT. Rapport Brundtland. Our Common Future [en ligne]. Commission des Nations Unies, 1987. [Consulté le 16 décembre 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.are.admin.ch/are/fr/home/media-et-publications/publications/developpement-durable/brundtland-report.html>

Leur approche systémique et transversale, leur objectif commun de transformation de notre rapport au monde dans un souci de transmission intergénérationnelle sont autant de points communs entre EAC et EDD (Education au Développement Durable). Le modèle du développement durable, né officiellement il y a une trentaine d'années (Rapport Brundtland¹⁵ en 1987) peut donc servir de source d'inspiration à une collectivité telle que GPA qui souhaite généraliser le 100% EAC. Ce modèle systémique s'appuie sur les 3 piliers économique, social et environnemental afin d'instituer un développement "durable", plus équitable, plus vivable et plus viable.

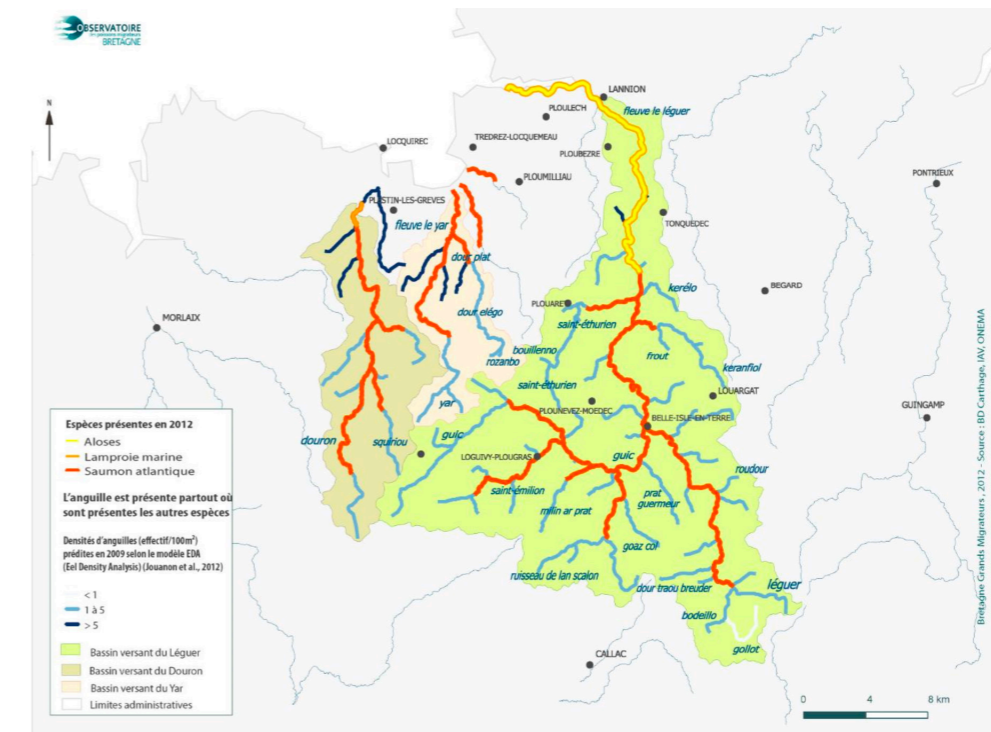
THOMAS, Élodie. Photo prise à Belle-Isle-en-Terre, 26 octobre 2023



Les trois piliers du développement durable. [en ligne]. 6 septembre 2022. Disponible à l'adresse : <http://www.natureculture.org/post/les-trois-piliers-du-developpement-durable2023>

La richesse patrimoniale et environnementale du territoire de GPA, une histoire fluviale

Le territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération est riche en eau, douce et salée. Si le littoral maritime est connu au nord du territoire (Paimpol en est l'incarnation), l'intérieur se caractérise également par l'importance de l'eau fluviale. De fait, 4 cours de classe 1 prennent leur source sur GPA : le Trieux, le Jaudy, le Léguer (seule rivière labellisée sauvage de Bretagne) et le Blavet. Seul le Trieux reste entièrement dans l'Agglomération, de sa source à son embouchure, ce qui est original, selon Philippe Le Goff¹⁷, maire de Guingamp, et qui fait de ce territoire un "laboratoire à ciel ouvert miniature".



Fréquentation du Léguer et de ses affluents par les espèces migratrices amphihalines. [en ligne]. janvier 2018. Disponible à l'adresse : <https://images.app.goo.gl/eGEnh4nfGeXKKtpa8>

(16) ANJELA-ADM. Qui n'aime pas. Anjela Duval. [en ligne]. 2 mars 2018. Disponible à l'adresse : <https://www.anjela.org/oberenn/qui-naime-pas-2/>

(17) Entretien avec M. Philippe Le Goff, maire de Guingamp, Guingamp, 17 novembre 2023

39

« Qui n'aime pas l'eau, n'a pas le cœur vrai¹⁶ »



De La source du Trieux; île de Bréhat : 25 lieux pour découvrir la magie du trieux | L& # 039 ; Écho de I& # 039 ; Argoat. actu.fr. [en ligne]. 22 avril 2021. Disponible à l'adresse : https://actu.fr/bretagne/guingamp_22070/de-la-source-a-l-ile-de-brehat-25-lieux-pour-decouvrir-la-magie-du-trieux_41251901.html



(18) RÉDACTION GUINGAMP. Ploumagoar : ils veulent sauver l'ancien viaduc ferroviaire de Kerlosquer. L'ÉCHO. De l'Armor et l'Argoat. [en ligne]. 31 décembre 2021. [Consulté le 16 décembre 2023]. Disponible à l'adresse : https://actu.fr/bretagne/guingamp_22070/ploumagoar-ils-veulent-sauver-lancien-viaduc-ferroviaire-de-kerlosquer_47570968.html

40



ARIAS, Elsa. Le Trieux, photo prise à Guingamp, 20 novembre 2022



ARIAS, Elsa. Le Trieux, photo prise à Pontrieux, 8 octobre 2023

Les bassins versants du Trieux et du Leff, sans les ruisseaux affluents de l'estuaire, totalisent une surface drainée de 783km² dont 344km² pour le Leff situé en rive droite du Trieux.

Prenons l'exemple du Trieux : il imprime sa marque façonnant les paysages de GPA de l'Argoat à l'Armor, de la source du Trieux à son embouchure en établissant un véritable lien entre les habitants. Toujours selon Philippe Le Goff, le Trieux est ainsi "la colonne verte et bleue" du territoire de GPA.

Nous pouvons voir tout au long du Trieux l'importance du patrimoine agricole et de la pêche, du patrimoine industriel et celui de la vie quotidienne ainsi que l'axe de communication qu'il représente, auquel s'est greffé en parallèle le réseau ferroviaire. On peut donc noter le potentiel touristique, comme en témoigne l'existence de nombreux sentiers de randonnée le long du fleuve.

Patrimoine matériel

Nous prendrons l'exemple du réseau ferroviaire comme un axe structurant du territoire, du sud vers le nord, en parallèle des cours d'eau, notamment du cours du Trieux.

Dans le sud du territoire de GPA, on retrouve ainsi les traces d'un ancien réseau ferroviaire datant d'entre-les-deux-guerres. Par exemple, sur cette photo, on aperçoit la gare de Kerhello sur la commune de Kerpert, tout proche de la source du Trieux (pour information, non loin de là, à Lanrivain, sur la CC Kreiz Breizh, une gare de ce type a été réhabilitée). De fait, entre 1924 et 1938, un petit train des "Côtes du Nord" reliait Guingamp à Saint Nicolas du Pélem, sur près de 40 km en passant par Lanrivain, Kerpert, Plésidy, Bourbriac, Saint-Adrien notamment. Deux ouvrages d'art sont encore visibles : le viaduc de Cadolan à Guingamp et celui de Kerlosquer à Ploumagoar. Cette ligne est encore présente dans la mémoire des plus anciens du territoire. Différentes associations¹⁸ essaient ainsi de perpétuer cette mémoire :

Récemment, un groupe de travail de six personnes composé de citoyens (Jean-Paul Rolland, Gilbert Georgelin et Jacques Le Moign) et d'élus de Ploumagoar (Nicolas Le Bolloch, Marie-Françoise Le Foll et Bruno Le Lay) a été constitué dans le cadre d'un projet global pensé pour les Journées du patrimoine 2022. " Nous voulons valoriser le viaduc ferroviaire de Kerlosquer, le mettre historiquement en valeur, afin d'éviter, à terme, sa destruction ", indique Marie-Françoise Le Foll, conseillère municipale du groupe majoritaire et membre de la commission culture et patrimoine.

L'idée générale du projet est de mener des recherches sur cette ligne ferroviaire, de phosphorer sur les travaux de l'architecte **Harel de la Noé**, « et sur les trois moulins situés dans la commune, le moulin à Fouler et ceux de Kerlosquer et de Kerauffret, complète Marie-Françoise Le Foll. Nous allons aussi contacter toutes les communes desservies par la ligne, pour tenter de retrouver

des documents d'archives ou des témoignages, des photos, etc. »¹⁸.

Emmanuel Laot, professeur agrégé d'histoire géographique et enseignant à l'INSEAC du Cnam, intervient auprès des étudiants dans la conduite de projets EAC et également dans le domaine de l'éducation au patrimoine, particulièrement du patrimoine de proximité. C'est dans son bureau à l'étage de l'ancienne prison de Guingamp que nous l'avons rencontré au début du mois de décembre. Interrogé sur la notion de patrimoine comme outil structurant d'un territoire, il répond par l'affirmative¹⁹ :

[...] le patrimoine, c'est quelque chose qui d'abord fait consensus [...], c'est un support absolument transversal. Cette notion a été modernisée et revisitée par celle d'éducation au patrimoine de proximité avec un rôle important de l'INSEAC, avec notamment cette année la participation des étudiants BAC+1, Agent d'accueil des publics de l'EAC, au projet de la Fondation de la Sauvegarde de l'Art français en partenariat avec Caisse d'Épargne et la Région Bretagne.

Mobilisés sur un projet de restauration d'une œuvre patrimoniale, les étudiants en ont défendu plusieurs devant un jury composé des différents partenaires, et parmi ces objets patrimoniaux, l'horloge ancienne de la gare de Bréliby-Plouëc a été retenue.

Là encore, l'édifice de la gare et le réseau ferroviaire se révèlent polarisants. Après avoir été inscrite monument historique par arrêté du 2 septembre 2018, il a été annoncé en juin 2019 que la gare ferait partie des 103 monuments qui bénéficieront du Loto du Patrimoine.

« Le Temps nous égare, Le Temps nous étireint,
Le Temps nous est gare, Le Temps nous est train ²⁰»

(19) Entretien avec M. Emmanuel Laot, Professeur Agrégé d'Histoire-Géographie et intervenant à l'INSEAC, Guingamp, 1 décembre 2023

(20) PREVERT, Jacques. Le Temps nous égare, le Temps... Ouest France. [en ligne]. [Consulté le 16 décembre 2023]. Disponible à l'adresse : <https://citations.ouest-france.fr/citation-jacques-prevert/temps-nous-egare-temps-nous-122261.html>

41



NEN, Emmanuel. Les étudiants de l'Inseac en Bac +1 « Agent d'accueil des publics de l'éducation artistique et culturelle » ont lancé leur travail de sauvegarde à la gare de Plouëc-du-Trieux, où l'horloge du quai a besoin d'une restauration. [en ligne]. 11 octobre 2023. Disponible à l'adresse : <https://www.letelegramme.fr/cotes-d-armor/guingamp-22200/des-etudiants-de-guingamp-mobilises-pour-la-sauvegarde-du-patrimoine-6446683.php>



(21) PR. Graffitis – expert en illusion sonore. [en ligne]. 1 octobre 2022. Disponible à l'adresse : <https://www.binaural.fr/productions-fr/patrimoine-fr/trains/graffitis/>

(22) REVERT, Manon. Sculpture. L'Arpenteur, attraction de l'été. Le Télégramme. [en ligne]. 12 juillet 2018. [Consulté le 16 décembre 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.letelegramme.fr/cotes-d-armor/guingamp-22200/span-classamorceculpture-spanlarpenteur-attraction-delete-3306248.php>

(23) INSEAC. LES RENCONTRES NATIONALES DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE. Le cnam. L'inseac. [en ligne]. 21 septembre 2023. [Consulté le 16 décembre 2023]. Disponible à l'adresse :



REVERT, Manon. Sculpture. L'Arpenteur, attraction de l'été. [en ligne]. 12 juillet 2018. Disponible à l'adresse : <https://www.letelegramme.fr/cotes-d-armor/guingamp-22200/span-classamorceculpture-spanlarpenteur-attraction-delete-3306248.php>

Elle est en cours de rénovation, et il est envisagé de faire de la Halle aux marchandises un lieu de diffusion, et que la partie habitable puisse accueillir des artistes en résidence. E. Laot¹⁹ poursuit :

La gare de Brévidy-Plouec est située au cœur du territoire d'une agglomération complexe qui part du centre Bretagne et remonte jusqu'à Paimpol. Depuis plusieurs années des projets EAC soutenus par la DRAEAC mobilisent différents établissements scolaires et des partenaires du territoire comme l'Agence du Verbe²¹, " expert en illusion sonore", autour de ce lieu en cours de rénovation. Il s'agit bien, en parallèle de projets plus classiques, de réinterpréter ce patrimoine et de faire en sorte que les élèves et les habitants se l'approprient par des créations, par un travail autour de l'image, autour du son, où de nombreux éléments sont mobilisés. Ces projets irréguliers, conclut-il, sont essentiels dans la démarche de labellisation.

Le rôle des acteurs politiques et des associations

Durant l'entretien que nous avons eu avec Philippe Le Goff¹⁷, celui-ci évoque le Trieux, nous l'avons dit, comme "la colonne verte et bleue" du territoire. Notons une sensibilité particulière de la ville de Guingamp au sujet de la problématique des fleuves et rivières, de l'eau en général. Ainsi, le projet de sculptures monumentales dans la ville témoigne de cette sensibilité : 4 œuvres ont déjà été faites, une 5ème est en cours de réalisation, destinée à la prairie de Traouzac'h, après un appel à projet lancé auquel 28 candidats ont répondu. Nous trouvons dans le Télégramme²² un article à ce sujet :

Tous les jours, les familles se pressent sur la place du Petit-Vally pour admirer L'Arpenteur, la sculpture monumentale installée il y a tout juste un mois. La statue de L'Arpenteur est une sculpture monumentale réalisée en collaboration par le plasticien Cyrille André et l'artiste numérique Alexis Boilley, installée sur la place du Petit-Vally le 12 juin puis inaugurée deux jours après. Cette statue interactive a pour but de dénoncer le dérèglement de la nature causé par l'homme. Un mois plus tard, elle attire toujours autant de monde, petits et grands, souvent en famille, de Guingamp et de plus loin encore. Chacun avec son interprétation et son avis. Par exemple, Guillaume et Marleine, un couple venu de Belgique, trouve cette statue « intrigante », « bizarre » et pense qu'elle a « à voir avec climat » parce que « la tête de l'homme dans le nuage arrose ses pieds ».

Les associations jouent un rôle essentiel dans cette approche transversale EDD/ EAC. Durant la première table ronde des Rencontres nationales de l'EAC²³ du mercredi 20 septembre 2023 à Guingamp, Solenne Le Du, coordinatrice du Réseau de l'Éducation à l'Environnement (REEB) dont le siège est à Guingamp, intervenait sur le thème de "Regards croisés sur le patrimoine et le patrimoine en Bretagne". Elle a mis en avant l'intérêt éducatif des approches combinées, notamment scientifiques et artistiques : par exemple, un outil, sous la forme d'une application smartphone pédagogique permet d'identifier la faune et la flore marines ; 130 espèces locales sont ainsi

référencées dans cet outil, appelé Bernic&CLIC²⁴.

A l'image de ce qui se fait au Centre de Découverte du son de Cavan, le REEB prône également l'approche sensorielle, auditive, visuelle et tactile pour être en empathie avec l'environnement dans un objectif de protection. C'est l'objectif également du dispositif "Ecole dehors", afin de former des éco-citoyens. Sur le territoire de GPA, prenons l'exemple de l'Association Eaux et Rivières de Bretagne²⁵ qui gère le centre régional d'initiation à la Rivière de Belle-Isle-en-Terre.

Patrimoine immatériel, cultures bretonne et galloise

En 2003, l'Unesco²⁶ a défini le Patrimoine culturel immatériel (PCI) comme « les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire » qui sont reconnus par une communauté humaine comme faisant partie de son patrimoine culturel. Il donne aux communautés leur identité de manière dynamique, car il évolue à travers le temps.

Selon un rapport du Sénat de 2021 sur le Patrimoine Culturel Immatériel, la reconnaissance et la sauvegarde du PCI sont des outils importants pour renforcer la cohésion sociale d'un territoire et le lien intergénérationnel. En effet, c'est un vecteur de transmission avec transfert entre les générations, de connaissances, de savoir-faire et de sens.

Mercredi 20 septembre, lors des Rencontres nationales de l'EAC à Guingamp, durant cette même table ronde "Regards croisés sur le patrimoine et le patrimoine en Bretagne", Julie Léonard, responsable du secteur Inventaire du patrimoine culturel immatériel et promotion de la diversité culturelle à l'association Bretagne Culture Diversité²⁷ (BCD), a présenté les liens très étroits entre traditions locales, mémoires et langues (bretonnes ou galloises). Julie Léonard²⁸ a soutenu une thèse de doctorat en sociologie sur la patrimonialisation du Fest-Noz en Bretagne, sous la direction de Tiphaine Barthélémy, professeure d'anthropologie. Elle mène également des recherches sur les pardons²⁹ en Bretagne, pardons qui ont, dans leur grande majorité, un lien avec l'eau (et la forêt), puisqu'ils ont lieu à proximité de la mer, d'une fontaine ou d'une rivière. Selon l'inventaire mené par Julie Léonard, il y a actuellement chaque année, 1200 Fest-Noz organisés en Bretagne et 1900 pardons.

Nous avons assisté à une veillée à Cavan vendredi 17 novembre 2023 pour observer un exemple de transmission de PCI. Cavan appartient au bassin de vie de Bégard.

La Veillée à Cavan du vendredi 17 novembre : une approche anthropologique

Les individus ressentent le besoin de participer à des activités culturelles afin de se construire. Il

(24) L'application - Bernic& ; Clic. Bernic&Clic. [en ligne]. 26 janvier 2022. Disponible à l'adresse : <https://bernic.bzh/application/>

(25) Bienvenue au Centre Rivière. Eau et Rivières de Bretagne. [en ligne]. 10 mars 2022. Disponible à l'adresse : <https://www.eau-et-rivieres.org/bienvenue-au-centre-riviere>

(26) Le patrimoine culturel immatériel : un patrimoine vivant au service de la diversité culturelle, de la cohésion sociale et de la paix - Sénat. Sénat. [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.senat.fr/rap/r20-601/r20-601.html>

(27) Bretagne Culture Diversité | BCD / Sevenadurioù breizh. [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.bcd.bzh/fr/bretagne-culture-diversite/>

(28) DE SAIZIEU TIPHAINÉ, Barthélémy. Des cours de fermes à l'UNESCO : la patrimonialisation du Fest-noz en Bretagne. <http://www.theses.fr/>. [en ligne]. 20 mai 2019. Disponible à l'adresse : <https://www.theses.fr/2019AMIE0032>

(29) Les pardons et troménies inscrits à l'Inventaire national du PCI | Bretagne Culture diversité. [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.bcd.bzh/fr/les-pardons-et-tromenies-inscrits-a-linventaire-national-du-pci/>



THOMAS, Élodie. Veillée à Cavan, 17 novembre 2023



ARIAS, Elsa. Veillée à Cavan, 17 novembre 2023

faut comprendre que les pratiques culturelles apprennent aux individus à ressentir les émotions et à mettre des mots sur l'effet que ça leur procure. Ainsi, prendre part aux événements culturels donne à l'être humain un sentiment de bien-être et renforce les liens du vivre ensemble au sein de la société. La soirée à Cavan du 17 novembre 2023 l'illustre. C'est une activité culturelle à laquelle les habitants accordent une importance primordiale dans la mesure où il est synonyme de diversité, rassemblant les habitants autour d'une émotion commune, quelle que soit leur appartenance religieuse, leur différence d'âge ou leur statut social ; c'est un lieu de rencontre et d'échange qui permet aux habitants de tisser des liens étroits avec des artistes mais aussi de raconter leurs histoires, de se rappeler le passé, de se divertir, d'imaginer l'avenir... mais le plus important est que c'est un lieu où la langue bretonne reste vivante et vivifiante. Nombreux sont les habitants lors de cette soirée qui se plaisent à bien la manier et magnifier pour mettre en relief sa valeur.

Dès notre arrivée, nous avons pu constater une salle comble, sans musique d'abord mais une ambiance régnait déjà sur les lieux. Des personnes qui semblent être en parfaite harmonie et en toute complicité se réunissent autour d'une table ; la foule est composée en grande majorité de personnes plus toute jeunes. Les bières se savourent à petites gorgées dans leurs gobelets recyclables. Des amis qui ne s'étaient peut-être pas vus depuis longtemps s'étreignent bruyamment. L'on discute bien. Les propos s'échangent ; les uns parlent la langue bretonne, les autres en français tandis que, au-dessus de la scène, une étrange horloge humaine rétroéclairée décompte méthodiquement le temps qui passe. Ainsi, quelques minutes plus tard, tout le monde prend place, les artistes commencent à monter sur scène à tour de rôle.

Notre participation à cette activité culturelle ô combien importante s'inscrit dans le cadre d'une observation flottante et participante. Nous avons pris part à cette activité pour mieux comprendre à la fois son importance et le sens que les habitants lui donnent. Dans ce cas de figure, il était essentiel d'interroger quelques habitants venus assister au concert mais aussi des artistes bretons qui offrent un beau spectacle au grand public. Tout d'abord, un questionnaire mettant en exergue les besoins culturels a été administré aux habitants pour savoir les activités culturelles qu'ils aiment pratiquer sur leur territoire de vie.

Les artistes également ont bien épaté le public avec de belles chansons en breton. Le fait d'utiliser la langue bretonne permet de donner du sens aux éléments culturels et sociaux qui l'entourent. Voilà ce qui a fasciné pas mal de personnes qui étaient présentes sur les lieux. La fête était belle ; c'était une sorte de « rendez-vous du donner et du recevoir ». Les gens semblaient être enthousiastes à la fin. Ils ont manifesté un immense plaisir d'avoir assisté à cette activité culturelle qu'ils jugent enrichissante et ont promis de revenir au prochain concert.



THOMAS, Élodie. Veillée à Cavan, 17 novembre 2023

(30) Entretien avec M. Prigent, potier et artiste, Belle-Isle-en-Terre, 21 novembre 2023

(31) Entretien avec Mme. Larrière, directrice du Théâtre Champ au Roi et directrice des affaires culturelles de la ville de Guingamp, Guingamp, 1er décembre 2023

46



BOSSARD, Cédric. Awen Prigent, invité d'honneur du marché de potiers de Sarzeau. [en ligne]. 14 juillet 2023. Disponible à l'adresse : <https://www.letelegramme.fr/morbihan/vannes-56000/awen-prigent-invite-dhonneur-du-marche-de-potiers-de-sarzeau-6393970.php>



ARIAS, Elsa. Les papeteries de Belle-Isle-Terre, 17 novembre 2023

Les savoir-faire artisanaux et industriels

Nous évoquerons 2 exemples sur le territoire de GPA relevant de cette catégorie et ayant donné lieu à des pratiques d'EAC en lien avec l'eau. Le premier exemple est artisanal : nous avons mené un entretien avec le potier Awen Prigent³⁰. Il se définit lui-même à la fois comme artisan et artiste : artiste musicien puisqu'il faisait partie du groupe FBL (Free Brain ha Laou), de genre "blues, country, reggae en breton" qui s'est produit lors la veillée à Cavan ; il tient également l'atelier et le magasin de poterie "Douar ha Tan" à Belle-Isle-en-Terre.

Nous pouvons donc le considérer comme un passeur de savoir-faire puisqu'il a organisé des ateliers de poterie pour les scolaires et organise encore des ateliers à destination de tous publics. Par le passé, il a également organisé à Bégard des ateliers dans l'institution de la Fondation Bon Sauveur, pôle de santé mentale. Les groupes d'activité étaient constitués d'une petite dizaine de personnes.

Le deuxième exemple est lié au nombre important de moulins sur le territoire de GPA, tout au long des divers cours d'eau, le Trieux et le Léguer particulièrement. 3 activités majeures ont laissé des traces dans la mémoire des habitants, comme nous l'a rappelé Céline Larrière³¹ : les usines Tanvez à Guingamp qui ont développé une activité métallurgique employant jusqu'à 1600 ouvriers dont l'histoire est très liée au club d'EAG ; les cartonneries Huet à Pontrioux et les papeteries Vallée à Belle-Isle-en-Terre.

Des acteurs d'EAC bien identifiés mais qui restent encore à valoriser

Des atouts touristiques qui s'appuient sur un réseau d'agents des collectivités territoriales

Guingamp-Paimpol Agglomération peut s'appuyer pour généraliser l'EAC sur au-moins quatre points forts bien identifiés. Le premier constitue peut-être la vitrine la plus touristique du territoire : il s'agit du **domaine de la Roche-Jagu**, domaine en régie du Département des Côtes d'Armor, qui surplombe le Trieux. Le domaine mène depuis plusieurs années, grâce à la fois à son patrimoine historique (son château) et à son patrimoine naturel (ses jardins), des actions liant EAC et EDD à destination des scolaires mais pas que. La dernière exposition en date, de mai à octobre 2023, consacrée à Maurice Denis, Les Chemins de la Nature, l'illustre bien. Le Domaine de la Roche-Jagu met en place également des résidences d'artistes (en décembre 2023, celle de la metteuse en scène Delphine Bailleul vient de se terminer) et des activités intergénérationnelles faisant du lien entre EPHAD et écoles par exemple. Par ce fait, le domaine de la Roche Jagu

témoigne de sa volonté de faire de l'EAC pour tous, tout au long de la vie. Cette entrée sociale qui est aussi une priorité du département doit être soutenue et valorisée.

Le deuxième point fort est les équipements de GPA comme la Sirène³² ou le centre de découverte des activités maritimes, Mil Marin³³ à Ploubazlanec. Nous nous sommes rendus à Mil Marin où nous avons rencontré l'équipe très dynamique de Johanne Déplace. Les actions mises en place sont également à destination des scolaires avec un musée récemment rénové, très interactif mais accueillant également un public plus large, de touristes, en saison estivale et de personnes plus âgées de la région, tout au long de l'année.

Au sein de l'équipe de 3 personnes, nous avons constaté une certaine difficulté de compréhension de l'EAC malgré la qualité certaine des projets déjà mis en place. L'équipe nous a fait part de sa volonté de penser ses actions pour les publics "tout au long de la vie" et non exclusivement pour les scolaires. L'EAC, cependant, apparaîtrait dans la charte comme très scolaire et excluant ainsi un public plus âgé. La rencontre avec l'artiste était également questionnée comme ingrédient indispensable d'un projet EAC avec la question des projets n'incluant pas d'artistes mais avec des médiateurs ou des artisans. Nous constatons donc un certain manque de clarté au niveau de la charte EAC pour les acteurs n'ayant pas été formés spécifiquement à l'EAC, réduisant ainsi le champ de l'EAC au lieu de l'élargir.

Cette volonté de la part de Mil Marin de faire de l'EAC pour tous les publics entre dans une démarche d'accessibilité à tous et toutes et se concrétise dans un dossier de labélisation "Tourisme et handicap". Des critères d'accessibilité et d'accueil ont été définis pour garantir le tourisme à tous et toutes dans la plus grande autonomie possible. Elle prend en compte, notamment, l'accès facilité aux bâtiments et aux prestations de l'établissement. Elle est également attentive à l'accueil personnalisé réservé aux touristes en termes d'attention et de bienveillance. Un établissement labellisé, répondant donc à ces critères, est soumis à un contrôle régulier par des évaluateurs formés et spécialisés.

La marque Tourisme & Handicap offre donc une triple garantie :

- Identifier rapidement les sites touristiques adaptés aux besoins grâce aux pictogrammes dédiés
- Un personnel sensibilisé et formé ;
- Des prestations respectant la réglementation sur l'accessibilité, contrôlées par des évaluateurs spécialisés.



Tourisme & Handicap. [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.tourisme-handicap.gouv.fr/fr/tourisme-handicap-tourisme-pour-tous>

(32) La Sirène, Centre culturel (Paimpol) - Guingamp-Paimpol Agglomération. Guingamp-Paimpol Agglomération. [en ligne]. 6 novembre 2023. Disponible à l'adresse : <https://www.guingamp-paimpol-agglo.bzh/culture/la-sirene-paimpol/>

(33) THIERRY. Accueil - Milmarin. Milmarin. [en ligne]. 13 décembre 2023. Disponible à l'adresse : <https://www.milmarin.bzh/>



BOSSARD, Cédric. Le domaine de la Roche Jagu.



MILMARIN. [en ligne]. Disponible à l'adresse :



CLAM, Marie-Hélène. À Paimpol, La Sirène promet des pépites cette saison. [en ligne]. 12 octobre 2023. Disponible à l'adresse : <https://www.letelegramme.fr/cotes-d-armor/paimpol-22500/a-paimpol-la-sirene-promet-des-pepites->

47



(34) Sites et maisons nature - Guingamp-Paimpol Agglomération. Guingamp-Paimpol Agglomération. [en ligne]. 6 novembre 2023. Disponible à l'adresse : <https://www.guingamp-paimpol-agglo.bzh/sports-et-loisirs/sites-et-maisons-nature/>

(35) STERNBERG, Faustine. Le Palacret. havre d'histoire et de nature. Le Télégramme. [en ligne]. 8 août 2017. [Consulté le 17 décembre 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.letelegramme.fr/cotes-d-armor/guingamp-22200/spanle-palacretspan-havre-dhistoire-et-de-nature-3065699.php>

48

« “ La roue en bois commence à tourner, doucement. Puis, sans prévenir, le calme de la rivière se transforme en un étourdissant bruit mécanique : ce sont les machines du moulin de teillage qui se mettent en marche. [...] C'est la magie des courroies qui transforment l'énergie hydraulique en énergie mécanique ” Explique Yves Chesnot, le président de l'association des Amis du Palacret³⁵»

Il s'agira alors pour l'agglomération Guingamp-Paimpol de mettre en avant cette labélisation qui témoigne d'une volonté des acteurs culturels de s'adresser à tous et toutes, rejoignant ainsi le premier article de la charte.

Le troisième type d'équipement sur lequel GPA peut s'appuyer est l'ensemble des Offices de tourisme du territoire. Constituant un des axes prioritaires du schéma de développement territorial depuis 2017, ils forment un réseau dense, bien documenté, aux missions bien délimitées. Nous pouvons prendre comme exemples les sentiers de randonnée établis en collaboration avec diverses associations. Ainsi, le circuit des 3 rivières proche de Callac ou le circuit des papeteries à Belle-Isle-en-Terre. 2 circuits ont retenu notre attention car ils ont une vision très intégrative, de la source jusqu'à l'embouchure, et transversale EAC/EDD : il s'agit des balades Patrimoine du Léguer en fête, et celles visitant le bassin-versant du Trieux, 5 balades pour découvrir le Trieux, en collaboration avec Eau & Rivières de Bretagne et avec l'appui de la Région Bretagne et du Département.

Enfin, le dernier type d'équipement, déjà évoqué par le CRIR, ce sont les 4 Maisons de la Nature que nous retrouvons sur GPA et qui apparaissent sur le site Internet³⁴ de cette dernière, à la rubrique “Environnement”. Elles organisent des activités liant EAC et EDD qui sont à encourager. La maison de l'Estuaire à Plourivo se trouve au coeur du massif protégé de Penhoat-Lancerf où il y a des activités pour découvrir la biodiversité et les espaces naturels protégés du littoral (la forêt de Penhoat-Lancerf à Plourivo, l'anse du Ouern à Ploubazlanec et les falaises du Goëlo sur la commune de Plouézec). Le Palacret à Saint-Laurent est un vieux

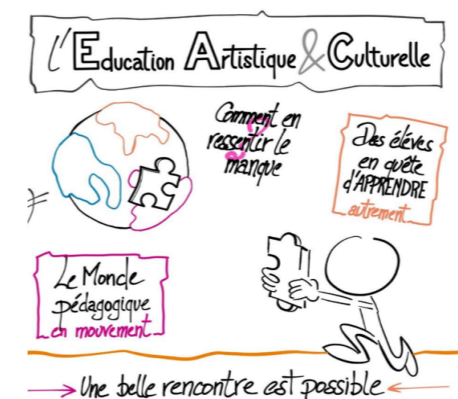
moulin qui appartient GPA qui mène des activités consacrées à la sensibilisation à l'environnement, au développement durable et aux cultures locales et internationales. Le Centre Régional d'Initiation à la Rivière à Belle-Isle-en-Terre appartient aussi à GPA et c'est l'Association Eau et Rivières de Bretagne qui gère le site. L'association organise des classes nature, des formations et des activités de découverte de la source de la mer.

Finalement, le Centre Forêt-Bocage – Ti ar C'hoadoù – se trouve dans la Chapelle-Neuve et il est dédié à l'éducation et sensibilisation à l'environnement, au patrimoine et à la culture bretonne. Ce centre possède le label Maison Nature départementale et il suit un cahier des charges spécifique.

Bilan : Il est nécessaire de généraliser les démarches de transversalité entre EDD et EAC, enclenchées récemment ou de remettre au goût du jour des projets qui avaient du succès et qui liaient déjà EDD et EAC. Par exemple, le vaste et très riche projet Au fil de l'eau mené par Le Pays de Guingamp, durant une dizaine d'années : des spectacles, des films documentaires, des expositions, des concerts, des conférences qui avaient lieu toute l'année, donc incluant les habitants et non pas seulement les touristes, sur une thématique différente, en partenariat avec les communes de Bourbriac, Pays de Belle-Isle-en-Terre, Pays de Bégard, Lanvollon-Plouha, Paimpol-Goëlo, le Leff communauté, LTC et la ville de Guingamp et également avec la MJC de Bégard, Le Petit Echo de la Mode, Les amis du Palacret, l'Office de Tourisme du Pays de Belle-Isle-en-Terre. Depuis 2018, un an après la naissance de GPA, ce projet n'a plus été reconduit.

Des labellisations qui mettent en avant l'importance des établissements scolaires

La priorité de la politique publique du 100% EAC est la jeunesse. GPA reprend cet objectif prioritaire à son compte avec son **Projet Educatif** en date du 27 novembre 2018 conformément à sa compétence optionnelle “Action sociale d'intérêt communautaire” sur le volet Petite Enfance, enfance et jeunesse. L'Education Nationale est ainsi définie dans ce **Projet Educatif** comme un des partenaires principaux, tout comme les établissements scolaires (de maternelle, d'élémentaire et du 2nd degré), les établissements Diwan compris (les 4 écoles élémentaires Diwan du territoire se trouvent à Plésidy, Bourbriac, Guingamp et Paimpol). Pour rappel, au total sur le territoire de GPA, on dénombre 9 lycées, 12 collèges dont 1 Diwan à Plésidy.



L'Éducation Artistique et Culturelle. Document de D. Guillerme, reproduit avec son aimable autorisation, 2023

La Bretagne se distingue des autres académies : c'est la seule académie qui allie l'Éducation au Développement Durable à l'EAC. Le pilotage académique se fait sous la conduite de David Guillerme, Délégué Régional Académique à l'EAC et double chef de mission acadé-



AU FIL DE L'EAU. Au fil de l'Eau. Au Fil de l'Eau. [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://aufildeleau.eu/>



AU FIL DE L'EAU. Au fil de l'Eau. Au Fil de l'Eau. [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://aufildeleau.eu/>

49

(36) Entretien avec M. David Guillaume, Délégué Régional Académique et double chef de mission académique EAC, Rennes, 7 décembre 2023.

mique EAC et EDD. C'est l'un des conseillers du Recteur de l'Académie de Rennes, chargé de fixer la stratégie des politiques publiques d'EAC sur le territoire et de leur mise en œuvre.

Le 7 décembre, nous avons rencontré David Guillaume et mené un entretien³⁶ avec lui pour savoir quels bénéfices les élèves pouvaient retirer du fait de lier EDD et EAC dans les projets mis en place. Tout d'abord, il a rappelé l'originalité de l'Académie bretonne dans cette alliance EDD/EAC, qui s'explique selon lui, essentiellement par la volonté politique du Recteur Ethis d'avoir une vision intégrative des politiques publiques d'Éducation.

Ensuite, cette approche transversale bénéficie pleinement aux élèves dans un monde de plus en plus complexe : elle permet de donner du sens aux enseignements des élèves et aux enseignants ; plutôt qu'un empilement des savoirs, il faut provoquer un décloisonnement des matières afin de travailler en transversalité. EDD et EAC ont en commun cette approche du complexe par la sensibilité à la nature, à l'art, l'ouverture à l'altérité et au dehors, aux émotions également. A cette démarche commune entre EDD et EAC, il faut rajouter un objectif majeur : fournir une boussole aux élèves pour fonder leurs engagements citoyens pour un monde soutenable et respectueux de la personne humaine et de son environnement.

Enfin, David Guillaume a fait un parallèle entre la labellisation d'un établissement scolaire et la volonté de labellisation 100% EAC de GPA. En effet, les établissements scolaires peuvent recevoir un label de développement durable (E3D), de 100% EAC et d'égalité fille garçon. Certains établissements ont même les 3 labels, par exemple le collège François Clec'h de Bégard qui les arbore fièrement dans le hall d'entrée de son administration.



RIOUAL, Kristell. Triple labellisation du Collège François Clec'h de Bégard, 30 novembre 2023

David Guillaume a rappelé que le label 100% EAC était l'axe structurant de la démarche avant d'être un objectif. Cela doit être un outil, un référentiel (qui est d'ailleurs conçu sur la même grille que celle utilisée par l'EDD) proposant «une démarche avec des indicateurs visant à intéresser toute la communauté d'un territoire et à pérenniser une politique par un pilotage ainsi qu'à proposer une organisation pour s'assurer des objectifs».

Un label EAC d'école/établissement

Une démarche pour structurer et pérenniser le projet EAC

	Niveau 1 <i>Engagement</i>	Niveau 2 <i>Approfondissement</i>	Niveau 3 <i>Déploiement</i>	
I. Appropriation commune de la démarche EAC par la communauté scolaire				
<p>La démarche</p> <p><i>Fait référence aux objectifs des articles de la charte EAC</i></p> <p><i>Se fonde sur les enseignements pluridisciplinaires notamment avec les enseignements artistiques</i></p> <p><i>S'appuie sur une pédagogie de projet qui permet la formation de l'élève dans toute sa singularité</i></p> <p><i>Prend en compte au moins deux piliers de l'EAC</i></p> <p><i>Prend en compte les trois piliers de l'EAC (Pratique, Connaître, Rencontrer des œuvres, des artistes, des lieux)</i></p> <p><i>Offre à un nombre significatif d'élèves des projets EAC de qualité dans l'école/établissement</i></p> <p><i>Offre à 100% des élèves des projets EAC de qualité dans l'école/établissement</i></p> <p><i>Est construite en cohérence avec les démarches engagées précédemment et postérieurement (notion de parcours de l'élève école, collège, lycée, enseignement sup)</i></p> <p><i>S'articule avec au moins un parcours éducatif (parcours citoyen, parcours éducatif de santé, parcours avenir)</i></p> <p><i>S'articule avec au moins un parcours éducatif (parcours citoyen, parcours éducatif de santé, parcours avenir) et une démarche d'éducation au développement durable</i></p> <p><i>Permet le rayonnement des projets EAC en dehors de l'école/établissement en lien avec les partenaires, en particulier ceux du territoire</i></p> <p><i>Fait l'objet d'une évaluation en amont (diagnostic) et aval (bilan)</i></p>	✓	✓	✓	<p>Gradation de l'engagement</p> <p>Gagner en efficacité opérationnelle et éducative.</p> <p>Permettre une auto-évaluation</p>
	✓	✓	✓	
	✓	✓	✓	
	✓	✓	✓	
	✓	✓	✓	
	✓	✓	✓	
	✓	✓	✓	
	✓	✓	✓	
	✓	✓	✓	
	✓	✓	✓	

61 / 109

Document de David Guillaume avec son aimable autorisation, 25 octobre 2023



Un label EAC d'école/établissement

Une progressivité dans l'engagement de la démarche avec trois niveaux de labellisation traduisant trois niveaux d'engagement :

- **Niveau 1 : Engagement** = S'engager dans une démarche EAC d'établissement. Facilement accessible, ce premier niveau de labellisation permet d'identifier les écoles/établissements s'engageant dans la démarche et de les accompagner vers des niveaux plus élevés de labellisation.
- **Niveau 2 : Approfondissement** = le pilotage est structuré et le partenariat établi. Ce niveau de labellisation reconnaît la mise en œuvre d'une stratégie exigeante dans l'établissement.
- **Niveau 3 : Expertise ou déploiement** = Ce niveau est atteint lorsque les projets menés sont transférables vers d'autres équipes et lorsque les équipes identifient et évaluent les compétences que les élèves développent dans ces projets. Ce sont des établissements qui savent communiquer sur ce qu'ils font et rayonnent sur leur territoire scolaire.

Document de David Guillaume avec son aimable autorisation, 25 octobre 2023

Selon cette carte, sur le territoire de GPA, on dénombrait en 2022, au total 17 établissements scolaires labellisés E3D :

E3D niveau 1 : 8 écoles, 1 collège, 3 lycées

E3D niveau 2 : 3 écoles, 1 collège (Bégard)

E3D niveau 3 : 1 collège (Camus à Grâces)

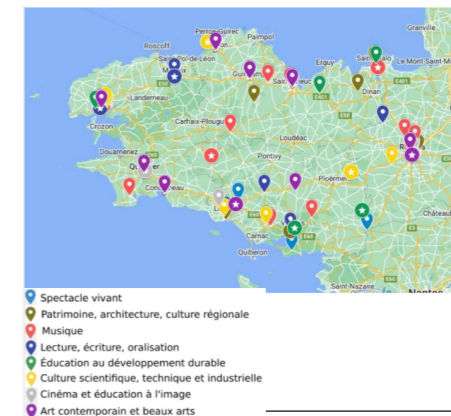
On dénombrait 5 établissements scolaires labellisés EAC :

EAC niveau 1 : 1 collège-lycée (ND à Guingamp)

EAC niveau 2 : 2 collèges (Bégard, Pontrieux)

EAC niveau 3 : 1 collège (Camus à Grâces), 1 lycée (Pavie à Guingamp)

Sur tout le territoire, les professeurs relais et les coordinateurs EAC ed EDD sont chargés de mettre en œuvre la généralisation à la fois de l'EAC et de l'EDD. **À Guingamp, le professeur relais pour les Côtes d'Armor est Emmanuel Laot.**



Document de David Guillaume avec son aimable autorisation, 25 octobre 2023

Il met en avant lui aussi la proximité EAC/EDD et parle « d'évidence institutionnelle »¹⁹. Il a longtemps été à la fois coordonnateur EAC et EDD et explique que les deux vont de pair, a fortiori lorsque l'on réfléchit en termes de parcours de l'élève. « Si l'on multiplie les labellisations (label laïcité, label fille-garçon, label EDD, label EAC, ...), on voit bien que pour autant tout concourt à la même chose ». La transversalité à laquelle sont habitués les enseignants participe aussi de cette concordance.

Le 31 janvier prochain aura ainsi lieu le « Speed Meeting de l'EAC et de l'EDD », rencontre initiée par Emmanuel Laot dès 2017 dans une démarche alors plutôt explicative, avec les partenaires culturels d'un côté, et le monde éducatif ensuite (chefs d'établissements, inspecteurs des 1er et 2e degrés). Après la crise sanitaire, l'évènement a pu reprendre l'an dernier au Lycée Freyssinet de Saint Briec en regroupant 220 acteurs de l'EAC sur le territoire. « On s'est dit qu'il fallait aller plus loin, faire un évènement commun EAC et EDD. Le 31 janvier donc, on recommence », explique E. Laot. « C'est à la fois une journée de rencontre et une journée complète de formation. L'idée est simple : au cœur de l'année, alors que nous sommes en plein dans les projets, vont arriver les appels à projets et les temps de montage des projets de l'année suivante. Il faut donc profiter de ce moment d'inter-connaissances et d'inter-échanges pour faire émerger des constructions nouvelles. »

Guillaume le Cam, professeur de SVT et coordonnateur d'éducation au développement durable pour le département des Côtes d'Armor, accompagne les équipes du second degré dans leurs

Un label EAC d'école/établissement

Campagne 2021: 75 labellisations

Campagne 2022: 114 labellisations
28 écoles et 86 établissements
(+52%).

Ont ainsi été labellisés en trois ans :

- 96 écoles : 4,2% des écoles
- 160 collèges : 41,6% des collèges
- 69 lycées : 37,7% des lycées



• En jaune, les écoles et établissements labellisés niveau 1
• En orange, les écoles et établissements labellisés niveau 2
• En violet, les écoles et établissements labellisés niveau 3

Document de David Guillaume avec son aimable autorisation, 25 octobre 2023

(37) Entretien avec M. Guillaume Le Cam, professeur de SVT et coordonnateur d'éducation au développement durable pour le département des Côtes d'Armor, visioconférence, 30 novembre 2023.

54

démarches EDD. Il anime les réseaux, est chargé de la formation et du conseil auprès des enseignants et des établissements scolaires pour les aider à développer une démarche globale d'EDD. Il sera au rendez-vous le 31 janvier au Speed meeting et nous a accordé un entretien en visio le 30 novembre dernier. « L'idée, dit-il, c'est de passer d'une éducation à la durabilité faible (écogestes, etc.) à une durabilité forte dans laquelle les élèves puissent mettre du sens et qui modifie le fonctionnement des établissements. L'idée c'est de passer à la phase concrète de l'école comme lieu de transition écologique. »³⁷ Aujourd'hui environ 80 % des établissements sont labellisés EDD, et l'objectif annoncé par la DASEN pour cette fin d'année scolaire est d'atteindre 100% des collèges du département, ce qui hisserait les Côtes d'Armor en précurseur.

Il met lui aussi l'accent sur les liens évidents entre EDD et EAC : « nous sommes sur les mêmes référentiels, les outils d'évaluations sont communs. Si la labellisation EAC est spécifique à l'académie de Rennes sous l'impulsion du Recteur Emmanuel Ethis, elle est directement inspirée de la labellisation EDD. La grille est la même. Dans les deux cas, l'Ecole s'ouvre vers l'extérieur, noue des relations partenariales, permet aux élèves de travailler des compétences spécifiques. ».

Guillaume Le Cam évoque alors le projet de création d'une aire fluviale éducative, autour du bassin versant du Trieux. Projet exemplaire de corrélation EDD et EAC, accompagné par l'écrivain Erik Orsenna, de l'Académie Française, qui voue une affection toute particulière au fleuve qui traverse l'agglomération Guingamp Paimpol et que nous avons eu la chance de croiser lors de sa venue à l'INSEAC pour une réunion portant justement sur ce sujet.



PERRIGAULT, Nicolas. Réunion à l'INSEAC, 26 septembre 2023

(38) ORSENNA, Erik. Édito. Depuis l'enfance, j'aime les fleuves... Initiative pour l'avenir des grands fleuves. [en ligne]. [Consulté le 17 décembre 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.initiatives-fleuves.org/iagf/edito-erik-orsenna/>

55

« Le fleuve d'abord, c'est la vie. Car tous les vivants ont besoin d'eau pour vivre.

Tout fleuve, ensuite, est un chemin. Mais un chemin particulier, un chemin qui avance.

Le fleuve est aussi une force. Qui ne demande qu'à nous venir en aide pour faire tourner les moulins ou les turbines des barrages.

Le fleuve est un royaume dont les habitants ne sont pas seulement les poissons mais aussi des légendes.

Le fleuve enfin est un miroir. Non seulement, il reflète le ciel mais aussi les populations qu'il traverse. Dites-moi quelle relation vous entretenez avec votre fleuve et je vous dirai à quel type de sociétés vous appartenez. ³⁸»



(39) Aires éducatives, [sans date]. [en ligne]. Eduscol. [Consulté le 1 September 2023]. Disponible à l'adresse: <https://eduscol.education.fr/3851/les-aires-educatives>

(40) Entretien avec M. Anne Le Balch, Grâces, 23 novembre 2023

(41) Andromède 21, [sans date]. [en ligne]. Disponible à l'adresse: <https://www.laligue22.org/Andromede-21-Parcours-EEDD-au.html>

56



THOMAS, Élodie. Triple labellisation dans le Hall du Collège Albert Camus à Grâces, 23 novembre 2023

Le concept d'aire éducative

Sur le modèle des aires terrestres et marines éducatives, le ministère de l'Éducation nationale souhaite créer des aires éducatives fluviales³⁹. Les fleuves relient terre et mer, ce sont des espaces à préserver pour protéger à la fois leurs écosystèmes et les écosystèmes marins. Ils constituent donc un objet de sensibilisation particulièrement important auprès de la jeune génération.

Ces aires forment en quelque sorte une continuité éducative entre les fleuves, la terre et la mer. Elles s'enrichissent mutuellement les unes les autres. L'objectif pour 2023-2024 est d'identifier et de lancer au total 300 aires éducatives fluviales, mobilisant dix écoles et collèges par académie. D'après le projet de constitution de l'aire fluviale du Trieux³⁹ :

Le travail pédagogique mené autour d'une rivière bretonne présente un véritable intérêt pédagogique pour concrétiser le lien terre mer et connecter entre elles les aires terrestres éducatives et les aires marines éducatives. De nombreux partenaires possèdent les compétences pour développer une thématique fluviale dans le cadre d'une aire terrestre éducative comme les syndicats mixtes.

6 collèges se situent sur le parcours du Trieux dont certains sont déjà engagés dans les démarches E3D ou dans le déploiement d'une aire éducative. Il s'agira de faire en sorte que chacun de ces collèges dispose d'une aire terrestre ou marine éducative et d'organiser des échanges rencontrés entre les élèves de ces collèges. La succession de ces aires éducatives le long du Trieux permet de concrétiser le lien terre mer et connecté entre elles les ATE et AME.

En ce qui concerne le territoire de l'Agglomération, aujourd'hui quatre collèges sont partie prenante dans le projet : le Collège Jean Jaurès de St-Nicolas-du-Pélem, le Collège Charles Brochen de Pontrioux, le Collège Chombart de Lauwe de Paimpol et le Collège Albert Camus de Grâces-Guingamp. C'est dans ce dernier qu'a eu lieu le 5 octobre 2023 la double labellisation niveau 3 EAC et EDD en présence du Recteur Emmanuel Ethis, une première sur le territoire de l'Agglomération Guingamp Paimpol. Nous nous y sommes rendus, afin de rencontrer le Principal, Thomas Chauvel, et deux professeurs impliqués dans le projet : Anne France Le Balch, professeur d'Histoire-Géographie et référente EDD dans l'établissement, en charge de la 4e aire fluviale, et Gaëlle Le Berrigaud, professeur d'arts plastiques, et les élèves de 4e concernés par le projet. Le projet, nous explique Anne France⁴⁰ Le Balch, est piloté par la Ligue de l'Enseignement dans le cadre d'Andromède 21⁴¹.



Andromède 21, [sans date]. [en ligne]. Disponible à l'adresse: <https://www.laligue22.org/Andromede-21>

Il prévoit plusieurs sorties sur le terrain et des interventions en classe, avec notamment des animateurs nature de l'association « Les petits débrouillards ». Une grande partie de l'équipe pédagogique s'est mobilisée autour du projet pour le travailler en transversalité : les professeurs de SVT, d'EPS, de musique, d'Histoire-géographie et d'Arts plastiques se coordonnent pour proposer des séquences autour du thème de l'eau en accord avec les programmes scolaires. Ainsi, en choisissant d'inscrire la classe au concours « Il y a de la vie dans l'eau »⁴² et en axant les contenus et les pratiques autour de l'eau, Gaëlle Le Berrigaud, professeur d'arts plastiques, renforce la transversalité du projet et intensifie les allers et retours EDD-EAC.

Judith Houdmont, de la Ligue de l'enseignement, rappelle que pour chaque classe le budget annuel est de 4000 euros et qu'une partie de sa mission d'accompagnement est de trouver des fonds de subvention. Son prédécesseur avait sollicité GPA sans succès, mais il semble que dans la démarche vers le 100%EAC, l'agglomération pourrait dans les années à venir envisager d'apporter sa contribution au développement des aires éducatives.

CONCOURS « IL Y A DE LA VIE DANS L'EAU ! AUJOURD'HUI ET DEMAIN »

Pour célébrer la Journée mondiale de l'eau, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne organise un concours d'affiches et vidéos auprès des écoles, collèges et lycées de l'ensemble du bassin Loire-Bretagne. Il s'inscrit dans un objectif de sensibilisation des scolaires à l'eau et aux milieux aquatiques et invite les élèves à mener une réflexion sur ces enjeux. Depuis 2020, le concours s'ouvre au support vidéo.

© Agence de l'eau Loire-Bretagne

Illustrez l'eau de demain avec vos idées pour s'adapter au changement climatique

Le concours invite les élèves à mener une réflexion sur les enjeux de l'eau, et à réaliser une affiche ou une vidéo qui illustre les effets (sécheresse, inondations) du changement climatique sur l'eau et les milieux aquatiques (rivières, marais, tourbières, étangs, estuaires, ou le littoral) et les solutions possibles pour les préserver.

Développez le sens créatif de vos élèves

Le concours invite à illustrer de façon sensible et artistique le thème de l'eau et des milieux aquatiques dans le cadre de l'adaptation au changement climatique.

Les lauréats verront leur(s) projet(s) devenir l'affiche et/ou le film qui célébrera la Journée mondiale de l'eau.

Documents de travail fournis par la Ligue de l'Enseignement laligue 22, 2023

(42) Concours Il y a de la vie dans l'eau, 2023. [en ligne]. Disponible à l'adresse: <https://agence.eau-loire-bretagne.fr/home/evenements/concours-affiches-et-videos-il-y-a-de-la-vie-dans-leau/lancement-du-concours.html>

57



ANDROMEDE 21 - Séance de problématisation
Classe de 4^{ème} – Collège Albert Camus - GRACES

QUIZZ SUR L'EAU

A la surface du globe, quelle est la **proportion eau douce-eau salée** ?

50%-50% 20%-80% 65% - 35% 97% - 3%

Sur le pourcentage d'eau douce que vous avez trouvé, quel est le % d'**eau douce exploitable** par l'homme ?

0.001 % 1% 10% 100%

70% de l'eau douce n'est pas directement disponible car elle est piégée sous forme solide dans :

les glaçons du frigo du collège les glaciers les anneaux de Saturne

Quelle **superficie de la Terre est-elle recouverte par les océans** ?

20.8 % (donc 79.2% de terre) 50.8% (donc 49.2% de terre) 70.8% (donc 29.2% de terre)

Le **cycle naturel de l'eau** reprend les phases

suivantes : évaporation, condensation, précipitation...

Comment appelle-t-on également le cycle naturel de l'eau :

le **grand cycle de l'eau**

Que désignent les « **précipitations** » ?

les pluies



Le cycle, représenté à gauche, est appelé « **Petit cycle de l'eau** ». Regarde attentivement, quel est son autre nom : le **cycle technique de l'eau**

Il désigne le parcours que l'eau emprunte depuis le point de captage dans la rivière ou la nappe souterraine jusqu'à son rejet dans le milieu naturel.

Il comprend le circuit de l'eau potable et celui du traitement des eaux usées.

Définition très importante → Une **zone géographique** qui produit des eaux de ruissellement convergeant vers un point commun (décharge) s'appelle un **bassin versant**, thème central de notre projet ! Nous allons étudier celui du Trieux.





QUOI?

Une Aire éducative, c'est un **petit territoire** naturel géré de manière participative par les **élèves** d'une école.

Ce projet **éco-citoyen**, en lien direct avec les **acteurs du territoire**, s'inscrit pleinement dans la dynamique de l'enseignement scolaire.

Une Aire éducative peut être marine ou terrestre : on parle d'une AME (aire marine éducative) ou d'une ATE (aire terrestre éducative).

Quels milieux/sites choisir ? Ils peuvent être très variés et se trouver à la campagne, mer, montagne comme en ville : plage, dune, estran, zone intertidale, vasière, zone humide (mangrove, marais, tourbière,...), rivière, lac, étang, mare, terrain vague, forêt, prairie, friche, bois, clairière, parc urbain, bocage, ...

Une Aire éducative est gérée par les élèves d'une ou plusieurs **classes de cycle 3** (CM + 6^e) et **cycle 4** (5^e, 4^e, 3^e) encadrés par leurs enseignants et une **structure** de la sphère de l'**éducation à l'environnement**.

L'**Office français de la biodiversité** coordonne le réseau des Aires éducatives sur la base des orientations prises par le comité de pilotage. Celui-ci réunit trois ministères (**Éducation nationale, de la jeunesse et des sports, Transition écologique, Outre-Mer**) et l'OFB. Des groupes régionaux spécifiques appuient l'accompagnement dans les territoires.



OÙ?

Partout en **France métropolitaine** et dans les **Outre-mer**. Sur la **commune de l'école**, à proximité de l'école. Le site de l'aire ne doit pas nécessairement se trouver dans un espace protégé.



Les aires éducatives, [sans date], [en ligne]. Disponible à l'adresse: <https://www.calameo.com/ofbiodiversite/read/0035029483ef5bf59fc0a> es aires éducatives, [sans date], [en ligne]. Disponible à l'adresse: <https://www.calameo.com/>

QUAND?

Une Aire éducative se développe **tout au long de l'année scolaire** et a vocation à durer sur le long terme.

Le saviez-vous ?

Le concept d'« Aire marine éducative » est né en 2012, aux **Marquises**, en **Polynésie Française**, de l'imagination des enfants de l'école primaire de Vaitahu qui ont souhaité protéger la baie se situant devant leur école.

Un passage de flambeau est assuré d'année en année entre les élèves.

L'enseignant, avec le soutien de la structure référente, amène les élèves à construire leur projet d'aire en suivant les étapes du **guide méthodologique** et autres outils développés par l'OFB.

Cette démarche s'inscrit pleinement dans tous les programmes scolaires. L'équipe nationale et les partenaires territoriaux sont là pour accompagner les projets. La démarche des Aires éducatives s'appuie également sur la force de son réseau collaboratif des AME et ATE.

J'AGIS!

Je suis enseignant, je veux lancer ma classe dans la démarche, que dois-je faire ?

Les inscriptions sont ouvertes chaque année, pour plus d'information voir le site de l'OFB : www.ofb.gouv.fr/aires-educatives

Les étapes pour monter mon projet et m'inscrire :

1. Identifier une structure (« Le référent ») qui peut m'accompagner dans mon projet : structure de la sphère de l'éducation à l'environnement, gestionnaire d'espaces naturels, collectivités ... ;
2. Me rapprocher de ma commune pour l'informer du projet et la questionner sur des sites d'accueil potentiels de l'aire éducative (le choix final revient aux élèves) ;
3. Évaluer le coût du projet avec le référent afin de lancer des demandes de financement.

Document d'accompagnement de la démarche <https://ame.afbiodiversite.fr/doku.php>

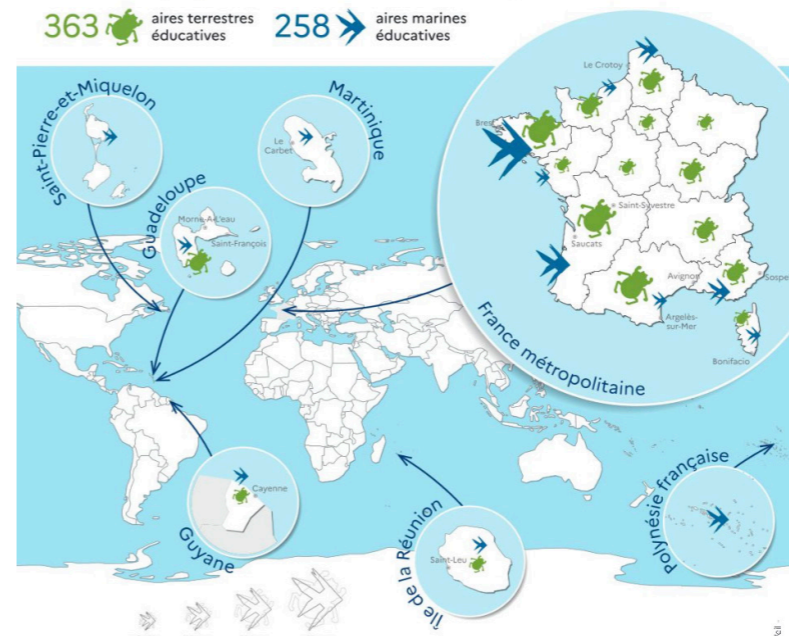
Contactez la cellule nationale de l'OFB ou le groupe régional aires éducatives pour me faire accompagner si besoin aireseducatives@ofb.gouv.fr



COMMENT?

Plus de 600 projets d'aires éducatives en métropole et dans les Outre-mer

363 aires terrestres éducatives **258** aires marines éducatives



Pour plus d'informations www.ofb.gouv.fr/aires-educatives

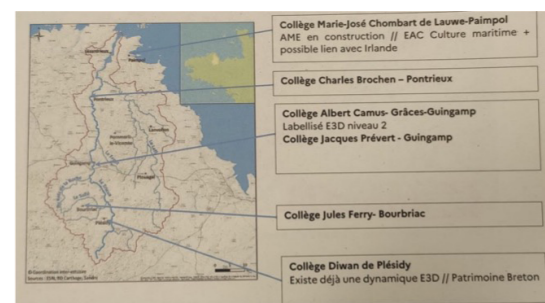
Contact aireseducatives@ofb.gouv.fr



AIRES ÉDUCATIVES
Les Aires éducatives sont un dispositif coordonné par l'OFB avec un comité de pilotage composé des ministères de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports, Transition écologique, Outre-Mer.



Les aires éducatives, [sans date], [en ligne]. Disponible à l'adresse: <https://www.calameo.com/ofbiodiversite/read/0035029483ef5bf59fc0a> es aires éducatives, [sans date], [en ligne]. Disponible à l'adresse: <https://www.calameo.com/ofbiodiversite/read/0035029483ef5bf59fc0a>



Document de David Guillerme avec son aimable autorisation, 25 octobre 2023



(43) Natura 2000, [sans date]. [en ligne]. Disponible à l'adresse: <https://www.guingamp-paimpol-agglo.bzh/environnement/natura-2000/>

60



Logo Natura 2000, [sans date]. [en ligne]. Disponible à l'adresse: <https://www.guingamp-paimpol-agglo.bzh/environnement/natura-2000/>

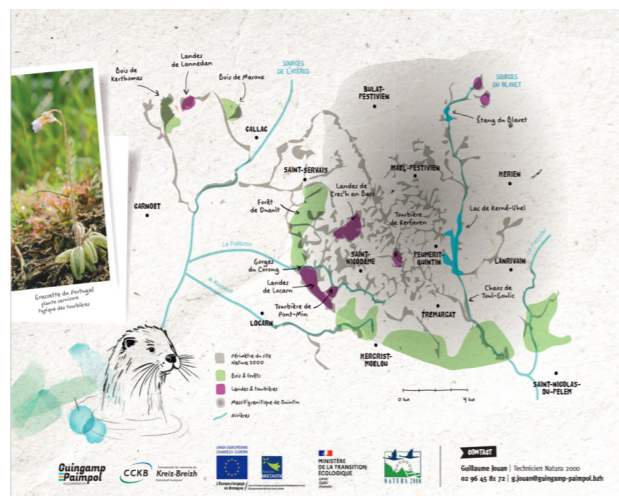
Un patrimoine naturel reconnu à l'échelle internationale présentant des avantages touristiques

Pour mener des projets croisés EAC et EDD, il est nécessaire de poursuivre la coordination entre les services de l'Agglomération du Pôle Transition écologique, plus précisément le **service biodiversité et environnement**, et le **service Territoires, citoyenneté et coopération**, notamment pour développer des projets à l'international, avec le poste chargé des programmes européens. La communication des actions concernant la préservation environnementale de GPA est efficace et bien mise en avant si l'on regarde leur site Internet. Il faut valoriser cet atout.

Prenons le cas du label Natura 2000⁴³, un programme de conservation de la nature de l'Union Européenne, que nous pouvons facilement identifier sur le site Internet de GPA : nous y retrouvons une présentation du label et une explication pour chacun des 3 espaces labellisés du territoire, le site Trégor-Goëlo, le site des têtes de bassin versant du Blavet et de l'Hyères et celui de la rivière Léguer, forêt de Beffou, Coat an Noz et Coat an Hay. Nous y retrouvons également une plaquette explicative détaillée et joliment présentée pour un espace, celui des sources du Blavet et de l'Hyères. Ce type de plaquette, soignée, réalisée possiblement avec des artistes, donc en croisant EAC et EDD, est précisément ce qu'il faut valoriser et développer pour assurer une meilleure compréhension et acceptabilité par les habitants, de ce label européen.



Natura 2000, 2021. [en ligne]. Disponible à l'adresse: https://www.guingamp-paimpol-agglo.bzh/wp-content/uploads/2021/07/BrochureN2000_vdef.pdf



Des propositions pour amplifier la dynamique de projets transversaux, entre EAC et EDD

Les Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe

Nous avons rencontré Tugdual le Lay, élu à la ville de Guingamp et à l'agglomération GPA, intervenant à l'INSEAC sur le thème des politiques publiques européennes. Lors de notre entretien⁴⁴ à l'INSEAC, il nous a rappelé son « attachement viscéral au territoire » et aux institutions européennes. Nous l'avons interrogé sur ce lien justement entre local et Union européenne en termes de financements possibles, particulièrement dans le domaine culturel : « je pense qu'il y a énormément de possibilités de financement pour les collectivités locales », nous répond-il, avant de mettre en avant le problème majeur du manque d'information à ce sujet : « au niveau européen ce qui est important c'est d'être au courant. (...) Il faut essayer de faire du lobbying pour créer une relation, pour créer un lien avec celles et ceux qui décident ailleurs, qui peuvent voir le sens de ce que vous faites. D'où l'importance de donner du sens et d'être capable de l'expliquer et de partager, et de fédérer autour des projets (culturels ou non), pour convaincre d'autres de venir vous aider. Au niveau européen c'est un petit peu ça le sujet c'est à dire d'être capable que le projet fasse sens. » Différents fonds européens peuvent alors être mobilisés, comme le FEADER:

Le FEADER⁴⁵, Fonds Européen Agricole de Développement Rural, a pour objectif principal de promouvoir le développement équilibré des zones rurales de l'UE en soutenant des actions qui contribuent à la modernisation de l'agriculture, à la préservation de l'environnement, à la diversification de l'économie rurale et à l'amélioration de la qualité de vie dans ces régions. Il peut donc tout à fait avoir sa place dans le financement d'un projet EAC à destination du sud de l'agglomération.

Plus en termes de rayonnement car il n'apporte pas d'avantage financier, le programme des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe⁴⁶ a été lancé en 1987 pour démontrer, par des voyages à travers le temps et l'espace, la manière dont le patrimoine des différents pays d'Europe contribue à un patrimoine commun. Ce programme favorise une meilleure connaissance et compréhension de l'identité culturelle tout en valorisant le patrimoine à la fois culturel et naturel.

La certification «Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe» a pour objectif de mettre en valeur des itinéraires culturels européens qui ont une importance historique, culturelle et sociale significative. Elle vise à garantir que ces itinéraires sont gérés et développés de manière appropriée, dans le respect des valeurs européennes. En plus de la certification, le Conseil de l'Europe décerne un label d'excellence aux itinéraires culturels qui se distinguent encore davantage.

(44) Entretien avec M. Tugdual le Lay, Guingamp, 1er décembre 2023

(45) Fonds européen agricole pour le développement rural. L'Europe s'engage en France, le portail des Fonds européens. [en ligne]. 10 novembre 2023. Disponible à l'adresse : <https://www.europe-en-france.gouv.fr/fr/fonds-europeens/fonds-europeen-agricole-pour-le-developpement-rural-FEADER>

(46) Itinéraires Culturels Européens. [sans date]. Conseil de l'Europe. [en ligne]. Disponible à l'adresse: <https://www.coe.int/fr/web/cultural-routes/about>

61



Logo Itinéraires Culturels Européens. [sans date]. Conseil de l'Europe. [en ligne]. Disponible à l'adresse: <https://www.coe.int/fr/web/cultural-routes/about>



Itinéraires Culturels Européens. [sans date]. Conseil de l'Europe. [en ligne]. Disponible à l'adresse: <https://www.coe.int/fr/web/cultural-routes/about>



(47) Dossier de presse du forum celte, 2023. [en ligne]. Disponible à l'adresse: https://www.bretagne.bzh/app/uploads/DP-Forum-celte_Aout-2023-1.pdf

62

Ce label est une reconnaissance supplémentaire de la qualité et de la valeur de l'itinéraire.

Les itinéraires candidats à la certification doivent répondre à des critères de qualité stricts. Ces critères englobent des aspects tels que la préservation du patrimoine, la promotion de la diversité culturelle, l'éducation, l'accessibilité, la durabilité, la coopération internationale, etcétera.

La certification «Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe» a plusieurs impacts importants :

- Elle contribue à la promotion du patrimoine culturel européen, à la compréhension interculturelle et au dialogue entre les communautés locales et les visiteurs internationaux.
- Elle encourage le développement du tourisme culturel et de l'économie locale le long des itinéraires culturels certifiés.
- Elle renforce la coopération internationale en favorisant les partenariats transnationaux autour de l'itinéraire.
- Elle garantit que l'itinéraire est géré de manière durable, respectueuse de l'environnement et conforme aux valeurs européennes.

La **Déclaration de Rennes**⁴⁷ du 3 août 2023 qui réunit la Bretagne, le gouvernement gallois, le gouvernement écossais, le Conseil de Cornouaille, la Xunta de Galice et la principauté d'Asturie auxquels s'associe le gouvernement irlandais afin d'exprimer leur volonté de coopération et de promouvoir la communauté celte pourrait être une piste de création d'un itinéraire culturel des pays celtiques, passant par l'agglomération. Il pourrait avoir comme lignes de force les moulins, les éléments architecturaux de la culture celte, mais aussi la tradition de pêche maritime, la danse, l'art de brasser la bière ou de fabriquer du Whisky... !



Pied de page du Dossier de presse du forum celte, 2023. [en ligne]. Disponible à l'adresse: https://www.bretagne.bzh/app/uploads/DP-Forum-celte_Aout-2023-1.pdf

Développer des actions mêlant EAC et EDD pour les classes du premier degré

Si les établissements du second degré sont largement engagés dans la démarche de labellisation, elle est moins évidente pour les écoles élémentaires dont l'organisation est différente. Selon Guillaume Le Cam³⁷, "il se passe pourtant énormément d'actions dans le premier degré", mais les directeurs ont des temps de décharge (une demi-journée à une journée) qui ne permettent pas forcément de déclarer ces actions EAC et EDD qui pourtant font partie du quotidien des élèves. Cette mission pourrait être relayée par les Conseillers Pédagogiques, mais en EDD ce poste

n'existe pas encore. Il ajoute: «Quand je vois pourtant tout ce qu'il se passe par exemple dans l'école de mes enfants, poursuit-il, l'établissement est largement labellisable». Jean Baptiste LEREDÉ, apiculteur à Plouisy rencontré sur le marché de Guingamp et interrogé sur ses pratiques culturelles et sur le terme d'EAC, nous répond: «je connais l'EAC par mes enfants, par les projets qu'ils font en classe». L'aîné est en CM1 et le plus jeune en CP, et ils sont scolarisés à l'école de élémentaire de Plouisy.

Il raconte ainsi qu'il est allé visiter la dernière exposition du Centre d'Art GwinZegal à l'ancienne prison de Guingamp, en lien avec la visite scolaire de son fils. Les pratiques d'EAC diffusent ainsi entre école et familles. JB Lerede, apiculteur, photo prise sur le marché de Guingamp.

Guillaume Le Cam évoque un travail de mise en place d'un conseil interdegré d'éducation à la citoyenneté, à la santé et à l'environnement, déjà en pilotage pour une expérimentation à Saint-Quay-Portrieux, et qui devrait être généralisé dans les années à venir. "L'objectif est bien pour les années à venir une labellisation EDD et EAC de la maternelle jusqu'au lycée", conclut-il.



THOMAS, Élodie. Marché de Guingamp, 15 décembre 2023

Dans cette perspective, la mise en place de projets inter degrés trouve toute sa place. Emmanuel Laot¹⁹, dans notre entretien du 1er décembre, nous en parle: "les projets inter degrés en EAC et EDD existent déjà, mais ils sont à développer. Pour cela on peut facilement s'appuyer sur la notion de cycle (le cycle 3 regroupe en effet les classes de CM1, CM2 et 6e). Le Pass Culture collectif par exemple commence en 6e, mais nous avons rappelé avec le Directeur Académique des Côtes d'Armor, Philippe KOSZYK, lors des réunions d'encadrement, que justement c'était l'occasion de construire des projets par exemple CM2-6e, en utilisant l'enveloppe Pass Culture 6e." Il ajoute: "Ce qui est important actuellement c'est de repérer dans les équipes de circonscription des référents. Ces postes ne sont pas encore fléchés comme ceux des référents cultures du second degré".



Visite à l'abbaye de Beauport, [sans date]. [en ligne]. Disponible à l'adresse: <https://www.letelegramme.fr/cotes-d-armor/plouisy-22200/les->

63

(48) Entretien avec Mme. Carole Giblas Odin, enseignante au Lycée Savina à Tréguier, Cavan, 5 décembre 2023

(49) Plaquette fabrique des transitions, [sans date]. [en ligne]. Disponible à l'adresse: https://base.fabriquedestransitions.net/docs/plaquette_presentation_fabrique.pdf

64



THOMAS, Élodie. Carol Odin Giblas dans son studio à Cavan, 5 décembre 2023

Pour mettre en valeur les engagements des écoles primaires (publiques, privées, Diwan) et faire du lien entre elles sur le territoire de GPA, et tout à la fois pour faire rayonner le 100% EAC, notre équipe de travail a imaginé un concours de création de logo de l'EAC dans le cadre d'un projet avec une artiste sérigraphe.

L'idée est de mobiliser les établissements autour de l'EAC, de faire du lien entre eux, tout en sensibilisant les élèves à la notion d'agglomération. Le visuel retenu pourra être utilisé pour les actions EAC de l'agglomération et la classe qui aura remporté le concours participera ensuite à un projet EAC autour de l'appropriation du territoire et de la sérigraphie avec l'artiste Carole Giblas Odin.

Cette dernière, également enseignante au lycée Savina à Tréguier a mené de nombreux projets avec des scolaires et périscolaires, notamment dans la ville de Guingamp, et a créé un lieu unique d'ateliers d'artistes dans l'ancienne station-service de Cavan. Nous l'y avons rencontrée le 5 décembre dernier. Elle nous a parlé de ses projets EAC sur le territoire : « Il y a une part d'insolite à être confronté à un public semi urbain. Je trouve que les enfants ont une inscription très sensible dans la ville où, au-delà de faire frontière entre l'espace rural et l'espace urbain, il y a toute une sensibilité à mettre en image et à valoriser »⁴⁸.

S'inspirer des méthodes systémiques de la Fabrique des transitions

Lors de la table ronde déjà évoquée, du mercredi 20 septembre 2023 des Rencontres nationales de l'EAC, le REEB (Réseau de l'Education à l'Environnement en Bretagne) a plébiscité un décloisonnement des approches sociétale et économique, environnementale et culturelle dans un même objectif : former des écocitoyens. Cela s'inscrit parfaitement dans la méthode systémique et inclusive mise en avant par la Fabrique des transitions⁴⁹.

Le fondateur de la Fabrique des transitions est JF Caron, maire de Loos-en-Gohelle (Pas de Calais) de 2001 à 2023, connu pour ses initiatives en matière de développement durable et également pour avoir mené la candidature du bassin minier du Nord-Pas de Calais sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO en 2012. Il se considère lui-même comme un pionnier et un passeur en matière de développement territorial environnemental. A coup d'images et de mots qui font impression, il prône l'importance de tous les acteurs d'un territoire et la mise en avant du "PFH", le "Putain de Facteur Humain". Il défend aussi la notion d'alliance entre tous les acteurs d'un territoire pour être à la hauteur des enjeux sociétaux et environnementaux actuels. Enfin, il préconise avant tout le changement par le local, selon la méthode qu'il a appliquée en tant que maire ("méthode loosoise") et qu'il propose donc en modèle aux autres territoires.

GUINGAMP PAIMPOL AGGLOMÉRATION 2023-2024

UN LOGO POUR TON AGGLO

Concours de dessin 100% EAC



CONCOURS





L'EAC, c'est quoi?
C'est l'ensemble des visites, pratiques et rencontres artistiques que tu fais à l'école ou ailleurs.

Comment faire?

Nous te proposons de participer avec ta classe à la création du Logo 100% EAC de l'agglomération Guingamp-Paimpol. Voici la marche à suivre:

- 1 Ton logo doit être réalisé sur un format A6, orientation paysage.
- 2 Il doit contenir le texte 100% EAC.
- 3 On doit y retrouver le Trieux, ou la loutre, ou les deux !
- 4 Tu ne peux utiliser que les trois couleurs de l'agglomération, mais avec les techniques de ton choix.

1

LE TRIEUX

C'est le fleuve qui traverse l'agglomération. 🌊

2

LA LOUTRE

C'est l'animal représentatif de la faune locale. 🦦

3

LES COULEURS

Le bleu, le orange, et le vert. Ce sont les couleurs de GPA. 🌈



Un LOGO, pourquoi?
Pour rendre visible facilement toutes les actions EAC qui fourmillent sur le territoire !

65

(50) KIEFFER, Aurélie, REBEYROTTE, Véronique, VALENCIC, Esther et BENNETOT, Caroline. Quand les Cévennes fabriquent leur transition. France Culture. [en ligne]. 24 novembre 2023. Disponible à l'adresse : <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-grand-reportage/quand-les-cevennes-fabriquent-leur-transition-3706561>

66

La Fabrique des transitions⁴⁹ est une alliance d'acteurs et de réseaux :

- de nature très diverse : collectivités territoriales, organisations de la société civile, entreprises, centres ressources, centres de recherche et de formation, agences et structures étatiques ;
- unis par la conviction que les territoires sont des acteurs majeurs de la transition vers des sociétés durables ;
- ayant la volonté de mutualiser leurs expériences et leurs réflexions et de les mettre au service des territoires qui veulent s'engager dans une démarche globale de transition ;
- partageant l'ambition de susciter un changement d'échelle des transformations en cours.

Structurée par les quatre objectifs énoncés dans sa Charte fondatrice⁵⁰, l'action de la Fabrique se précisera dans le temps au fil des apports de tous les alliés :

- constituer ensemble une communauté apprenante par la mutualisation des apports des uns et des autres ;
- mettre ce patrimoine au service des territoires en transition, en les accompagnant ;
- proposer ensemble des changements de modèle économique, de gouvernance, du droit et des relations entre les sociétés, de financement, pour augmenter la faisabilité, l'ampleur et l'impact des transitions territoriales ;
- favoriser le déploiement par tous moyens, notamment celui de la formation, d'une ingénierie de la conduite du changement systémique à l'échelle des territoires.

(plaquette fabrique des transition)

Nous pouvons évoquer la mise en œuvre de cette démarche à travers l'exemple des Cévennes, territoire rural de montagne : l'émission Le Grand Reportage de France Culture, intitulée "Quand les Cévennes fabriquent leur transition" du 24 novembre 2023 est consacrée à la présentation de cette mise en œuvre du PETR Causses-Cévennes, le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural en pleine transition. Matthieu Eybalin est le coordinateur du PETR Causses et Cévennes. À la question, à quoi rêvez-vous pour votre territoire ? question que pose Jean-François Caron à ses interlocuteurs, voici sa réponse⁵⁰ :

Ce serait un territoire en mouvement qui est remis au cœur de son récit, ses ressources propres, ses productions locales, ses valeurs. C'est un territoire dans lequel il y aurait des relations apaisées entre ses habitants et puis l'ensemble des partenaires. De la coopération et de la bienveillance. Un territoire qui soit en même temps ouvert sur ses voisins. On parlait tout à l'heure des missions qu'on mène au sein du PETR, sur la mobilité, sur le tourisme, sur la transition écologique, sur la forêt... en fait, on est que sur des missions qui n'ont que faire finalement des limites administratives. L'avenir des territoires en transition, si on devait résumer, ce sont des territoires qui s'appuient sur leurs ressources locales, sur leurs habitants et leurs acteurs, mais qui sont aussi très ouverts sur l'extérieur et dans des dynamiques de partage d'expériences

Nous proposons donc à Guingamp-Paimpol Agglomération de s'inspirer ou même d'adhérer à

cette démarche de la Fabrique des Transitions afin d'inscrire l'EAC au cœur d'une démarche croisée avec l'Education au Développement Durable afin de changer de paradigme et être à la hauteur des défis sociétaux, économiques et environnementaux qui nous attendent. Comme nous pouvons le lire dans la plaquette :

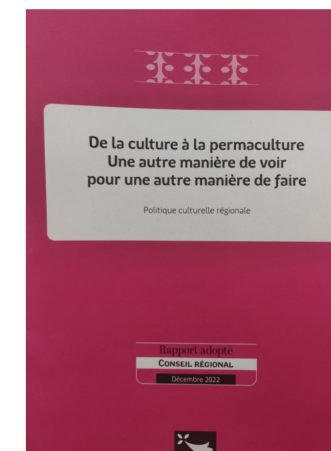
La transition n'est pas une variable d'ajustement des politiques publiques en place, ni une question uniquement technique, mais bien un enjeu plus complexe et systémique qui appelle à un changement de modèle, de postures et d'imaginaires. Conduire la transition nécessite un fort engagement qui passe par le rêve, le désir, "l'étoile qui brille" et qui met en mouvement. Pour filer la métaphore, il faut aussi des "cailloux blancs concrets" qui balisent le chemin à parcourir, avec des petites victoires qui entretiennent la mobilisation. C'est dans l'action qu'on change réellement, dans le passage à l'acte (nécessitant implication et capacitation) et en se préoccupant sérieusement des blocages, des « cailloux dans la chaussure » qui empêchent le changement d'échelle. Face à la nécessité de faire évoluer de façon radicale nos systèmes de pensée, nos modèles économiques, nos institutions, nos trajectoires de développement, les "territoires" – au sens de communautés humaines tissées de relations – sont des acteurs décisifs de la transition à conduire.

La Région Bretagne s'inscrit déjà dans cette démarche. De fait, selon le Rapport sur la Politique culturelle régionale pour la période 2023-2028, adopté par le Conseil Régional en décembre 2022 intitulé De la culture à la permaculture⁵¹, Une autre manière de voir pour une autre manière de faire, cette approche est prégnante. Béatrice Macé Vice-Présidente Région à la Culture, aux Droits culturels et à l'Action culturelle rappelle dans son intervention du 6 décembre 2023 à l'INSEAC, l'étymologie du mot "crise" qu'elle soit climatique, sociale, économique ou culturelle : elle est synonyme de "décision, d'action" et donc de changement. Ce changement doit être intégratif et transversal.

Ainsi, pour accompagner ce changement, la Région Bretagne vient tout juste de signer, avec l'Etat (Ministère de la Culture et de la Communication, Préfecture de la Région Bretagne et la DRAC Bretagne) une Convention d'accompagnement de la transition globale dans le secteur culturel pour une durée de 3 ans. Plusieurs points sont à noter concernant l'EAC parmi les actions menées en 2023 et qui doivent servir d'avenants annuels pour 2024 et 2025 :

- Travail, au sein du 3 CB (Conseil des collectivités pour la Culture en Bretagne) et en lien avec les initiatives des acteurs menées dans le cadre du Forum des politiques culturelles, autour des questions de transition écologique, d'égalité hommes/ femmes, de mutualisation et coopération, d'EAC... ;
- Politique de conventionnement avec les EPCI comportant systématiquement des axes EAC, droits culturels, transition écologique, égalité hommes/femmes.
- En matière de gouvernance interne : recrutement d'une chargée de mission droits culturels/ EAC/transitions ; (poste créé en avril 2023, occupé par Anne Boubila). ♦

(51) De la culture à la permaculture, une autre manière de voir pour une autre manière de faire. 2022



RIOUAL, Kristell. Rapport sur la Politique culturelle régionale, Guingamp, 10 décembre 2023

67



II



INSCRIRE L'EAC AU COEUR D'UNE **DÉMARCHE** **CITOYENNE**

CO-CONSTRUIRE LE PROJET CULTUREL DE GPA SUR LA BASE D'UN CONTRAT SOCIAL ET CITOYEN

70



© Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - janvier 2015.
Le parcours citoyen, [janvier 2015]. [en ligne]. Disponible à l'adresse: <https://www.education.gouv.fr/le-parcours-citoyen-5993>

L'éducation artistique et culturelle, en tant que moyen de faire valoir ses droits culturels, participe à l'émancipation des personnes qui se retrouvent ainsi pleinement considérées en tant que citoyens et citoyennes. On retrouve directement cette idée dans l'article 4 de la charte pour l'éducation artistique et culturelle qui emploie explicitement le terme de "citoyen".

Ce terme implique que les personnes ne se considèrent plus seulement comme habitants d'un territoire mais également comme membres d'une communauté politique. Il s'agit alors de se demander si ce sentiment d'appartenance existe au sein de l'agglomération et si l'EAC peut permettre de le créer ou de le renforcer.



Citations mises en forme par Lyzaïg Le Clec'h, étudiante en Master 2 de l'INSEAC, avec son aimable autorisation

71

pour autant que ceux-ci soient confondus. C'est précisément ce que nous dit Julien Le Bour, doctorant à l'INSEAC sur la question de la citoyenneté en éducation artistique et culturelle. Pour lui, ces deux parcours sont transversaux. L'éducation aux médias et à l'information (EMI) peut, par exemple, à la fois s'inscrire dans le parcours d'EAC et dans le parcours citoyen. Ne faudrait-il donc pas, à nouveau, élargir le champ de l'EAC en y intégrant la citoyenneté et les pratiques citoyennes ? Cet élargissement peut alors dépasser le champ scolaire et les projets citoyens mis en place par l'agglomération pourraient contribuer à l'objectif du 100% EAC.

Les différents points mentionnés dans le parcours citoyen font écho à différents articles de la charte de l'EAC, se rejoignant ainsi autour d'objectifs communs. Ce sont notamment les articles 4, 6 et 7 de la charte³ : «L'éducation artistique et culturelle contribue à la formation de la personne et du citoyen», «L'éducation artistique et culturelle permet aux jeunes de donner du sens à leurs expériences et de mieux appréhender le monde contemporain» et «L'égal accès de tous les jeunes à l'éducation artistique et culturelle repose sur l'engagement mutuel entre différents partenaires». Il s'agit alors de penser ces parcours, non comme des éducations déconnectées les unes des autres, mais bien comme des expériences transversales qui trouvent du sens dans leur mise en commun.

Pour des politiques de proximité : partir du terrain

Les maires des communes, relais essentiels de GPA

Les maires des communes sont des acteurs majeurs des politiques culturelles sur le territoire et travailler avec eux apparaît comme une nécessité. En effet, la commune est la collectivité territoriale la plus proche des habitants et elle répond à des besoins très ciblés car elle s'inscrit dans une plus petite zone géographique. L'agglomération, en englobant 57 communes, ne peut se substituer aux actions culturelles déjà mises en place par ces dernières mais doit trouver sa place dans cet écosystème en considérant les organismes déjà existants, la compétence culturelle étant partagée.

C'est pour mieux comprendre le lien qui unit les communes avec l'agglomération que nous avons été interroger des maires également élus à l'agglomération. Nous nous sommes tout d'abord entretenus avec Philippe Le Goff, maire de Guingamp depuis 2014 et ancien vice-président à la question de l'habitat puis vice-président à la planification urbaine et à l'habitat. Il est, depuis 2020, vice-président à l'économie et aux grands projets à Guingamp-Paimpol Agglomération.



(52) Entretien avec M. Vincente Clech'c, maire de Bégard et vice-président de GPA en charge de finances, Bégard, 30 novembre 2023

72

En tant que maire de Guingamp, ville la plus fournie en équipements culturels de l'agglomération, Philippe Le Goff affirme que la culture est pour lui une priorité puisque celle-ci permet au territoire de devenir attractif et d'attirer à la fois des nouveaux ménages mais aussi des entreprises. La culture, et par extension l'EAC, ont ainsi un enjeu transversal en rejoignant des enjeux touristiques, économiques, sociaux et également de transition écologique.

Selon Philippe Le Goff¹⁷, le rôle d'une agglomération se situe dans la compréhension des différentes politiques culturelles qui parcourent le territoire, pouvant être très différente en fonction de la taille des communes. Il s'agit alors d'être en discussion permanente avec les différents élus de ces communes pour s'accorder sur les définitions de "culture" et d'"EAC" afin de rendre cohérentes entre elles les actions menées sur le territoire. L'agglomération aurait ainsi plutôt un rôle de coordination et d'aide pour des projets déjà nombreux sur le territoire mais qui manquent encore de cohérence au niveau territorial.

Nous avons par la suite rencontré le maire de la commune de Bégard depuis 2020, Vincent Clec'h qui est aussi Vice-président finances à GPA. Bégard est une commune de 5000 habitants, située à la frontière ouest de l'agglomération et donc limitrophe avec Lannion Trégor Communauté. C'est une ville dynamique qui a gagné depuis 2 ans, plus de 700 habitants ; ce dynamisme s'explique par la localisation de la ville à mi-chemin entre Lannion et Guingamp et l'arrivée d'une nouvelle population, active, après la crise du Covid à la recherche d'un cadre de vie plus agréable. Cela entraîne de nouvelles problématiques sociales, en matière de logement notamment et également de nouveaux besoins ou envies culturels, 2 priorités de la politique de la ville. Pour faire écho à ce dynamisme, Bégard est également labellisée "Petite Ville de demain" et s'est engagée à ce titre dans une réflexion et une démarche de transformation urbaine sur le long terme en coopération avec Hermine Gromas, cheffe de projet Bégard Petite Ville de Demain, mission Revitalisation. L'EAC a toute sa place dans ce projet sur une dizaine d'années pour jouer un rôle dans ce "laboratoire de la construction du Bégard de demain". En effet, l'EAC joue un rôle important selon Vincent Clec'h⁵² dans la commune : les 1000 enfants scolarisés à Bégard peuvent accéder à des pratiques sportives et culturelles grâce notamment à la MJC, très dynamique (association qui a reçu une délégation de service public) ou encore l'école de musique communautaire des Trois Rivières qui reçoit une subvention de GPA de 40 000 EUR.

Une richesse des associations qui témoigne d'une appétence culturelle des habitants

Une enquête menée par Guingamp-Paimpol⁵³ en avril-mai 2020 révèle la richesse associative sur le territoire de l'agglomération : 1275 associations ont été recensées dont 41% en milieu rural. Cela représente 3088 salariés associatifs soit 15,7% de l'emploi sur le territoire. Elles se répartissent ainsi :

La thématique de la culture et du patrimoine arrive en 2ème position sur l'agglomération (1 association sur 5) alors qu'elle arrive en 1ère position au niveau du département (1 association sur 4). Guingamp-Paimpol agglomération souhaite continuer à accompagner et à soutenir ces associations en partenariat avec le Mouvement associatif de Bretagne. Pour cela, afin de renforcer le dialogue entre les associations et l'agglomération, un groupe de travail, des rencontres et une charte d'engagements réciproques ont été mis en place.

Avant de commencer notre enquête de terrain, nous supposons qu'il devait y avoir une demande des habitants pour une plus grande offre cinématographique. Cette hypothèse nous était venue du fait qu'il n'y avait que trois cinémas dans l'agglomération (à Callac, Guingamp et Paimpol) dont seulement un était professionnel : Les Korrigans à Guingamp.

La moyenne étant de 7.5 salles de cinéma pour 100 000 habitants dans les côtes d'Armor et de 9 pour 100 000 habitants en Bretagne⁵⁴, avec environ 70 000 habitants à GPA, il devrait y avoir 5 cinémas pour être dans la moyenne départementale et 6.3 pour être dans la moyenne régionale.



ARIAS, Elsa. Cinéma "La belle équipe" à Callac, 19 octobre 2023

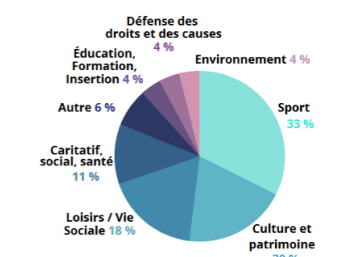
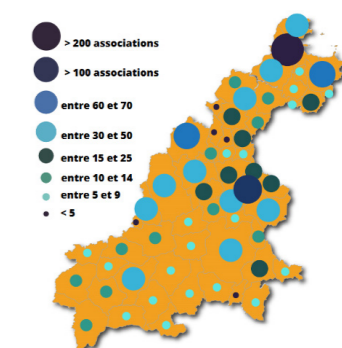
Afin de vérifier s'il y avait un ressenti de ce manque, nous nous sommes alors rendus à Callac où nous avons pu découvrir le cinéma associatif "La belle équipe".

C'est en allant sur le terrain et en interrogeant les habitants que nous nous sommes rendu compte qu'ils n'étaient pas particulièrement demandeurs d'un plus grand équipement cinématographique. Cependant, si les habitants ne demandent pas plus, c'est qu'ils semblent satisfaits des offres déjà proposées sur le territoire et qu'il faut donc réussir à maintenir ses offres qui dépendent, pour la grande majorité, d'associations et donc de la volonté des habitants.

(53) Synthèse de l'enquête faite en juin 2020 et communiquée dans les documents de travail transmis par GPA à notre groupe

(54) Sorties au cinéma selon différentes caractéristiques | Insee. [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2407676>

73



Associations qui interviennent majoritairement (60%) à l'échelle communale et à l'échelle de l'agglomération, données



C'est ce que nous avons pu constater avec le Club des Sans-Soucis à Belle-Isle-en-terre. Ce club associatif, constitué majoritairement de personnes âgées retraitées, permet d'offrir à ces personnes des activités qui font sens et pour lesquelles elles sont en demande comme les boules bretonnes par exemple. La plus grande difficulté pour ces associations se situe dans ses moyens, qu'ils soient humains ou financiers.

74



THOMAS, Elodie. Belle Isle-en-Terre, 26 octobre 2023



THOMAS, Elodie. Belle Isle-en-Terre, 26 octobre 2023



THOMAS, Elodie. Belle Isle-en-Terre, le 26 octobre 2023

L'agglomération n'aurait donc pas tant un rôle à jouer sur l'implantation de nouvelles structures ou de nouveaux dispositifs d'EAC mais aurait sans doute plutôt tout intérêt à accompagner les initiatives déjà présentes en grand nombre sur son territoire.

Des initiatives culturelles citoyennes à encourager

Café et Tiers-lieux, des espaces de rencontres et d'échanges

Parmi la diversité des associations présentes sur le territoire, une certaine catégorie a su attirer notre attention grâce à son approche surprenante du monde culturel. Il s'agit des cafés culturels associatifs, pouvant s'apparenter à des tiers lieux. C'est à Callac que nous nous sommes par hasard retrouvés au café associatif *Les pieds dans l'plat* où nous avons pu découvrir une approche culturelle singulière et chaleureuse. En effet, ce qui nous était d'abord apparu comme un simple espace de restauration s'est finalement révélé être un lieu de culture central pour une partie des habitants. Les membres de l'association présents nous ont alors fait part du grand nombre de projets qui avaient lieu : concerts, lectures, jeux de société et même des cours de blague. Toutes ces actions font appel à des artistes et des bénévoles locaux dans une démarche de valorisation du patrimoine immatériel de proximité et d'éco-responsabilité. La grande majorité des produits comestibles (nourriture et boissons) sont aussi issus de l'agriculture locale avec une grande valorisation des circuits courts. Tout ceci est rendu possible grâce à un dialogue établi entre les habitants qui mobilisent chacun leurs compétences au service de la communauté.

Ce café fait cependant face à un défi de taille : le manque de moyens, à la fois sur le plan humain et financier. La tenue de cette association repose sur l'engagement de ses membres et sur le temps que ceux-ci peuvent lui consacrer. Or, dès lors que les bénévoles se font plus rares et que l'association souhaite rester accessible à tous, sans chercher la rentabilité et le profit, il devient compliqué de continuer sur le long terme. C'est ainsi que le café, autrefois ouvert toute la semaine, n'est aujourd'hui ouvert plus que 3 jours sur 7. Une lutte face à la fragilité des associations pourrait ainsi devenir un des axes de l'agglomération.

Dans d'autres petites villes de l'agglomération, ce type de café culturel, lieu de rencontres et d'échanges, est repris, preuve que c'est bien dans l'air du temps. C'est le cas par exemple à Bégard où lors de notre entretien du 30/11 avec le maire Vincent Clec'h, celui-ci nous a fait part des discussions au sujet de la création d'un "Café solidaire et culturel"; une étude d'opportunité a été lancée dans



N'DIAYE, Khadim. Auto-collants sur le comptoir du Café Les Pieds dans le plat à Callac, 19 octobre 2023

75



ARIAS, Elsa. Café associatif Les pieds dans l'plat à Callac, 19 octobre 2023



(55) Schéma départemental de l'EAC. Projet d'Expérimentation Professionnelle et Scientifique du Master 2 de l'INSEAC, décembre 2022.

le cadre du projet de centre culturel des Sœurs de la Congrégation. L'objectif est de permettre aux habitants de s'approprier les lieux, y compris pendant la durée des travaux. L'association Ti Ar Vro, via son directeur Julien Cornic, était intéressée également par ce type de projet. Vincent Clec'h explique que depuis la crise de Covid, "les gens ont soif de se rencontrer" et que ce type de lieu, comme le bar du SEW à la Manufacture des tabacs à Morlaix, connaît un franc succès.

Le café comme lieu culturel a d'ailleurs déjà été théorisé par Tiago Rodrigues, directeur du festival d'Avignon, qui a pu développer ce concept lors de notre rencontre avec lui au théâtre du Champ au Roy à Guingamp. À propos de ce sujet il dit⁵⁵:

Le texte représente ma façon de participer au théâtre et, par cela, de participer au monde. Mon point de vue est encore beaucoup lié à celui du comédien, c'est-à-dire que ce n'est pas l'œuvre en soi qui me séduit, qui me passionne, mais les possibilités de rencontre avec l'autre qu'elle permet. [...] C'est très simple : comme des centaines de femmes et d'hommes l'ont fait avant moi, j'écris le matin, nous répétons avec la troupe l'après-midi. Le matin, j'essaie d'apporter quelques pages, que nous lisons ensemble pendant l'après-midi, à table ou debout. Les gens disent ce qu'ils pensent, nous faisons des coupes, nous jetons à la poubelle. Si cela se passe bien et que quelques phrases survivent jusqu'au lendemain, le matin suivant j'écris encore et l'après-midi nous répétons à nouveau. Ce que j'ai trouvé dans ce système – qui n'est pas vraiment une méthode, mais juste une façon de passer le temps tandis que nous sommes en train de créer une pièce – c'est qu'il y a un dialogue plus intime, plus profond entre ce moment matinal de solitude et celui, social, de l'après-midi, de l'assemblée, qui se réunit autour des textes. Il se passe un échange là, un débat profond qui correspond à ma manière d'être avec les autres.

La question des cafés, de la convivialité, des lieux de tous les jours pour réfléchir à la démocratie culturelle fut très inspirante. Pour Tiago Rodrigues, il ne faut surtout pas oublier l'importance du plaisir, de l'inutilité et même de l'oisiveté qui sont vitales. Son image trépidante du café, du bar, où les gens se retrouvent pour vivre ensemble, échanger, transmettre, est touchante car on sent sa façon d'envisager le quotidien ordinaire, comme un lieu où tout est possible et où tout peut se créer, se recréer, se penser ensemble.

Selon lui : "Si tu ne bouges pas, tu as de la valeur en tant que consommation. Nous, on a l'idée que si tu bouges, tu as de la valeur en tant que citoyen". Ces cafés apparaissent donc comme des espaces essentiels pour la vie culturelle du territoire et ne doivent pas être oubliés et encore moins être perçus comme moins légitimes que les autres formes de cultures.

Actions de GPA à valoriser

Le café est justement déjà mis en valeur d'une autre manière par GPA, à travers les Cafés de la revitalisation, cycle de conférences-débats autour de la revitalisation du territoire. Ces

conférences-débats invitent les habitants à échanger avec les employés de l'agglomération mais également avec des élus et des intervenants extérieurs autour de différentes thématiques qui intègrent la notion de transition. Ces conférences-débats ont ainsi pu porter sur les jardins collectifs ou partagés, les énergies, la nature dans les centres-bourg ou encore l'utilisation de la voiture comme moyen de transport. Un avantage de ces Cafés est de se dérouler régulièrement et dans des communes différentes, permettant ainsi de palier aux difficultés de transports des habitants et ainsi faciliter la rencontre.

Cette démarche de consultation citoyenne est un premier pas vers une écoute plus attentive des besoins des habitants et participe à la vie démocratique du territoire. Il semblerait néanmoins intéressant d'étudier les moyens qui pourraient être mobilisés afin de réussir à faire venir un public plus jeune qui peut se sentir plus éloigné du monde des politiques publiques. Des ateliers d'EAC qui intègrent un public étudiant pourrait par exemple être envisagés afin de mettre en avant cette dynamique consultative.

Le 22 avril 2021, Vincent Le Meaux, président de l'Agglomération, annonçait dans Ouest-France⁵⁶ sa volonté de créer pour GPA une instance nouvelle permettant de partager les enjeux et les questionnements du territoire avec des citoyens de tous les âges. Il s'agit du conseil citoyen. Ce dernier est composé de trois collèges : les ambassadeurs, qui sont d'anciens élus ou des personnalités expertes en leur domaine (à hauteur de 20%), les acteurs locaux, associations et organismes du territoire (40 %), et les habitants (40%).

- La rédaction d'un annuaire des résidences d'artistes et des boutiques et commerces artistiques et culturelles du territoire
- Des rencontres publiques, comme celle du 31 janvier 2023 qui a accueilli Sandrine Beucher, chargée du développement culturel et des résidences d'artistes de la ville de Poitiers, pour présenter la Villa Bloch qui accueille des artistes du monde entier, notamment des réfugiés politiques. En mai dernier, une autre rencontre portait sur la notion de patrimoine avec un sculpteur de la vallée des Saints et la direction de la Maison des mégalithes de Carnac.
- La mise en place à l'été 2023 d'une exposition sur les dessinateurs de presse iraniens : Dessins de presse, retours d'exil - La Révolution en Iran, à l'espace François Mitterrand de Guingamp, et pour laquelle les membres du conseil citoyen ont assuré 98h de bénévolat. Cette exposition reprendra le 9 janvier 2024 à La Sirène, à Paimpol.

Convaincus que leur groupe et que plus généralement le conseil citoyen peut être un levier dans le rayonnement de la vie culturelle de GPA, ses membres pourtant regrettent leur manque de visibilité et le peu de communication et de mise en valeur de leurs actions auprès des habitants de l'agglomération.

(56) Guingamp Paimpol, un conseil citoyen pour tous, 2021. [en ligne]. Disponible à l'adresse: <https://www.ouest-france.fr/bretagne/guingamp-22200/guingamp-paimpol-un-conseil-citoyen-pour-plus-de-cooperation-de-tous-e19e24c4-a437-11eb-a717-946e2c5880f5>



THOMAS, Elodie. Théâtre du Champ au Roy, Guingamp, 23 novembre 2023



Les cafés de la revitalisation, [sans date]. [en ligne]. Disponible à l'adresse: <https://www.guingamp-paimpol-agglo.bzh/agenda/cafes-de-la-revitalisation/>

(57) Guingamp Paimpol, un conseil citoyen pour tous, 2021. [en ligne]. Disponible à l'adresse: <https://www.ouest-france.fr/bretagne/guingamp-22200/guingamp-paimpol-un-conseil-citoyen-pour-plus-de-cooperation-de-tous-e19e24c4-a437-11eb-a717-946e2c5880f5>

Ces initiatives citoyennes sont d'autant plus à encourager afin de faire naître un sentiment d'appartenance et d'adhésion des habitants à l'agglomération. En effet, nous présumons que l'agglomération étant jeune, les habitants ne la connaissent pas suffisamment et avaient donc du mal à s'y reconnaître, à la conscientiser. Nous avons donc demandé aux habitants questionnés sur les marchés de dessiner les limites de l'agglomération sur une carte des Côtes d'Armor. 20 personnes ont bien voulu se prêter à l'exercice. 8 de ses cartes ont été réalisées par des personnes habitant à Guingamp ou ses environs ; 6 habitent l'ouest et le sud de l'agglomération (Belle Isle en Terre ou Callac) et 6 le nord (Paimpol et environs).

Nous pouvons en tirer 5 points d'analyse :

« La différence entre démocratie participative et démocratie coopérative, c'est que dans la participation, tout le monde peut le faire sans pour autant construire. En revanche, la démocratie coopérative signifie opérer ensemble pour faire en sorte que cela aille mieux » Vincent le Meaux, président GPA⁵⁷ »

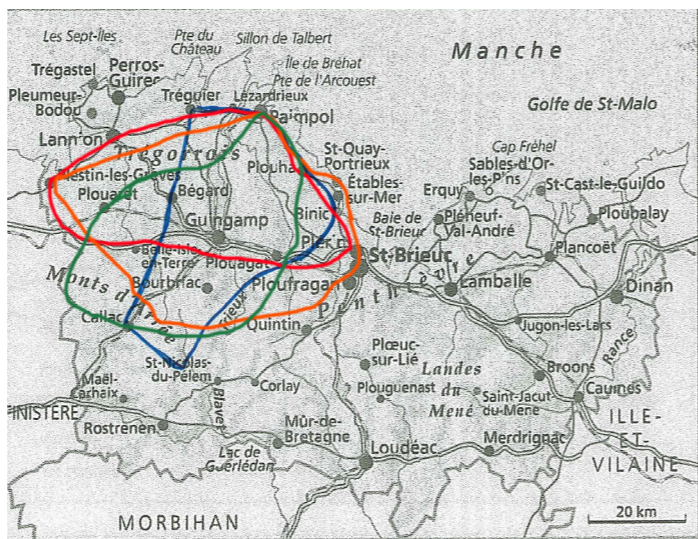
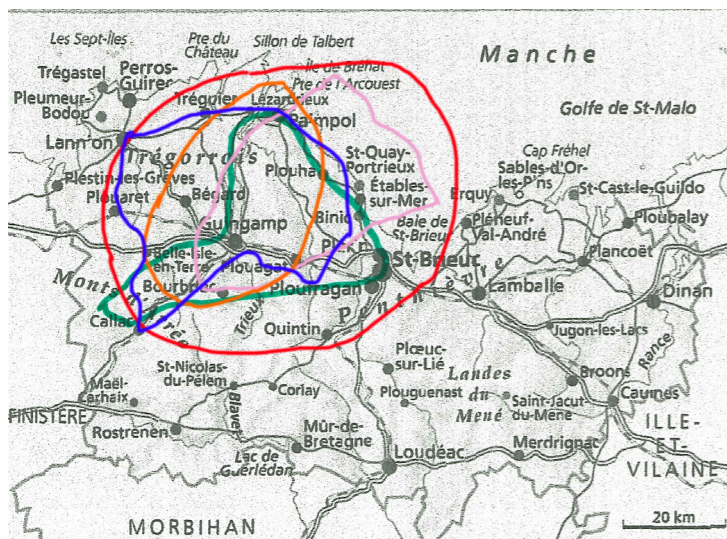
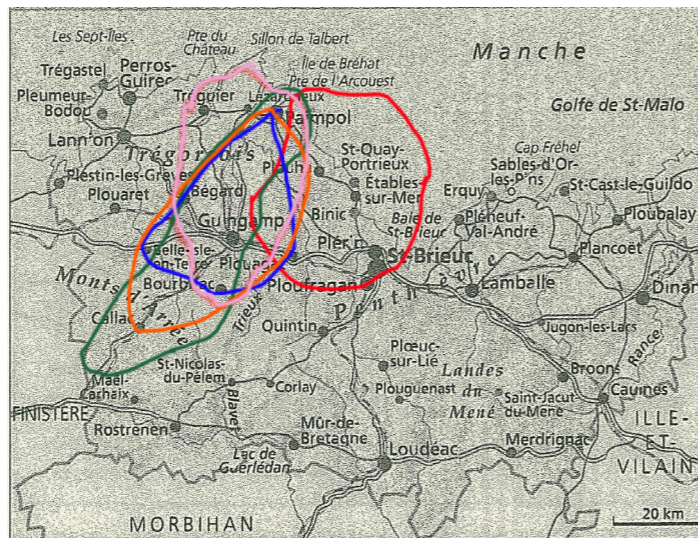
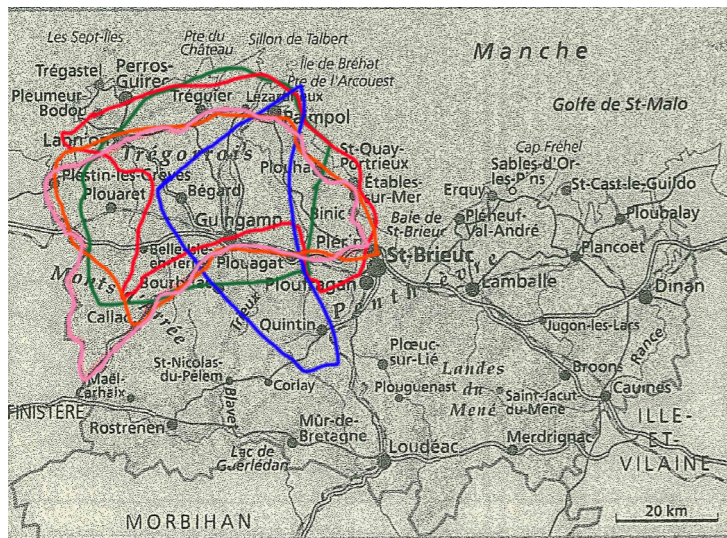
- Ceux qui habitent au centre de l'agglomération en ont la maîtrise géographique la plus juste (ou la moins erronée).
- La forme allongée nord-sud de l'agglomération est intégrée par la grande majorité des personnes mais parfois jusqu'à Bourbriac seulement.
- Les personnes s'appuient sur les 3 pôles urbains que sont Paimpol, Guingamp et Callac.
- Les limites est-ouest de l'agglomération sont beaucoup plus floues, particulièrement celles de l'ouest (sauf pour les habitants habitant l'ouest de GPA) et encore plus le sud-est (région de Kerpert).
- La ville-centre de Guingamp ressort systématiquement des tracés.

Notre hypothèse de départ est ainsi en partie confirmée : les limites du territoire ouest et sud de GPA, c'est à dire les territoires les plus périphériques et ruraux, ont du mal à être conscientisées par les habitants du reste de l'agglomération. C'est plus facile pour le nord littoral et le centre, identifiés par les 2 pôles urbains de Guingamp et de Paimpol.



Carte touristique GPA, [sans date]. [en ligne]. Disponible à l'adresse: <https://www.calameo.com/read/0012258562e81a2b00c2a>





GPA dans les questionnaires menés par l'équipe PEPS, 2023

S'inscrire dans les droits culturels

Ces actions d'EAC semblent alors s'inscrire dans les droits culturels, pouvant ainsi constituer une nouvelle piste de valorisation.

Les droits culturels sont avant tout des droits de l'humain qui imposent de renforcer la politique de démocratisation culturelle et de démocratie culturelle. Il s'agit d'un concept entré dans le droit français depuis la loi CAP du 7 juillet 2016 ou loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine. Cette loi vise à protéger la libre création, reconnaissant ainsi la diversité des formes artistiques et culturelles.

L'expression "droits culturels" est écrite pour la première fois en 1948 dans la Déclaration universelle des droits de l'homme mais ils restent alors flous dans leur définition. Le concept de droits culturels est notamment repris par l'UNESCO en 2001, dans l'article 5 des droits universels sur la diversité culturelle⁵⁸ :

Toute personne doit ainsi pouvoir s'exprimer, créer et diffuser ses œuvres dans la langue de son choix et en particulier dans sa langue maternelle ; toute personne a le droit à une éducation et une formation de qualité qui respectent pleinement son identité culturelle ; toute personne doit pouvoir participer à la vie culturelle de son choix et exercer ses propres pratiques culturelles, dans les limites qu'impose le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

C'est la déclaration de Fribourg⁵⁹ de 2007 qui est désormais la référence de tous les textes qui emploient ensuite ce terme. Cette déclaration permet de mettre une définition qui se veut universellement commune. Ainsi, toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, il en revient du respect de la dignité humaine. La culture se définit alors ici comme un ensemble de valeurs, de convictions, de langues, de savoirs, d'arts, de traditions, d'institutions et de modes de vie. Tout être humain est un être de culture.

Les droits culturels sont donc un engagement international mais qui reste encore non théorisé dans la recherche en sciences humaines et sociales. Il s'agit alors de se demander si l'EAC est un moyen pour aller vers les droits culturels, participant ainsi au respect de la dignité humaine des personnes et rendant nécessaire la démarche du 100% EAC.

Donner des moyens pour instaurer une dynamique active à destination de l'ensemble des acteurs du territoire

Il nous semble enfin important d'ancrer la définition du citoyen dans un cadre philosophique qui comprend l'EAC, à travers les droits culturels, comme une notion éthique liée au respect de la personne humaine.

(58) [HTTPS : //PLUS.GOOGLE.COM/+UNESCO](https://plus.google.com/+UNESCO). Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle. UNESCO. [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://fr.unesco.org/about-us/legal-affairs/declaration-universelle-lunesco-diversite-culturelle>

(59) La déclaration. Observatoire de la diversité et des droits culturels. [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://droitsculturels.org/observatoire/la-declaration-de-fribourg/>



(60) FRADIER, G. et ARENDT, Hannah. La condition de l'homme moderne. . Pocket, 1958

Il s'agit alors de défendre une figure du citoyen telle que peut le définir Hannah Arendt dans la "Condition de l'Homme Moderne"⁶⁰. Le citoyen arendtien est une personne qui participe activement au maniement des affaires humaines. Il est un codirigeant de la cité qui tente d'établir des liens, par l'entremise des organisations politiques, entre lui et le gouvernement.

Il est ainsi possible de transposer cette conception du citoyen général à Guingamp-Paimpol en prenant l'EAC comme lien entre les citoyens et l'agglomération. Cela nous invite donc à mettre en place en place des projets de démocratie participative qui peuvent permettre de réconcilier le citoyen avec la sphère politique.

Provoquer et faciliter les rencontres des acteurs de l'EAC

Depuis deux ans, avec l'implantation de l'INSEAC à Guingamp, ont lieu chaque année les Rencontres nationales de l'éducation artistique et culturelle. Ces journées sont l'occasion pour les professionnels de l'EAC de la France entière de se retrouver à Guingamp afin de discuter, de débattre et d'assister à des tables rondes. Lors de l'édition 2023, les Pôles de Ressources en Éducation Artistique et Culturelle (PREAC) étaient conviés pour la première fois à tous se réunir pour pouvoir échanger sur leurs pratiques professionnelles. On retrouve dans la co-organisation de ces rencontres toutes les collectivités territoriales (ville de Guingamp, département des Côtes d'Armor, région Bretagne) sauf l'agglomération Guingamp-Paimpol. Nous pourrions pourtant imaginer pour l'agglomération un rôle de médiateur entre les acteurs locaux et les acteurs extra départementaux autour des questions d'EAC.

L'agglomération Guingamp-Paimpol doit donc pouvoir se saisir de cette opportunité afin de rencontrer et d'échanger avec les différents acteurs de l'EAC pour mieux l'appréhender par la suite. Les acteurs de l'EAC sur le territoire de GPA pourraient ainsi être invités à assister à ces rencontres afin de pouvoir se nourrir des échanges avec des professionnels de la France entière. Suite à ces rencontres, les ressources collectées par l'INSEAC devraient également pouvoir bénéficier à l'agglomération et à la mise en place du 100% EAC, renforçant de surcroît leur partenariat. L'initiative du "Speed Meeting de l'EAC et de l'EDD" du 31 janvier prochain organisée par Emmanuel Laot et précédemment évoquée, peut en outre servir de modèle à l'agglomération pour mettre en relation les partenaires du milieu éducatif, les agents de l'agglomération et les partenaires culturels. L'idée d'y associer les partenaires du domaine du Développement durable peut être une piste à envisager dans un objectif de transversalité et de débats citoyens.

Encourager les appels à projet

Afin que les différents acteurs du territoire puissent s'emparer de cette dynamique d'EAC

impulsée par l'agglomération, il nous semble important de pouvoir leur fournir des moyens financiers. C'est pourquoi nous suggérons de mettre en place, quand le développement de l'EAC sera bien amorcé dans l'agglomération, un système d'appel à projets avec une enveloppe budgétaire renouvelée chaque année dans l'unique but de soutenir des structures, associations et entreprises qui souhaiteraient faire de l'EAC.

Voici un résumé de ce que nous avons imaginé qu'il serait possible de faire pour l'agglomération Guingamp-Paimpol en nous étant inspiré de diverses offres d'appels à projets dans d'autres agglomérations, départements et régions :

Quoi?

Faire des **appels à projet** pour des actions d'éducation artistique et culturelle. Libérer un fond annuel de 20 000 euros pour pouvoir permettre de soutenir convenablement plusieurs projets chaque année.

Où?

Dans l'enceinte de l'agglomération et bénéficiant principalement aux **habitants** de cette agglomération.

Comment?

En remplissant un **dossier de candidature** auprès de l'agglomération, disponible sur le site internet. En remplissant les critères établis qui correspondent au schéma d'éducation artistique et culturelle défini par l'agglomération.

Qui?

Les associations, structures culturelles et entreprises ayant une dynamique d'éducation artistique et culturelle au sens large. Il s'agit de valoriser toutes les formes culturelles sans hiérarchie. Cela peut concerner aussi bien la culture scientifique, les arts, l'éducation au développement durable, l'éducation aux médias et à l'information, l'éducation affective et sexuelle, l'éducation à la santé, ...

L'éducation artistique et culturelle concerne tous les temps de la vie et est destinée au plus grand nombre comme l'indique le label 100% EAC. L'intégration de **tous les publics** (jeunesse, vieillesse, handicap, éloignement, problématiques sociales, ...) sera donc d'une importance capitale dans le cadre de cet appel à projet. Une fiche pour sensibiliser les participants à la thématique de l'accessibilité devrait être fortement envisagée.

Dossier de candidature créé par l'équipe
PEPS, 2023

84

**Guingamp
Paimpol**
AGGLOMÉRATION

**GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION AVIS
D'APPEL À PROJETS**

« ACTIONS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE »

Collectivité responsable : Guingamp-Paimpol Agglomération

Objet de l'avis : Appel à projets « ACTIONS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE »

Date de publication : JOUR mois ANNEE.

Date et heure limites de dépôt des candidatures : le JOUR mois ANNEE.

A retourner au siège de l'Agglomération de Guingamp-Paimpol, 11 Rue de la Trinité 22 200, Guingamp ou par mail à adresse@guingamp-paimpol.bzh.

Intitulé du projet	
Thématiques du projet	
Nom de la structure porteuse du projet	
Référent.e du projet	
Adresse de messagerie du / de la responsable du projet	
Numéro du / de la responsable du projet	

Pour toute question liée à la compréhension de l'appel à candidatures, l'instruction du dossier et les modalités administratives et financières :

XXXXX XXXXX
Coordinatrice / Coordinatrice EAC
XXXXX@adivase.com
Tel : 00 00 00 00 00

**Guingamp
Paimpol**
AGGLOMÉRATION

I. Renseignement concernant la structure candidate

Nom ou raison sociale	
Nom du représentant légal	
Nature juridique de la structure	
Date de création	
Capital	
Organisme ou établissement gestionnaire le cas échéant	
Code APE ou NAF	
N° de SIRET, SIREN, RCS	
N° de RNA*	
Union, fédération ou réseau auquel est affiliée la structure (ne pas utiliser de sigles)	
Nombre de personnes morales adhérentes	
Nombre d'adhérents (personnes physiques à jour de cotisation au 31 décembre de l'année 2022)	
Adresse officielle de la structure	
N° de téléphone de la structure (si différent supra)	
Mail de la structure (si différent supra)	
Site internet de la structure	
La structure est-elle assujettie à la TVA ?	

* Si l'association n'est pas inscrite au RNA, merci de fournir ses derniers statuts et la liste des personnes déclarées chargées de l'administration ou de la direction.

	Nom et prénom	Adresse et téléphone	Adresse mail
Représentant.e légal.e			
Troisième.e			
Secrétaire			

**Guingamp
Paimpol**
AGGLOMÉRATION

II – Présentation du projet

II.1 – Contexte du projet
Précisez ici en quoi votre projet s'inscrit dans une démarche d'éducation artistique et culturelle et est en cohérence avec le schéma d'éducation artistique et culturelle de l'agglomération en 10 lignes max.

II.2 – Description du projet
Précisez ici les activités prévues et les modalités de leur mise en œuvre en 20 lignes max.

II.3 – Territoire du projet et lieu d'intervention
Précisez ici les communes concernées.

II.4 – Public visé
Précisez le profil du public, combien de personnes peuvent être concernées, comment sont-elles associées à la construction, à la mise en œuvre, l'évaluation de l'action.

II.5 – Partenariat
Précisez les partenaires du projet et leur rôle dans le projet.

II.6 – Services de l'agglomération
Précisez les différents services de l'agglomération pouvant être sollicités dans le projet.

**Guingamp
Paimpol**
AGGLOMÉRATION

II.7 – Moyens alloués au projet
Précisez ici les moyens humains, y compris temps de bénévoles, matériels et financiers nécessaires à la réalisation du projet en 20 lignes max.

III – Plan de financement

Dépenses	Montant (HT)	Recettes	Montant (HT)
Total		Total	

Montant d'aide sollicité en €	
La structure bénéficie-t-elle d'une aide de l'agglomération ?	
Au titre de quel dispositif ?	
Montant de l'aide perçue à ce titre en €	

IV – Evaluation
En quoi votre projet a-t-il contribué à la politique d'éducation artistique et culturelle de l'agglomération ?

Critère d'évaluation du projet d'un point de vue quantitatif :

Critère d'évaluation du projet d'un point de vue qualitatif :

Pour résumer, les appels à projet sont un moyen pour l'agglomération de trouver des projets innovants et porteurs d'enjeux qui pourront être soutenus. Ces projets auront l'avantage d'être à la fois porteurs de sens pour les habitants et les associations qui proposeront leurs idées mais aussi pour l'agglomération qui pourra choisir de soutenir et d'orienter les projets pour que ceux-ci suivent une logique propre aux spécificités du territoire.

Il faudra cependant rester vigilant à ce que les petites associations, qui n'ont pas nécessairement les moyens humains pour prendre le temps afin de remplir ces appels à projets, puissent également pouvoir bénéficier de ces aides. Cela pourrait se résoudre en proposant à des bénévoles de ces associations de se rendre dans les locaux de l'agglomération afin de remplir les documents en compagnie des professionnels de l'agglomération compétents dans ce domaine.

Mettre en place un budget participatif

Enfin, pour aller dans le sens d'une démarche citoyenne et proposer une alternative aux propositions descendantes, nous préconisons dans 3 ans, une fois que l'EAC sera correctement comprise et intégrée par les acteurs de l'EAC et la population, de mettre en place à l'échelle de l'agglomération, un dispositif de budget participatif limité au périmètre de projets en EAC. Ce type de proposition fait de plus en plus d'émules parmi les collectivités depuis quelques années. Le principe est simple : donner la main aux habitants de l'agglomération, dans le cadre d'une association ou pas, pour proposer des projets d'Éducation artistique et culturelle, mais également pour les voter. C'est donc un vote citoyen qui décidera quels projets recevront les financements de la part de l'agglomération.

Même si l'échelle est métropolitaine (avec un budget proportionnellement beaucoup plus conséquent) et même si les projets ne sont pas limités au périmètre de l'EAC, il semblait intéressant de présenter ici la plaquette du budget participatif de la ville de Brest, en termes d'organisation, de communication (numérique et affichage) et de calendrier notamment.

On constate que le processus de proposition et de vote se déroule sur 10 mois et que la concrétisation des projets financés par la collectivité peut encore s'étaler sur une douzaine de mois supplémentaires.

Si GPA veut se lancer dans cette démarche, nous proposons que les critères de validation des propositions des projets ressemblent sensiblement à ceux des appels à projet présentés précédemment, à savoir : toutes les formes culturelles de projets sont acceptées. Cela peut concerner aussi bien la culture scientifique, les arts, l'éducation au développement durable, l'éducation aux médias et à l'information, l'éducation affective et sexuelle, l'éducation à la santé.

85



Je participe, [sans date]. [en ligne]. Disponible à l'adresse: <https://jeparticipe.brest.fr/>



(61) Guides & Cas Client | Cap collectif.
Cap Collectif. [en ligne]. Disponible à
l'adresse : [https://www.cap-collectif.com/
guides-et-cas-client](https://www.cap-collectif.com/guides-et-cas-client)

L'intégration de tous les publics (jeunesse, vieillesse, handicap, éloignement, problématiques sociales, ...) doit être un critère prioritaire dans les projets présentés. Les projets doivent donc essayer de comporter une dimension d'accessibilité. Le vote se faisant via une plate-forme numérique, nous nous sommes renseignés auprès d'un prestataire pour avoir une idée du budget nécessaire à une collectivité de la taille de GPA pour mettre en œuvre ce type de projet.

Pour le budget de mise en place d'une plateforme participative dédiée pour une collectivité de cette taille, il faut compter :

- Création, paramétrage initial, personnalisation de la plateforme : 1 500 à 3 000€ HT
- Frais de formation : 1 500€ HT pour une journée et demie
- Licence mensuelle, comprenant l'hébergement, la maintenance, la sécurisation, l'assistance aux utilisateurs : 750€ HT par mois⁶¹.

À ce budget de mise en place de la plate-forme, il faut ajouter les frais de communication (affichage public, presse, site internet de GPA...) et de suivi du dossier.

Donc, pour financer ce budget participatif de GPA, nous proposons de faire appel à la région, au département et aux communes de l'agglomération. Nous proposons pour cette préconisation, une enveloppe budgétaire globale de 50 000 EUR, sur 5 semestres, comme indiqué dans le budget pluriannuel présenté à la fin du dossier. ♦



FÉDÉRER LES HABITANTS AUTOUR D'UN PROJET CULTUREL COMMUN DE TERRITOIRE

90

THOMAS, Élodie. Fresque de Charle Léon
BOULEAU, Bégard, 30 novembre 2023

Au vu des enjeux évoqués dans les deux premières parties, enjeux qui sont à la fois sociétaux et environnementaux, nous pensons qu'il est donc nécessaire d'en être à la hauteur. Suivant la logique de cette approche, l'EAC s'intègre à un projet de société dont la citoyenneté est l'objectif et l'EAC le levier : de fait, la politique culturelle participe des solidarités humaines et territoriales en contribuant à la cohésion sociale et à la qualité de vie des habitants de GPA. Elle vise donc à favoriser la participation de tous les habitants à la vie culturelle du territoire de l'agglomération, en donnant à sa jeunesse la priorité puisque la période de 0 à 25 ans correspond à la construction de la personne.

Un territoire marqué par de fortes inégalités sociales, économiques, géographiques et d'accès à la culture mais aussi par des volontés communes

Rappel des conditions économiques et sociales des habitants de l'agglomération

D'après le document *Projet culturel de territoire*, État des lieux et diagnostic d'août 2021, document fourni par GPA comme document de travail, nous pouvons brosser un rapide portrait des conditions économiques et sociales des habitants de l'agglomération (même si ces conditions ont été modifiées par la crise sanitaire depuis). Il s'agit d'un territoire assez pauvre au revenu médian inférieur au niveau national et avec un taux de pauvreté de 14% (supérieur de 3% à la moyenne bretonne). C'est un territoire contrasté avec des zones plus riches, au nord notamment. Le sud de l'agglomération est rural, plus isolé avec des problématiques d'éloignement et donc de mobilités qui sont centrales pour les habitants. C'est un territoire vieillissant démographiquement, particulièrement au sud de la RN12, même si là encore, la crise sanitaire a modifié la donne. Nous avons noté, dans la région de Kerpert, par exemple, la présence de population anglo-saxonne ou

encore de locations saisonnières ; le maire de Bégard nous a confirmé également l'arrivée d'environ 700 personnes depuis 2 ans. Il faut toutefois relativiser ce renouvellement démographique, d'une part parce qu'il n'a pas encore été mesuré, d'autre part, parce qu'il ne touche pas de manière uniforme le territoire.

Cette problématique des inégalités socio-économiques et de mobilités a un impact sur l'accès aux pratiques culturelles des habitants. Toujours selon le même document de 2021, on constate un contraste important entre un nord et le pôle urbain de Guingamp, bien pourvu en équipements culturels et un centre et un sud, et sud-est surtout, qui le sont beaucoup moins. Les inégalités culturelles sont alors le pendant des inégalités socio-économiques et des difficultés de mobilités. Les jeunes sont particulièrement touchés par ces inégalités, d'où l'importance de développer l'EAC comme levier pour les combattre.

Pour mieux comprendre le rapport des jeunes aux arts et à la culture, une enquête⁵⁵ sociologique auprès des élèves de la ville de Guingamp est reconduite chaque année à l'INSEAC dans le cadre du Living-Lab (laboratoire à ciel ouvert). Cette enquête est également révélatrice des inégalités socio-économiques qui existent entre les différents élèves qui viennent depuis de nombreuses communes alentour jusqu'à Guingamp chaque jour de la semaine, doublant ainsi la population de la ville.

En effet, les élèves scolarisés à Guingamp viennent principalement de Grâce pour 38% d'entre eux, Ploumagoar pour 13 % et les autres sont issus des communes environnantes. Ils sont majoritairement demi-pensionnaires à 70%, tandis que 16 % d'entre eux sont internes et 10,9 % sont externes. Les taux des demi-pensionnaires et d'internes sont plus élevés qu'au niveau national : une caractéristique de Guingamp qui est liée à la dimension rurale de son territoire, éloigné des métropoles.

Ces enquêtes permettent de mieux appréhender le public scolaire, cible privilégiée de l'EAC et ainsi de mieux orienter les politiques publiques de l'agglomération par rapport aux analyses des chercheurs de l'INSEAC fondées sur des

91

GUINGAMP ET LES CÔTES-D'ARMOR : UNE « PETITE FRANCE » DE L'EAC

Un territoire représentatif
de la population française au regard
de l'Indice de position sociale (IPS)

Guingamp	100,129
Côtes d'Armor	103,5
France	103

Pour compléter l'indicateur classique de Profession et Catégorie Socioprofessionnelle (PCS) en quatre catégories, un nouvel indice quantitatif a été créé : l'Indice de position sociale. Il existe plusieurs versions de l'IPS : l'IPS du père, l'IPS de la mère, l'IPS croisé des deux responsables légaux.

Pour chaque élève, un IPS croisé est obtenu à partir de la PCS des deux responsables légaux. En effet, à chaque couple de PCS correspond une valeur quantitative, valeur d'autant plus élevée que les PCS sont considérées comme favorables à la réussite scolaire de l'élève.

Un territoire représentatif
de la population française au regard
de l'Indice d'éloignement

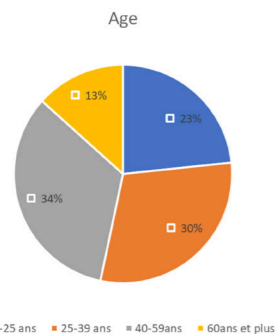
Guingamp	-1,03
Côtes d'Armor	0,13
France	0

La Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du ministère de l'éducation nationale a mis au point un indice appelé « indice d'éloignement » qui permet de synthétiser plusieurs dimensions liées aux élèves dans un seul indicateur continu. Cet indice prend en compte aussi bien le lieu de résidence des élèves, l'offre de formation proposée autour de l'établissement et enfin la distance vis-à-vis des différents équipements (sportifs, culturels). Pour le moment cet indice ne concerne que les collégiés.

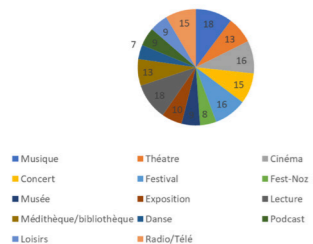
Au niveau de la France entière cet indice est égal à 0 (correspond à la moyenne des indices de l'ensemble des collèges français). Plus la valeur est élevée plus le collège est éloigné. À l'inverse, plus la valeur est négative, plus l'éloignement est faible.

Document extrait du dossier de restitution du Peps des étudiants de Master 2 : Le schéma départemental de l'EAC en Côtes-d'Armor, décembre 2022

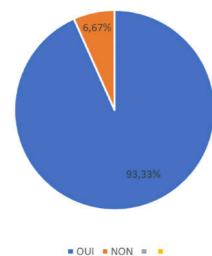




Les activités culturelles les plus pratiquées



Magazine mon Agglo de Guingamp-Paimpol



Exemples des résultats de questionnaire sur les pratiques et besoins culturels, équipe PEPS, 2023

données quantitatives et s'ancrant dans une logique sur le temps long puisque l'enquête est reprise et améliorée chaque année, permettant une mise en perspective toujours plus pertinente des résultats.

Les Côtes d'Armor constituent un territoire particulièrement intéressant dans le cadre d'une étude de sa population puisque celle-ci est représentative de la population française au regard de l'indice de position sociale des élèves ainsi que de l'indice d'éloignement. Les enquêtes de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) peuvent ainsi tout à fait être propices à une étude sur les indices précédemment évoqués. Toutes ces études entrent dans le cadre de l'article 10 de la charte³ pour l'éducation artistique et culturelle qui affirme l'importance et la nécessité des «travaux de recherche et d'évaluation permettant de cerner l'impact des actions, d'en améliorer la qualité et d'encourager les démarches innovantes».

Même si ce sont les inégalités sociales, économiques, géographiques et culturelles de l'agglomération qui ont été mises en avant, Tugdual Le Lay, élu local, rappelle dans l'entretien que nous avons eu avec lui le 17/11/23, qu'il faut s'appuyer au contraire sur la complémentarité des ressources du territoire, entre un sud rural et agricole et un nord maritime et ouvert à l'international historiquement. C'est ici que l'EAC prend tout son sens selon lui : créer un narratif commun et souder les habitants autour de cette histoire commune est le meilleur moyen selon lui d'apporter force, cohésion et vitalité à Guingamp-Paimpol agglomération.

Des envies culturelles communes aux habitants

Pour en apprendre un peu plus sur les pratiques culturelles des habitants de l'agglomération, nous l'avons dit dans la présentation de notre méthodologie, nous avons réalisé une enquête par questionnaire, sur les marchés de Guingamp, Belle-Isle-en-Terre, Paimpol et à la veillée à Cavan. 30 questionnaires ont été recueillis et analysés. Voici le résultat de quelques réponses et de leurs analyses.

La culture est aujourd'hui un domaine privilégié par les politiques, car ils sont conscients de ce qu'elle pèse en termes de développement territorial. C'est d'ailleurs dans cette logique que les villes se veulent innovantes, engageantes, dynamiques et tentent de miser sur une politique culturelle riche et variée afin de répondre aux attentes de la population. C'est ce qui explique la mobilisation des espaces, lieux, personnes et ressources entre autres afin de construire des programmations qui vont participer au rayonnement et à l'activité du territoire donné et l'agglomération Guingamp-Paimpol n'a pas échappé à cette logique. Les enquêtes de terrain que nous avons effectuées ont démontré que les habitants de l'agglomération sont globalement satisfaits des moyens d'actions mis à leur disposition pour leur permettre de mener à bien leurs pratiques

culturelles. A la question « Manque-t-il sur votre territoire de vie une activité culturelle que vous aimeriez pratiquer ? », tous nos enquêtés ont répondu à l'unanimité par la négative. Ainsi, au niveau de l'agglomération Guingamp-Paimpol, plusieurs activités culturelles semblent être mises en œuvre pour offrir à la population des pratiques culturelles qui pourront les accompagner dans leur vie. Aussi, 93% des personnes rencontrées connaissent et lisent le magazine « mon agglo » de Guingamp-Paimpol. En outre, 60% des personnes interrogées (toutes catégories confondues) ont manifesté un souhait de participer à des activités culturelles mettant en exergue la lecture car cela leur permettrait d'élargir leurs capacités de réflexion et d'adaptation mais aussi et surtout de renforcer leur estime de soi. Cette enquête sur les besoins culturels a également démontré que les jeunes élèves et étudiants ne passent pas tout leur temps derrière l'ordinateur. Comme leurs aînés, ils pratiquent eux aussi plus d'activités culturelles et artistiques. Nombre d'entre eux, au même titre que les aînés ont placé la lecture, la musique, le cinéma et le théâtre comme les activités culturelles les plus pratiquées. Cependant, il est à préciser que la majeure partie des habitants de l'agglomération que nous avons interrogés sont surtout les personnes de la catégorie d'âge [40-59 ans] et [60 ans et plus].

Focus sur la jeunesse : une priorité de GPA

De nos échanges avec nos interlocutrices à l'agglomération et conformément au projet éducatif de GPA, document qu'elles nous ont fourni, est notamment ressortie l'importance portée sur la jeunesse avec le constat que celle-ci a tendance à partir une fois le bac obtenu et le lycée terminé.

Pourtant, l'offre d'études supérieures est conséquente sur l'agglomération et reste attractive pour les jeunes. C'est une priorité de GPA de fixer cette jeunesse sur le territoire. Pour mieux comprendre les aspirations mais aussi les représentations des lycéens quant à leur vie étudiante future, nous proposons ce questionnaire, à destination des élèves de Terminale, dont la matrice se trouve en annexe. En voici un extrait. Ce questionnaire pourrait tout à fait, en discussion avec l'équipe de recherche de l'INSEAC, être en partie intégré à l'enquête faite dans le cadre du Living-Lab afin d'éviter d'additionner les enquêtes et de surcharger les répondants. Zoé Laniesse pourrait devenir une interlocutrice privilégiée puisque sa recherche doctorale porte sur l'évaluation de l'EAC sur la ville de Guingamp à travers le Living-Lab.

Protocole d'enquête connaissance de l'offre éducatif et culturelle de l'Agglomération Guingamp-Paimpol

Questionnaire

Dans le cadre d'une recherche sur les projets d'études supérieures des lycéens sur le territoire, l'équipe de l'Agglomération Guingamp-Paimpol vous propose ce questionnaire. Il concerne aussi vos pratiques culturelles. Nous vous remercions du temps que vous prenez pour y répondre.

Pour toute information sur l'Agglomération : contact@guingamp-paimpol.bzh

Partie 1 – Projet professionnel

01	Libellé de la question	Est-ce que tu sais quel métier tu as envie de faire ?
	Type de question	Question à choix unique
	Modalités	Oui Non Je ne sais pas Commun
	Commentaire	
01.1	Libellé de la question	Lequel ?
	Conditions	Si 01 parmi "Oui"
	Type de question	Question texte
	Modalités	[500 signes]
	Commentaire	Commun
02	Libellé de la question	Souhaites-tu faire des études après le bac ?
	Type de question	Question à choix unique

(62) ETHIS, Emmanuel. La petite fabrique du spectateur. Être et devenir festivalier à Cannes et à Avignon. . Éditions Universitaires d'Avignon, 2012.

En centre Bretagne, une jeunesse alternative : Le cas de Enzo (sociogramme)

«Écrire un sociogramme, c'est se contraindre à un exercice singulier sur un terrain d'enquête. [...] Nous l'avons voulu, de fait, comme un outil supplémentaire pour pratiquer la sociologie de terrain.» E. Ethis, La petite fabrique du spectateur.

Le sociogramme est un cours récit de mise en fiction où l'on essaie de rendre compte, suite à la rencontre et l'observation d'individus sur le terrain, du sens qu'ils donnent à leurs actions. Ici nous avons choisi de réaliser le portrait d'un jeune de Callac pour lequel la notion de "pratique culturelle" ne trouvait pas sa place dans nos questionnaires:

Cinq heures du matin. Cela laisse à Enzo trois bonnes heures de sommeil avant de prendre son poste de chargé de rayon à l'hyper-marché en périphérie de Guingamp. Il y travaille 6 jours sur sept, de 9h à 13h. Cela lui permet de payer le loyer de la colocation où il vit avec trois étudiantes, d'assurer son scooter, de payer l'essence et les frais quotidiens. Pour aller bosser il porte son seul jean sans trou et un sweat à capuche loose, histoire quand même de cacher le haut de son corps recouvert de tatouages.

Enzo a vingt ans et il vit la nuit. Il est passionné de musique électronique, il ne manque pas une seule rave dans le pays alentours. Il arrive tôt et aide à « monter les sons » depuis qu'il a quinze ans.

Au début il y allait avec ses parents, des agriculteurs du centre Bretagne qui font eux-mêmes leur miel et leur chouchou, et vivent de leur petite production maraîchère. Avec la passion des raves, ils lui ont aussi transmis celle de la nature, de la pêche, du jardinage, de l'entretien du potager et de la cueillette des champignons. Il a dans son coffre une corne d'appel pour chiens de chasse. Son activité favorite du week-end, plaisir partagé avec son père, c'est de rendre fous les chasseurs en faisant sonner cette corne pour que le gibier puisse s'échapper.

Les chiens pourtant, il aime ça. Il y en a une dizaine chez ses parents, mais ici, en ville, ce n'est pas possible pour lui d'en amener un. Il n'aime pas ça, la ville. On respire mal. Il était moins malade quand il travaillait dans les champs en plein air ; quand il est arrivé ici, il a commencé par un emploi dans cette « usine de merde » Daunat, et tout de suite il s'est senti moins bien. Mais il faut bien gagner sa vie, et il n'a pas vraiment fait d'études.

Quand il repense à son parcours scolaire, Enzo hausse les épaules et il fait la grimace. L'école ne l'a pas beaucoup aimé, il le lui a bien rendu. Il est dyslexique. C'est pour cela qu'il perd souvent ses clés, ou qu'il

oublie de fermer les portes. Au lycée professionnel, comme il ne voulait pas être obligé d'aller faire ses devoirs en salle de permanence, il s'est inscrit au club théâtre.

Et il a adoré ça. Il s'est mis à lire, à apprendre des textes, à y passer du temps. C'était tellement mieux que les cours. Après ça, il est entré aux espaces verts de la ville de Callac. Et puis il y a eu cette fronde contre le projet d'accueil des migrants. Il n'a pas compris, ces gens qui ont la chance d'avoir un chez eux et d'être au milieu des leurs, et qui refusent d'accueillir l'autre. Alors il a pris position. Et il a reçu des menaces de mort. Il n'a pas compris non plus.

C'est après cet épisode qu'il est arrivé à Guingamp. C'était plus simple pour trouver du travail, et plus accessible aussi. Mais à vrai dire, il ne profite de rien dans cette ville. Ni du cinéma, ni du théâtre, à peine des bars. Il y a cette boîte de nuit où il refuse de mettre les pieds. La fête, ça se passe en extérieur, il n'arrête pas de le dire à sa copine. Ils se disputent souvent à cause de ça. Elle, elle va en boîte. Lui, il va en rave. Pour l'esprit, pour la musique, et pour les produits qui y circulent aussi. Il tape de tout, parfois trop, et finit souvent au petit matin endormi dans un buisson. Évidemment il a un casier, à cause des stup, et puis pour d'autres raisons aussi. Il n'est pas rare que les flics lui gardent son scooter.

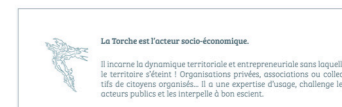
Quand il n'y a pas de rave, son activité culturelle préférée (c'est lui qui nomme ça comme ça), c'est l'urbex. Exploration urbaine. Il aime ce principe de prendre possession de lieux qui ne lui appartiennent pas, laissés à l'abandon. Il poste les photos de ses explorations sur son compte Instagram, mais c'est juste le début, il n'a pas encore beaucoup de followers. Il compte bien s'y mettre davantage. Parfois, ça rapporte.

Généraliser l'EAC sur le territoire : une volonté politique commune et forte à différentes échelles mais une mise en œuvre toujours en construction

En nous appuyant sur la démarche de la Fabrique des transitions⁴⁹ et sur les éléments de langage de JF Caron, déjà cités dans la première partie EAC/EDD, nous pouvons reprendre l'analogie faite entre les 4 acteurs de l'EAC que sont les élus, les agents des collectivités, les acteurs de terrain et l'État déconcentré et les Fantastic Four de la BD Marvel. Quand ces 4 Fantastiques agissent de concert, ils peuvent déplacer des montagnes :

Ces 4 acteurs sont les 4 Fantastiques des transitions : ils doivent faire équipe, se connaître, apprendre à coopérer et à agir de concert ! La réunion de ces 4 acteurs est indispensable pour dépasser la simple addition d'initiatives isolées, pour parvenir à déployer une véritable dynamique de transition, systémique et collective. Cet effort collectif est l'une des conditions du changement d'échelle.

« “ Écrire un sociogramme, c'est se contraindre à un exercice singulier sur un terrain d'enquête. [...] Nous l'avons voulu, de fait, comme un outil supplémentaire pour pratiquer la sociologie de terrain⁶² »



Les 4 fantastiques des transitions. Plaquette fabrique des transitions. [sans date]. [en ligne]. Disponible à l'adresse: https://base.fabriquedes-transitions.net/docs/plaquette_presentation_fabrique.pdf

En matière d'EAC, l'État est incarné par le HCEAC, la DRAC, le Rectorat de Rennes et la DRAEAC, que nous avons déjà évoquée dans la 1ère partie avec David Guillaume, et sur le territoire de GPA, par l'INSEAC dont le rôle a été défini en introduction.

Une politique engagée des collectivités territoriales pour aller vers le 100% EAC

Nous ne reviendrons pas sur la volonté politique d'engagement vers le 100% EAC de Guingamp, une des 5 villes pilotes bretonnes engagées dans le 100% EAC, ni sur celle de Guingamp-Paimpol agglomération qui est portée par Josette Connan, Vice-Présidente au tourisme, à l'Artisanat et à la culture et qui conçoit l'EAC comme un remède aux maux de la société. Nous nous attarderons plutôt sur les échelles régionale et départementale.

A l'échelle régionale, la volonté du 100% EAC est bien présente et transparaît dans l'intitulé de la fonction de Béatrice Macé, unique en France : Vice-Présidente en charge de la culture, des droits culturels et de l'EAC. Le budget global de la Région Bretagne consacré à la culture en 2023 est de 48 millions EUR, ce qui dans le contexte actuel, démontre que c'est une priorité du Président Loïc Chesnais-Girard. La création en avril 2023, du poste de chargée de mission Droits culturels, EAC et transitions, occupée par Anne Boubila, en est la confirmation. L'EAC au niveau régional est ainsi perçue comme l'outil premier de mise en œuvre des droits culturels (qui sont en fait la matrice de référence et la finalité) dans la relation à l'Art, mais un art vu comme ouvert, transversal avec d'autres domaines. Cette volonté et cette priorité régionales ont été intégrées et partagées par les élus locaux depuis 2019 pour faire de la Bretagne, terre de coopération, une région pilote du 100% EAC comme le reflètent les réunions du 3 CB, Conseil des Collectivités pour la culture en Bretagne. La priorité donnée à la jeunesse est incarnée elle par le CRJ, Conseil régional des jeunes qui a une commission culturelle avec 3 priorités : culture-langues-sport.

A l'échelle départementale, cette volonté de généraliser l'EAC est portée avec conviction par Patrick Kervaon, Vice-Président du Département, chargé de la culture et des langues de Bretagne. Nous avons pu le constater lors de son discours d'ouverture du colloque régional de l'EAC le mercredi 20 septembre 2023 : l'EAC est une priorité du Département qui vise à promouvoir les droits culturels de tous et toutes avec une priorité sur les publics empêchés. L'orientation sociale est ici très présente, le Département jouant sur son rôle de proximité territoriale avec les habitants. Nous nous sommes appuyés pour analyser cette échelle départementale sur le travail du Peps des étudiants du Master 2 de décembre 2022⁵⁵ qui portait sur le schéma départemental de

l'EAC ainsi que sur l'entretien que nous avons eu avec Arnaud Vigneron, chef du service culture et éducation au Conseil départemental, mardi 5 décembre 2023, en visio (initialement, entretien prévu avec Patrick Kervaon).

Le Conseil départemental priorise trois axes d'interventions dans ses politiques culturelles : le soutien et l'accompagnement de la création, notamment contemporaine et émergente ; le soutien à la présence des artistes sur les territoires et aux projets artistiques et culturels de territoire ; le soutien à l'éducation artistique et culturelle tout au long de la vie.

Il construit ces soutiens et accompagnements en ingénierie, en combinant une logique de filières culturelles et une approche territoriale, proche de ses habitants, de leur histoire, de leur mémoire et des acteurs qui le font vivre. C'est ainsi qu'il a rédigé et signé une charte de coopération culturelle avec l'État, la région Bretagne et les 8 EPCI des Côtes-d'Armor qui réaffirme une communauté de vision et de concertation avec les acteurs culturels, pour la construction des politiques publiques en Bretagne, sur les socles de l'EAC, des patrimoines, en cherchant à décloisonner l'action culturelle pour l'ouvrir vers les autres champs des politiques publiques. Un poste de chargé de mission EAC a été créé à cet effet ; il est occupé par Magali Launay.

Des pactes culturels de territoire ont ensuite été mis en œuvre sur chacun des EPCI à des fins opérationnelles (rendre opérationnelle la charte). Ces pactes de territoire peuvent être quadripartites (Etat, Région, Département et Agglomération) ou bilatéral (Département, Agglomération). Dans le 1er cas, nous pouvons prendre l'exemple de LTC, Lannion Trégor Communauté, qui a signé le 18/10/23, un pacte de développement culturel pour le territoire permettant de soutenir pendant 4 ans, des projets artistiques et culturels selon un fil rouge "défense et promotion des droits culturels". Ce pacte comporte 2 axes principaux : la préfiguration d'un réseau de lecture publique et le développement de l'EAC tout au long de la vie avec la création d'un poste de chargée de mission EAC tout au long de la vie, occupée par Carole Boetti ancienne étudiante à l'INSEAC. Lors d'une intervention à l'INSEAC le 6/12/2023, Jean François Bertrand, Directeur à la culture Région Bretagne, a précisé que GPA n'entrait pas dans les critères d'attribution prioritaires de ces pactes qui ont 50% de leur aide fléchée sur l'EAC. La Région a élaboré une grille d'évaluation des besoins en accompagnement des EPCI, GPA ne figure pas parmi ceux qui en ont le plus besoin. D'autre part, le 2ème critère pris en compte est la dynamique engagée et perceptible d'une démarche engagée en EAC par la collectivité.

Guingamp-Paimpol agglomération doit signer en 2024, selon Arnaud Vigneron, le 2ème type de pacte, bilatéral celui-là, avec le Département seul donc. La date de celui-ci a été repoussée à plusieurs reprises. Certainement qu'un engagement plus visible de GPA dans la généralisation du 100 % EAC et qui correspondrait à des objectifs partagés transversaux tels que social et environnemental, faciliterait la signature du pacte. En effet, les élus du département souhaitent une transversalité des politiques culturelles en facilitant les passerelles avec les politiques éducatives et sociales.

(63) GIRARD, Hélène. «Face aux intercommunalités recomposées : Le nouveau positionnement des départements. L'observatoire [en ligne]. 2019. Disponible à l'adresse : <https://www-cairn-info.proxy-bib-pp.cnam.fr/revue-observatoire/2019-2-page-57.htm>

La création d'un poste fléché EAC transversal au sein de GPA serait un signal fort envoyé au Département. Arnaud Vigneron a réaffirmé le changement de fonctionnement avec le passage « d'une logique de guichet à une logique de projet »⁶³. Selon Hélène Girard, "Les élus du département mettent en avant le passage d'une logique de guichet à une logique de projet. La volonté est aussi de maintenir un haut niveau de financement de la culture et une coordination dans un objectif d'équité et de répartition équilibrée des financements. Les États généraux ont conduit à une redéfinition des missions et des compétences des agents et a été couplée à de l'accompagnement et de la formation».

Une mise en œuvre encore fragile sur GPA

Nous avons pris le temps d'un long entretien en visioconférence avec Gaëlle Bachet, notre interlocutrice principale à l'agglomération et cheffe du service culture à GPA, afin de reprendre ensemble les différents items de la grille de labellisation 100% EAC. Les informations à recenser sont multiples, les évaluations des projets pas toujours évidentes à mener et à ce jour G. Bachet est seule sur ce dossier. Ses questionnements restent nombreux sur les hauteurs attendues des contributions de GPA sur les projets EAC, et les différents critères de validation. Si dans le calendrier il est prévu de finaliser le dossier d'accès au label pour le début de l'été afin de le déposer en septembre 2024, elle rappelle : « ce qui compte avant tout ce sont les usagers, leur accès aux activités culturelles, avant l'obtention d'un label ». Nous avons établi un document de synthèse qui montre que ce sont sur les niveaux 1 et 2 de la grille qu'il faut renforcer, comme nous pouvons le constater dans l'extrait du document joint page 101.

Un fonctionnement trop cloisonné des services de GPA

Un des principaux freins à la généralisation de la politique d'EAC que nous avons pu constater réside dans le fonctionnement interne de l'agglomération, reflet du système administratif français. Chaque service a un rôle bien défini qui lui est attribué et travaille pour réaliser des objectifs qui lui sont propres. C'est ce manque de transversalité et de communication en interne qui peut complexifier la tâche des personnes souhaitant atteindre le 100% EAC. L'EAC est une politique fondamentalement transversale qui ne peut être menée à bien qu'avec un fonctionnement collaboratif, rendu possible grâce à un dialogue permanent entre les services. Dans le cadre de nos cours sur la mise en place de projets d'EAC, nous avons pu comprendre que le premier frein n'est



COORDINATEUR.TRICE Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle (CTEAC)

Intégré au pôle Culture Guingamp-Paimpol Agglomération, vous assurez la conduite, la coordination, la mise en œuvre et le suivi des projets d'Éducation artistique et culturelle en lien avec l'ensemble des médiateurs du service Culture et des partenaires éducatifs, institutionnels et associatifs.

1. Responsabilités :

- Préparer et animer les travaux du comité de pilotage
- Définir et mettre en œuvre la stratégie de généralisation de l'EAC sur le territoire.
- Suivre et favoriser la cohérence du Contrat Territorial d'EAC sur l'agglomération Guingamp-Paimpol.
- Organiser et accompagner la réalisation des partenariats dans le cadre du CTEAC.
- Définir un plan de communication des actions et des projets
- Coordonner et favoriser la mise en relation des partenaires.
- Mettre en réseaux les acteurs de l'EAC sur le territoire.
- Évaluer l'application du CTEAC sur l'agglomération Guingamp-Paimpol.
- Évaluer l'application de la stratégie de généralisation de l'EAC sur le territoire.
- Suivi de l'activité et de réseaux culturels du territoire.

2. Positionnement du poste :

Poste fonctionnel transversal en lien avec tous les services de GPA, plus particulièrement, les services de :

- Territoire citoyenneté et coopération
- Communication, relations aux usagers et promotion du territoire
- Petite enfance, enfance et jeunesse
- Pôle transition écologique

3. Activités principales :

- Travailler avec les différents partenaires institutionnels (Région, Département, Communes, établissements scolaires du 1er et du 2nd degré, établissements d'enseignement supérieur)
- Définir un plan de formation des acteurs de l'EAC du territoire en partenariat avec l'INSEAC.
- Elaborer et négocier des budgets

Fiche de poste créée par l'équipe PEPS, 2023

« Ce qui compte avant tout ce sont les usagers, leur accès aux activités culturelles, avant l'obtention d'un label⁶²»



- Assurer la communication en direction des élus du territoire, partenaires, artistes, enseignants, acteurs culturels, personnels administratifs
- Travailler de manière transversale avec les autres services du GPA pour assurer la cohérence des actions dans le cadre du CTEAC
- Créer des outils de suivi et d'évaluation du dispositif

4. Contraintes

- Travail occasionnel en soirée et week-end lors de manifestations, spectacles ou événements.
- Déplacements fréquents sur le territoire de l'agglomération

5. Compétences et savoirs

- a) Connaissances
- Connaissance de l'environnement culturel
 - Connaissance des compétences et du fonctionnement des collectivités territoriales
 - Connaissance des enjeux de l'aménagement du territoire, de l'action culturelle et notamment de l'éducation artistique et culturelle
 - Connaissance des enjeux environnementaux
- b) Savoir-faire
- Positionner le projet par rapport aux attentes et caractéristiques du territoire
 - Identifier des axes de travail en lien avec les politiques locales
 - Mobiliser et fédérer des compétences multiples
 - Compétences rédactionnelles
 - Maîtriser les outils informatiques et logiciels de bureautique (Word, Excel, Power-Point)
- c) Savoir-être
- Sens des relations humaines
 - Goût du travail en équipe
 - Sens de l'observation et de l'analyse
 - Sens de l'initiative
 - Sens de l'organisation et rigueur

6. Profil recherché

- B+5 (ingénierie culturelle, médiation culturelle)
- Expérience exigée en animation réseaux et coordination de projets artistiques et culturels

Fiche de poste créée par l'équipe PEPS, 2023

Principes	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Propositions
AXE 1 — CONTENU DES PROJETS EAC				
Principe 1 Démarche artistique et culturelle dans le respect de la Charte pour l'éducation artistique et culturelle	X	X	A voir avec la DRAC	Reprendre orchestre à l'école à Paimpol
AXE 2 — PÉRIMÈTRE DES PUBLICS CONCERNÉS				
Principe 2 Temps scolaire ou de formation	X	X	X	
Principe 3 Hors temps scolaire	X	X	Volet EAC pour les établissements dans leurs projet Developpement de relations partenariales pour les projets EAC	
Principe 4 Petite enfance	X	X	A confirmer avec le service jeunesse	
Principe 5 Enseignement supérieur	Avoir des référents au sein des établissements supérieurs de GPA	Soutenir les actions favorisant la participation à la vie culturelle des étudiants dans les établissements	Conventions avec les établissements Participation aux instances de gouvernement EAC	Questionnaire à destination des étudiants Projet pour avoir des référents dans chaque université et école :

Extrait de la grille 100% EAC remplie par l'équipe PEPS, 2023

jamais monétaire mais bien volontaire. Se diriger vers le 100% EAC, c'est partir d'une volonté commune et c'est pourquoi tous les services de l'agglomération devraient être impliqués, bien qu'à des échelles très variables, ou du moins formés à l'EAC pour pouvoir comprendre de quoi il s'agit. Pour mettre en relation les services, l'agglomération pourrait s'appuyer sur le terme de "transition" qui apparaît dans de nombreux pôles et semble être un élément fédérateur et structurant des volontés politiques actuelles. Nous sommes actuellement dans une période de transition à la fois sociale, environnementale et urbaine mais qui doit être structurante et surtout porteuse de sens. Il ne s'agit pas de transitionner pour transitionner mais bien de prendre en compte les changements de notre société ainsi que la complexité du réel afin de proposer aux habitants des solutions pertinentes face aux problématiques qu'ils rencontrent dans leur quotidien et qui n'ont de cesse d'évoluer.

L'EAC pourrait ainsi s'intégrer à cette transition grâce à son aspect transversal et à son public : 100% des habitants. L'objectif du 100% EAC n'apparaît désormais plus comme exclusivement culturel mais bien comme multiforme, pouvant toucher positivement chaque habitant dans son expérience du quotidien. Ainsi, nous constatons un décalage entre les volontés politiques de généraliser l'EAC à différentes échelles et les moyens choisis pour les appliquer. Il faut faire converger ces politiques et jouer la transversalité dans un souci d'efficacité et de réduction des coûts également en mutualisant moyens et objectifs.

Une des possibilités pour l'agglomération serait de jouer sur sa compétence transport. C'est ce dont nous fait part Philippe Le Goff, maire de Guingamp, lors de notre entretien. Il nous partage alors une note intitulée "Les agglomérations au service de l'EAC par leur compétence transport ?" qui invite directement à se poser la question du rôle que peut jouer l'agglomération dans l'objectif du 100% EAC. Il nous indique que les établissements scolaires sont encore trop souvent freinés par la question du transport, notamment dû au fait que la part collective du Pass Culture ne peut pas servir à financer le transport pour un projet d'EAC. Ce coût est pourtant souvent le plus conséquent pour l'établissement et cela nous a été confirmé par Magalie Morvan, principale du collègue François Clech à Bégard.

Or, depuis la loi NOTRe, du 7 août 2015, ce sont les EPCI qui sont en charge de la compétence transport, en partenariat avec les régions. M. Le Goff invite donc les collectivités territoriales désirant candidater au label 100% EAC à mettre en avant cette compétence et à proposer un conventionnement avec les établissements scolaires afin de financer un certain nombre de transports d'élèves dans le cadre de projets EAC chaque année.

Organisation technique de la réponse et chaînage de validation possible, proposé tel quel par Philippe le Goff :

- a – Projet initié par l'établissement scolaire ou proposé par les structures culturelles du territoire.
- b – Validation par l'établissement et la DAAC.
- c – La validation ouvre un droit de tirage sur les déplacements annuels quantifiés au préalable par l'EPCI.
- d – L'EPCI mandate l'opérateur transport pour le déplacement EAC.

Il nous semble alors intéressant pour l'agglomération de considérer cette proposition faite par l'un de ses élus afin de répondre, par le biais de ses compétences propres, à une des principales problématiques qui se pose aux projets scolaires d'EAC.

La mise en place d'un pilotage efficace de l'EAC sur le territoire de GPA

Puisque l'EAC est une politique prioritaire nationale, en raison des bénéfices de citoyenneté et plus largement du vivre-ensemble, au cœur de la transition globale que nous avons évoqués dans les 2 premières parties, nous préconisons de lui conférer une priorité de moyens à l'échelle de l'agglomération comme ce qui a été fait aux échelles régionale et départementale. Il faut, avant toute chose, raisonner de manière intégrative et transversale afin d'assurer un pilotage cohérent et efficace de la politique du 100% EAC sur l'agglomération.

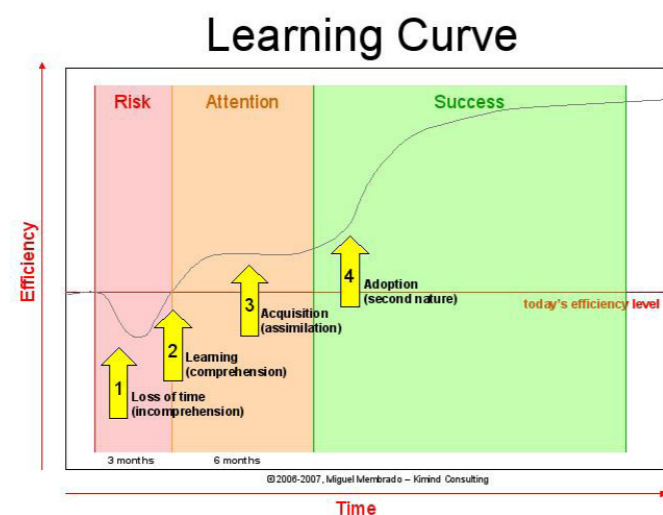
Création d'un poste de coordinateur.trice EAC transversal...

Pour répondre à l'ambitieuse volonté politique du 100% EAC, à toutes les échelles, ont été créés des postes fléchés EAC dont les intitulés peuvent changer en fonction des priorités de la collectivité : pour la Région Bretagne, il s'agit des droits culturels et des transitions ; pour le Département des Côtes d'Armor, il s'agit du social et de l'éducation ; pour l'agglomération LTC, il s'agit de "l'EAC tout au long de la vie" .

Nous nous sommes mis en relation avec une agglomération qui avait des caractéristiques similaires à GPA en termes de nombre d'habitants et de communes. Il s'agit de l'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges. La personne chargée de l'EAC s'appelle Delphine Courant ; nous nous sommes entretenus avec elle en visioconférence le 23 novembre 2023. Son intitulé de fonction est "Coordinatrice du CTEAC de l'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges», CTEAC signifiant Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturelle, signé en 2020. Delphine Courant a affirmé que le poste à temps plein de coordinateur.trice est un élément clé pour une mise en œuvre cohérente d'un plan en vue d'une labellisation 100% EAC. Delphine Courant gère elle-même sa communication et a fabriqué ses propres outils de suivi et d'évaluation. Elle affirme que sa formation (Science Politiques et communication) est un atout important pour mener ses missions

de coordination et de mise en réseau des acteurs de l'EAC sur le territoire. Nous inspirant des conseils de Delphine Courant, nous avons créé une fiche de poste adaptée selon nous aux caractéristiques de GPA.

Le poste proposé est un poste fonctionnel transversal en lien avec tous les services de GPA, notamment avec le service de citoyenneté et coopération et avec le pôle de transition écologique. C'est un poste qui demande une certaine expérience selon nous pour être en mesure de piloter efficacement la politique 100% EAC de GPA. C'est pourquoi le profil le plus adéquat est une personne ayant reçu une formation de niveau Bac + 5 avec des expériences avérées dans la coordination de projets d'EAC afin d'éviter la perte de temps de début de prise de poste selon le modèle de la Courbe d'apprentissage.



La courbe d'apprentissage, [sans date]. [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.kimind.fr/2008/07/01/entreprise-20-et-courbe-dapprentissage/>

C'est un poste-clef qui permettra par la suite de mener à bien le développement de l'EAC sur le territoire. La 1ère année est consacrée à la rencontre des acteurs de l'EAC sur le territoire, à l'information auprès des agents de GPA de ses missions via ses propres outils de communication et à la réalisation d'un diagnostic de territoire. C'est un temps nécessaire pour assurer l'établissement d'une stratégie de développement culturel territorial.

... pour améliorer la communication interne et externe sur GPA en matière d'EAC

Nous préconisons que le coordinateur ou la coordinatrice assure elle-même sa propre communication de l'EAC, tout comme le fait Delphine Courant. La communication externe passe par une meilleure visibilité de l'EAC sur le site Internet de l'agglomération mais également par une valorisation des projets d'EAC dans les médias, presse et radio sont à privilégier, ou par voie d'affichage. Le coordinateur peut également faire le choix d'externaliser sa communication, en sollicitant par exemple le réseau de la communication publique et territoriale Cap'Com⁶⁴. Un de ses rôles est de promouvoir la Charte de l'EAC en l'expliquant : des rencontres entre acteurs de l'EAC sont à organiser régulièrement, sous les formes qu'on a pu déjà évoquer (Speed Meeting de l'EAC). Enfin, son objectif étant de créer un référentiel commun pour pouvoir généraliser l'EAC sur le territoire de GPA, il peut être envisagé de rédiger en assemblée citoyenne des différents acteurs de l'EAC, le pacte EAC de territoire de Guingamp-Paimpol agglomération. La charte d'alliance de la Fabrique des Transitions peut servir de modèle dans cet objectif⁶⁹.

Le rôle du coordinateur est également de travailler en transversalité avec les services de l'agglomération, particulièrement ceux du pôle de la transition écologique et ceux des territoires, citoyenneté et coopération en lien avec nos premières et deuxième parties. Il doit assurer un rôle de liaison au sein des services de GPA pour remplir ses missions. Il doit également avoir un rôle d'information auprès des agents de l'agglomération. Dans ce cadre, l'INSEAC peut et doit alors tenir son rôle d'expertise, d'accompagnement et de centre de ressources, par exemple à travers les Rencontres nationales de l'EAC. Le coordinateur doit également constituer son propre pôle de ressources sur le territoire pour gagner en efficacité.

... pour mettre en place de vrais projets d'EAC sur le long terme avec les différents acteurs (social, économique, médical, environnemental)

Guingamp-Paimpol Agglomération, en partenariat avec la ville de Bégard, est en train d'amorcer un projet de valorisation et de dynamisation du patrimoine matériel et immatériel à Bégard. En ce sens, l'agglomération est en train de racheter le site de la Congrégation des Sœurs, ancien monastère dans le centre-ville de Bégard. Ce site d'environ 1,3 hectares dont 7500m² de surface de plancher pourrait se diffuser en quatre pôles :

- Le pôle A pour des habitats publics
- Le pôle B pour des services publics
- Le pôle C pour un centre culturel
- Le pôle D pour des habitats privés

Le pôle C nous intéresse alors tout particulièrement puisque ce nouveau centre culturel témoigne d'une volonté de GPA d'avoir un projet culturel structurant.

(64) Qu'est-ce que la communication publique ? | Cap'Com. Cap'Com. [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.cap-com.org/quest-ce-que-la-communication-publique>



Extrait du diaporama présenté par Hermine Gromas, Cheffe de projet Petites Villes de Demain à l'agglomération Guingamp-Paimpol, lors de notre entretien du 16 novembre 2023



THOMAS, Élodie. Congregation des Soeurs, Bégard, 30 novembre 2023

Ce centre culturel aurait vocation à devenir une Cité de la musique bretonne avec un centre de ressources, un pôle d'enseignement musical, un tiers lieu proposant des animations et de la diffusion d'œuvres ainsi qu'une pépinière d'associations de culture bretonne.

Ce projet apparaît comme novateur puisqu'il n'y a encore aujourd'hui pas vraiment de lieu sur la musique et la mémoire bretonne dans le Nord de la Bretagne. Cette absence est liée à une volonté des bretons d'après Seconde Guerre Mondiale de ne pas construire de musées de la culture bretonne car cela signifierait pour eux une forme de mort de cette culture qui deviendrait alors un objet muséal.

Ce centre culturel ne serait donc pas un musée mais bien un lieu de conservation et de transmission de la culture matérielle et immatérielle bretonne qui sont aujourd'hui des enjeux portés par des associations plutôt que par des collectivités territoriales. Ce projet pourra ainsi se réaliser grâce à un partenariat avec au moins deux associations : Ti Ar Vro, maison de la culture bretonne et Dastum, bibliothèque sonore de la culture bretonne.

Ce projet émane de la volonté de GPA de financer des projets plus importants afin de privilégier la qualité de ses actions à leur quantité. Le caractère pérenne de ces nouveaux projets permet également de penser une EAC sur le temps long, élément indispensable dans l'optique d'atteindre l'objectif du 100% EAC. La mise en avant et la valorisation du projet de Cité de la musique bretonne à Bégard constitue donc un élément majeur voire même le point le plus important à valoriser lors de la candidature pour le label 100% EAC.

Le maire de Bégard, Vincent Clec'h est partie prenante dans ce projet, nous l'avons déjà évoqué précédemment. La volonté politique est bien là car il a saisi tout le potentiel de ce projet dans sa dimension sociale et culturelle. Il préconise de travailler en cohérence avec GPA qu'il voit comme un coordinateur du projet dans son ensemble, afin de mutualiser les moyens, les ressources et les locaux. La Région doit être un partenaire avec l'archivage prévu de la musique bretonne et sa mise en valeur. Il met en avant les différents acteurs politiques, les collectivités territoriales, les acteurs éducatifs (le collège François Clech avec sa principale Magali Morvan est pleinement engagée dans cette démarche d'EAC), les acteurs associatifs (l'Ecole de musique et la MJC pour ne citer qu'eux) se doivent de travailler en synergie selon Vincent Clec'h pour faire de Bégard "une ville laboratoire de demain".

Ce projet n'est pas sans faire écho au vaste projet morlaisien du SEW, qui regroupe dans les locaux rénovés et transformés de l'ancienne Manufacture des Tabac, Quai du Léon, un cinéma, La Salamandre, le Centre National pour la Création Adaptée, CNCA, anciennement l'Entresort, et la société de production musicale Wart. Thierry Seguin, directeur du CNCA et un des instigateurs

27 septembre 2023.

Si évidemment chaque projet est spécifique, chaque architecture est différente, l'enjeu patrimonial existe bien dans les deux cas. Pour la ville de Bégard, la Congrégation des Sœurs est une richesse locale qui envisage sa conversion future dans une mixité d'activités, comme ça a été le cas pour l'ancienne Manufacture des Tabacs. "Évidemment, c'est une chose qui me parle", nous explique Thierry Seguin, dans un entretien téléphonique du 15 décembre dernier, "d'autant plus qu'il y a une proximité à l'hôpital psychiatrique qui mène des activités artistiques et culturelles." Il est intervenu ainsi en mettant en avant la nécessité de construire des articulations fortes plutôt qu'une juxtaposition de projets et d'activités. " Dans la Manufacture, il y a des projets qui cohabitent simplement, et d'autres qui ont été pensés en commun. Cela fait une différence, cela induit davantage de collaboration." Outre la collaboration et la co construction par les différents acteurs, il est essentiel d'inclure les usagers dans le processus, et à toutes les étapes. Très tôt le chantier du SEW a ouvert ses portes au public, aux habitants et aux établissements scolaires de Morlaix. "Un chantier est déjà un acte culturel. C'est déjà une possibilité de faire de l'EAC", explique Thierry Seguin.

« Lorsque j'accède à une pratique culturelle, c'est la société entière qui m'accueille⁶⁶ »

Le CNCA répond à un enjeu de société, celui de l'accès universel à l'Art et à la création. Son président insiste aussi particulièrement à l'articulation entre le monde du soin et le monde de l'Art qui aurait entièrement sa place à Bégard, et en vient à une notion qu'il essaie d'installer dans le débat public : celle d'éducation artistique et culturelle adaptée : EAC A. " Je le dis comme ça : EAC A, parce que cela montre qu'il y a une dimension d'augmentation par cette spécificité d'adapter l'EAC à des publics à besoins particuliers". Il s'agit là de changer les circonstances des activités d'EAC pour que les publics éloignés et porteurs de handicap puisse y participer, mais également par un double mouvement de mettre en valeur par l'Art les représentations de la vulnérabilité. La proximité immédiate de l'hôpital psychiatrique avec le futur centre culturel doit donc contribuer à donner une place aux publics empêchés dans les pratiques artistiques du territoire. ♦

(65) Entretien avec M. Thierry Seguin, directeur du CNCA, entretien téléphonique, 15 décembre 2023

(66) Citation tirée du séminaire de Culture et Handicap de Thierry Seguin à l'INSEAC : accessibilité et handicap



THOMAS, Élodie. Congregation des Soeurs, Bégard, 30 novembre 2023



THOMAS, Élodie. Congregation des Soeurs, Bégard, 30 novembre 2023



IV



LE BUDGET

LE BUDGET

110

Puisque l'EAC est une priorité politique, les moyens financiers mis en œuvre doivent être proportionnels à l'ambition visée par cette politique, sur un temps long. Cela correspond également au diagnostic du projet culturel de territoire concernant la partie financière : l'état des lieux pointait du doigt "le saupoudrage financier" peu efficient pour le développement culturel du territoire. Nos commanditaires nous ont fait également part de leur volonté d'éviter de multiplier les financements de projets afin de se concentrer sur des projets de plus grande ampleur. Cela est cohérent avec la nécessité pour Guingamp-Paimpol Agglomération de structurer la démarche du 100% EAC que nous leur proposons dans nos préconisations.

Pour information, pour l'agglomération de Saint-Dié des Vosges aux caractéristiques comparables à celles de GPA, le budget dont dispose la coordinatrice EAC s'élève à 150 000 EUR dont 50 000 EUR constituent son salaire. Nous proposons donc une enveloppe budgétaire globale sur le principe d'un budget pluriannuel sur 5 ans en échelonnant nos 7 préconisations proposées à la suite de notre travail de terrain et d'analyse de nos observations.

Pour rappel, voici nos 7 préconisations, dans l'ordre chronologique du budget :

- 1) Création du poste de coordinateur.trice EAC avec un salaire mensuel brut de 3000 EUR conformément à la fiche de poste proposée. Réévaluation du salaire au-bout de 3 ans. Inclure ses frais de communication (9000 EUR) et ses frais de déplacement dans l'agglomération.
- 2) Début du financement du projet Bégard, projet sur le long terme (10 ans) : budget EAC sur la partie centre culturel (pôle C) de 20 000 EUR, renouvelable chaque année.
- 3) Lancement du concours de Logo EAC/EDD dans les établissements du 1er degré de GPA pour fédérer et créer une identité commune dans toute l'agglomération.

4) Accessibilité et mobilités : proposition de Philippe Le Goff VP à GPA "Economie, Grands projets et ouverture" de financer les déplacements des scolaires pour des activités EAC, pour une année (15 000 EUR) relayée par les autres services de l'agglomération par la suite.

5) Mise en place d'un dispositif de budget participatif fléché EAC sur 2 ans. Processus de démocratie participative qui permet aux habitants d'affecter une partie du budget de GPA à des projets d'investissement. Budget global = 50 000 EUR dont les frais liés à la gestion d'une plate-forme numérique, de communication et les financements des projets proposés par les habitants.

6) Favoriser les appels à projet pour aider les associations qui souhaitent mettre en place des projets d'EAC. Fond de 20 000 EUR. Un dossier de candidature est proposé afin de répondre aux critères établis qui correspondent au schéma d'EAC défini par GPA.

7) Pour finir, proposer une ouverture à l'Union Européenne avec le projet des Itinéraires culturels : sur une thématique commune, établir des partenariats culturels avec des pays celtiques afin de donner une visibilité européenne au territoire et faire du lien entre le local et l'international.

111

Enveloppe budgétaire pluriannuelle

112

Projets	Année 1		Année 2		Année 3		Année 4		Année 5	
Poste coordinateur/trice EAC	32k€	32k€	32k€	32k€	32k€	32k€	34k€	34k€	35k€	35k€
Projet Bégard			20k€		20k€		20k€		20k€	
Concours LOGO écoles du 1er Degré			5k€							
Accessibilité /Mobilité					5k€	10k€				
Budget participatif/EAC						10k€	10k€	10k€	10k€	10k€
Appel à projets									10k€	10k€
Projet Itinéraires culturels UE										10k€
<i>Total/semestre</i>	32k€	32k€	57k€	32k€	57k€	52k€	64k€	44k€	75k€	65k€
<i>Total/an</i>	64k€		89k€		109k€		108k€		140k€	

Poste coordinateur/trice	Contributions volontaires et charges indirectes	
<i>Salaire 3000€ brut + charges patronales (50%)</i>	54k€	Contributions volontaires : mise à disposition d'un bureau par les mairies de GPA
<i>Frais déplact 40x50kmx0,5€/km</i>	1k€	Charges indirectes supportées par GPA : (dont voiture de service) 200€/mois
<i>Divers (dont outils de communication)</i>	9k€	
<i>Total/an</i>	64k€	

Enveloppe budgétaire pluriannuelle de l'EAC établie sur 5 ans, présentée en semestres.

113

Poste coordinateur/trice	Contributions volontaires et charges indirectes	
<i>Salaire 3000€ brut + charges patronales (50%)</i>	54k€	Contributions volontaires : mise à disposition d'un bureau par les mairies de GPA
<i>Frais déplact 40x50kmx0,5€/km</i>	1k€	Charges indirectes supportées par GPA : (dont voiture de service) 200€/mois
<i>Divers (dont outils de communication)</i>	9k€	
<i>Total/an</i>	64k€	

Budgets EAC projets sur 5 ans	Commentaires	Partenaires impliqués dans le projet
Projet Bégard	80k€ Projet sur 10 ans : projet social (logement) et culturel (Centre culturel). Projet d'une Cité des musiques populaires de Bretagne	Région, DRAC, Département, commune de Bégard, Fondation de l'Association Bon Sauveur, Association Ti Ar Vro, Ecole de musique des 3 Rivières
Concours Logo Ecoles Primaires	5k€ Appel à un artiste sérigraphe pour mettre en place un projet EAC/EDD axé sur les fleuves (Trieux) dans les classes du 1er degré, y compris Diwan. Réaliser un logo.	DRAEAC (Délégation régionale académique à l'EAC), DRAC Bretagne, réseau scolaire 1er degré public et privé, réseau Diwan
Accessibilité/mobilité	15k€ Favoriser l'accessibilité et les mobilités sur GPA, financés cette année-là pour des projets EAC. Relayé ensuite par les autres services de GPA.	Département, communes de GPA
Budget participatif EAC	50k€ Financement par GPA de projets d'EAC dans une démarche citoyenne : via une plateforme numérique, propositions et votes citoyens	Région, Département, communes de GPA
Appel à projets	20k€ Financement de différents projets EAC de qualité, avec priorité donnée aux acteurs locaux et aux projets transversaux (environnement, citoyenneté par exemple)	Département, communes de GPA, financements privés
Projet Itinéraires culturels UE	10k€ Monter un dossier Itinéraires culturels en partenariat avec d'autres pays de l'UE (celtiques) sur une thématique (moulins par exemple)	Conservatoire de l'Europe Feader, Région, Monuments historiques, REEB, BCD, Petite Com. de Caractère PCC



V



EN

CONCLUSION...

EN GUISE DE CONCLUSION

116

Des 4 hypothèses que nous avons au départ, 2 sont infirmées et 2 sont vérifiées après notre travail de terrain :

- Demande d'une plus grande offre cinématographique par la population = infirmée. Un cinéma à Belle Isle en Terre a disparu depuis plusieurs années sans que cela crée un manque ressenti par la population. A Bégard, plus dynamique, un équipement ne serait pas viable selon le maire compte tenu du nombre d'habitants du bassin de vie. Ceux qui veulent vraiment aller en cinéma, vont à Guingamp, Paimpol ou Callac.
- Les habitants ne connaissent pas l'offre culturelle proposée par l'agglomération = infirmée Les personnes interrogées connaissent les activités de proximité par rapport à leur bassin de vie, via le réseau associatif, l'affichage public, la presse locale, le Magazine trimestriel Mon Agglo de GPA (moins via ses réseaux sociaux de GPA) ; elles connaissent également les structures culturelles des 2 pôles urbains de Guingamp et de Paimpol que sont les cinémas, le théâtre du Champ au Roy, la Sirène, les médiathèques et le centre GwinZegal.
- Les inégalités socio-économiques notamment nord-sud de GPA se retrouvent dans les pratiques culturelles des habitants = confirmée. Malgré la volonté de réduire les inégalités socio-économiques de la part des pouvoirs publics (ex : "le Pass culture bégarrois" de 15 EUR) et des structures culturelles (tarifs préférentiels au Champ au Roy par exemple), les inégalités d'accès demeurent.
- Les structures culturelles et les actions d'EAC ne sont pas accessibles à tous en raison d'une concentration dans les pôles urbains = confirmée. Les initiatives mises en place pour réduire cette inégalité de mobilité sont trop ponctuelles, à l'essai, limitées aux scolaires (prise en charge du transport pour 7 collèges de GPA en novembre décembre 2021 pour faire venir les élèves au théâtre).

On constate alors, une sorte d'adaptation par les habitants de leurs pratiques culturelles qu'ils limitent à leur bassin de vie, lié à la notion historique de pays ; concernant l'EAC, on constate également un repli de son périmètre sur les établissements scolaires du lieu de vie des habitants,

selon la disponibilité des enseignants à s'engager dans des projets (classe CHAT au collège du Prat Elès de Belle Isle en Terre ; projet de classe CHAAP au collège François Clech à Bégard).

Donc, partant de là, et après notre travail de terrain, pour répondre à notre problématique générale, comment l'EAC peut-elle donner du sens et de la cohérence au projet de territoire de GPA, nous pensons que l'EAC peut jouer un rôle majeur dans l'élaboration d'un narratif commun aux 75 000 habitants des 57 communes de son territoire mais sous certaines conditions :

Elle peut le faire à condition que GPA réponde à l'ambitieux objectif politique du 100% EAC, objectif national relayé aux niveaux régional et départemental, par la mise en place de moyens proportionnés ;

elle peut le faire en faisant converger les politiques publiques dans le but de rassembler et de jouer la complémentarité des ressources de son territoire, ressources humaines en premier lieu ; elle peut le faire en ouvrant son périmètre d'action et de collaboration avec les autres secteurs sociaux et économiques, tels que les secteurs du développement durable et de la santé pour en citer 2, donc en adoptant une approche intégrative et systémique ;

elle peut le faire grâce à un recours plus conséquent au débat citoyen à l'échelle locale sur ces questions culturelles pour donner force et envie au "vivre ensemble" dans le respect des droits culturels des habitants ;

elle ne pourra le faire, enfin, qu'en changeant de logique de fonctionnement pour accompagner ce que nous pouvons appeler la transition globale afin de répondre aux défis sociaux, économiques et environnementaux auxquels les habitants du territoire sont confrontés, comme les habitants de tous les autres territoires nationaux, européens et internationaux.

117



VI



REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS

120

Nous tenons à remercier toutes les personnes suivantes, que ce soit pour leur accompagnement, leur aide, leur savoir, leur bienveillance, et sans qui ce projet n'aurait jamais pu voir le jour.

Les élus et employés à l'agglomération Guingamp-Paimpol :

Vincent le Meaux, président

Gaëlle Bachet, Cheffe du service culture

Amélie Moine, Directrice Tourisme, culture, sport

Josette Conan, vice-présidente tourisme, commerce, artisanat et cultures

Hermine Gromas, Cheffe de projet Petites Villes de Demain

Vincent Clec'h, maire de Bégard et vice-président Finances et évaluation

Philippe Le Goff, maire de Guingamp et vice-président Économie, Grands Projets et Emploi

Tugdual Le Lay, élu à la ville de Guingamp, intervenant à l'INSEAC et conseiller communautaire

Jean-Etienne Bréant, Directeur général adjoint du pôle transition économique et sociale

Johanne Deplace, Ella Le Goff et Maïna Sparfeld, employées à Milmarin à Ploubazlanec

121

Les chercheurs et doctorants à l'INSEAC :

Damien Malinas, enseignant chercheur, coordinateur et maître de conférences en Sciences de l'information et de la communication

Raphaël Roth, enseignant chercheur et maître de conférences en Sciences de l'information et de la communication

Julien Le Bour, doctorant

Zeyu Li, doctorant

Zoé Laniesse, doctorante

Justine Jandot dit Danjou, doctorante

L'ensemble des étudiants et étudiantes de Master 2

L'équipe de l'INSEAC :

Laurent Garreau, Ingénieur et intervenant

Emmanuel Laot, professeur d'Histoire-Géographie, professeur relais aux archives départementale, coordonnateur départemental pour l'éducation artistique et culturelle et intervenant

Nolwenn Herry Chargée des expositions et d'actions culturelles au château de la Roche Jagu. Attachée de conservation du patrimoine, et intervenante

Thierry Seguin, Directeur du CNCA et intervenant

Béatrice Macé, Vice-présidente Région Bretagne Culture, Droits culturels et Education artistique et culturelle et intervenante

Céline Larrière, Directrice du Théâtre du Champ au Roy, directrice des affaires culturelles de Guingamp et intervenante

Marion Lévy, artiste associée

Béatrice Falusi, gestionnaire administrative

Johanna Medevielle, gestionnaire de scolarité

Nicolas Perrigault, chargé de communication

Mickaël Sauvage, technicien audiovisuel

Les personnes de l'Éducation Nationale :

Emmanuel Ethis, Recteur de la Région académique Bretagne, Vice-président du Haut Conseil de l'EAC

David Guillerme, Délégué régional académique EAC- Chef de mission Académique DAAC EDD et EAC

Magali Morvan, principale du collège François-Clec'h à Bégard

Anne-France Le Balch, professeure d'HG-EMC de la 4e Aire Fluviale au Collège Albert Camus à Grâces

Gaëlle Le Berrigaud, professeure d'Arts Plastiques au Collège Albert Camus à Grâces

Thomas Chauvel, Principal de Collège Albert Camus à Grâces

Carole Giblas-Odin, sérigraphiste et professeure au lycée Joseph Savina à Tréguier

Guillaume Le Cam, professeur de SVT et coordinateur EDD dans les Côtes d'Armor

Toutes les personnes ayant accepté de s'entretenir avec nous :

Erik Orsenna, écrivain de l'Académie Française

Yvon Le Men, poète et écrivain français

Arnaud Vigneron, responsable du service action culturelle du département

Delphine Courant, coordinatrice CTEAC de l'agglomération de St Dié des Vosges

Guillaume Le Henaff, membre de l'association du café des "pieds dans le plat" à Callac

Awen Prigent, Artisan Potier, céramiste et musicien à Belle-Île-en-Terre

Paul Barret, président de l'association culturelle de la Fondation du Bon Sauveur

Jean-René Rioual, père de Kristell

Solenn Balbous, directrice de la proximité à Brest Métropole

Le groupe musical "Free Brain Ha Laou"

Tous les membres du club des Sans soucis de Belle-Île-en-Terre

Les membres de l'association de chant traditionnel breton de Cavan et son fondateur Louis Jacques Suignard

La personne qui a su nous renseigner à l'office de tourisme de Belle-Isle-en-Terre

Ainsi que l'ensemble des habitants qui se sont prêtés au jeu des questionnaires et des entretiens.

Et un remerciement spécial à nos camarades de Master 2 pour les multiples contributions de dernière minute !



VII



BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

ETHIS Emmanuel, 2023, Le « 100 % EAC » désormais une réalité dans les territoires ! Revue NectArt. N° 1, pp. 84.

BESSON Raphaël, 2021, De la coopération culturelle à la culture de la coopération, rapport d'étude. Laboratoire d'usages culture(s)-art-société.

FOURREAU Eric et HARDY Cédric, 2023, Edito de la Revue Nectart. Revue Nectart. N° 1, pp. 3.

LARDON Sylvie et PIVETEAU Vincent, 2005, Méthodologie de diagnostic pour le projet de territoire : une approche par les modèles spatiaux. Géocarrefour. Vol. 80, n° 2, pp. 75-90.

MAUSS Marcel, 1950, Essai sur le don : Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques In Sociologie et Anthropologie, PUF, Collection Quadrige, p.47.

LETOURNEAU Jocelyn, 1989 - Le coffre à l'outil du chercheur débutant. Guide d'initiation du travail intellectuel, Toronto, Oxford University Press, 227 p.

PLATTNER Hasso, 2019, An Introduction to Design Thinking PROCESS GUIDE. Stanford University. Institute of Design at Stanford.

PÉTONNET Collette, 1982, L'observation flottante. L'exemple d'un cimetière parisien. In: L'Homme. Etudes d'anthropologie urbaine, pp. 37-47.

MALINOWSKI Bronislaw, 1963, Les argonautes du Pacifique occidental. Paris, France: Éditions Gallimard.

LARDON Sylvie et PIVETEAU Vincent, 2005, Les différentes phases du diagnostic de territoire.

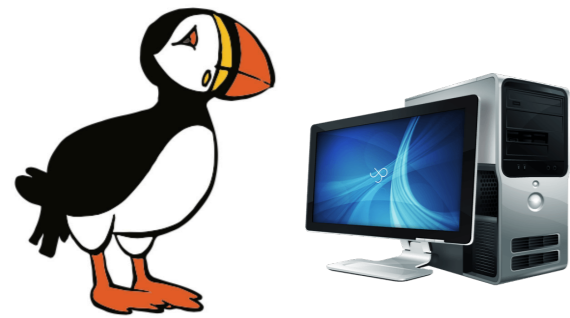
BARBOT Janine, 2010, « Mener un entretien de face à face

» dans Serge Paugam (ed.), L'enquête sociologique, Paris, Presses Universitaires de France, p. 117. 228 Ibid., p. 141.

BEAUD Stéphane, 1996, L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'entretien ethnographique, Politix. Revue des sciences sociales du politique, vol. 9, no 35, p. 226-257.

CHAUVIN Sébastien et JOUNIN Nicolas, 2010, L'observation directe, dans Serge Paugam (ed.), L'enquête sociologique, Paris, Presses Universitaires de France, p. 145.

Rapport du HAUT CONSEIL DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE. Label 100 % EAC. Ministère de la Culture.



VIII



SITOGRAPHIE

SITOGRAPHIE

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/guingamp-22200/adiou-guingamp-communaute-bonjour-gp3a-4721394>

<https://bcd.bzh/becedia/fr/les-pays-en-bretagne-concept-realites-ambitions>

https://www.paysdeguingamp.com/wp-content/uploads/2021/02/Rapport_Commission_signe.pdf

<https://www.cnam-inseac.fr/gouvernance>

<https://journals.openedition.org/geocarrefour/980#tocto1n2>

<https://www.theagileelephant.com/what-is-design-thinking/>

<https://web.stanford.edu/~mshanks/MichaelShanks/files/509554.pdf>

<https://www.cnam-inseac.fr/>

<https://www.artcena.fr/sites/default/files/medias/LUCAS2021-WEB01.pdf>

[https://sii.web.ac-grenoble.fr/article/quest-ce-que-le-design-thinking#:~:text=Le%20design%20thinking%20est%20une,ou%20service\)%20dans%20son%20ensemble](https://sii.web.ac-grenoble.fr/article/quest-ce-que-le-design-thinking#:~:text=Le%20design%20thinking%20est%20une,ou%20service)%20dans%20son%20ensemble)

<https://www.culture.gouv.fr/Demarches-en-ligne/Par-type-de-demarche/Appels-a-projets-candidatures/Label-100-EAC>